LISEZ EN PAGE 5 L'ANNONCE DE Paquet

SALLE DE LECTURE CHAMBRE DU SENAT OTTAWA ONT. 1 OCT 63 CB 3870

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

LE TEMPS QU'IL FERA

Beau avec quelques periodes nuageuses. Quelques chutes de neige dispersées. Froid. Vents légers. Maximum : 20. — Aperçu pour demain : peu de changement.

56e ANNEE — Numéro 16,931 — QUEBEC — MARDI 3 DECEMBRE 1963

La Malbaie : une usine de 2 millions

MONTREAL (P.C.) — Une usine de deux millions de dollars sera construite à La Malbaie, à 90 milles au nord-est de Québec, sur la rive nord du Saint-Laurent, a annoncé hier la compagnie "Reynolds Extrusion Sales Ltd.", de Montréal.

Cette décision prise par "Reynolds Extrusion Sales Ltd.", fait suite au contrat de $7,000,000, qui lui a été accordé il y a trois semaines par l'Hydro-Québec, pour la production de câbles de haute tension devant être utilisés au vaste centre hydro-électrique de la Manicouagan.

La construction de la nouvelle usine doit débuter ce mois-ci.

Collision entre deux cargos océaniques dans le St-Laurent

Les deux cargos prennent feu en face de Montréal

Un seul marin blessé; les autres sont sains et saufs

MONTREAL (P.C.) — Deux cargos océaniques ont pris feu après être entrés en collision sous un clair de lune, dans le St-Laurent, en face de Montréal, tôt ce matin. Tous les membres des équipages s'en sont tirés indemnes. Des remorqueurs, qui travaillaient à la lueur des réflecteurs, ont retiré 28 marins de l'un des navires tandis que les flammes s'élançaient dans les airs et qu'une fumée noire et épaisse s'élevait au-dessus du ports. A bord de l'autre navire, l'incendie a été maîtrisée. Le cargo a été toué jusqu'à un quai, avec tout l'équipage encore sur les ponts.

Un porte-parole de la police de la Commission des ports nationaux a déclaré qu'un marin a subi une blessure à un bras. Mais on a rapporté que cette blessure n'était pas grave, bien qu'elle ait nécessité des traitements à l'hôpital.

"A part lui, tout le monde s'en est tiré sain et sauf", a dit le porte-parole.

Les remorqueurs ont rescapé l'équipage du cargo norvégien "Lionel" de 4,490 tonneaux, après la collision avec le cargo britannique "Manchester Merchant", de 9(790 tonneaux, peu avant 12 h. 30 du matin.

Les deux navires se sont rencontrés juste à l'est du pont Jacques-Cartier qui enjambe le fleuve pour relier Montréal à la rive sud.

DANS LE CHENAL

On ne connait pas pour le moment l'étendue des dégâts. Tôt cematin, le service des signaux du ministère des Transports mandait que le "Lionel" était à l'ancre au milieu du chenal, mais ne nuisait pas à la navigation normale.

Les flammes à bord du "Manchester Merchant" ont été maîtrisées moins de deux heures après la collision. Elles ont fait rage durant une autre heure environ à bord du plus petit navire.

Les autorités au bureau du maître du port ont refusé de faire des commentaires quand on leur a demandé quelle était la cause de l'accident.

Elles n'ont pas fourni d'autres détails, à part de dire qu'une collision avait eu lieu.

C'est la seconde collision maritime cette année et le second accident important de transport dans la région, depuis vendredi soir.

Trente-trois marins ont perdu la vie lorsque le "Tritonica" et le "Roonagh Head" sont entrés en collision en aval de Québec en juillet. Le "Tritonica" a sombré. Une Commission du ministère des Transports jugea ici vendredi dernier que les officiers à bord des deux navires étaient également responsables.

UN BRUIT SOURD

Paradoxalement, le capitaine Thomas Haddock, capitaine du "Roonagh Head", était capitaine à bord d'un autre navire ancré dans le port, à quelques centaines de verges seulement du lieu de la collision entre le "Manchester Merchant" et le "Lionel".

Les marins à bord de son navire, le "Carrigan Head", ont rapporté avoir entendu le bruit de la collision mais personne ne l'a vue et le capitaine a refusé de parler aux journalistes.

Le "Manchester Merchant" portait, semblait-il, un équipage de 35 officiers et marins et, comme le "Lionel", une cargaison générale.

Un officier non identifié à bord du cargo norvégien a déclaré que le navire transportait également un certain nombre de barils d'alcool et de naphtaline, sur le pont. Mais le fait a été nié par un autre officier.

Le service des signaux du ministère des Transports a rapporté que le "Manchester Merchant" se dirigeait vers l'Atlantique et que le "Lionel" entrait dans le port de Montréal, venant de la Voie maritime du St-Laurent, lorsque la collision s'est produite.

Le "Lionel" effectuait un virage vers le port lorsque la collision s'est produite", a dit un porte-parole. "Il venait tout juste de quitter l'écluse de St-Lambert, de la Voie maritime".

"EN PLEIN MILIEU"

Marcel Poirier, âgé de 21 ans, un chauffeur à bord du cargo "Novaport", a déclaré qu'il a vu la collision. Son navire était ancré tout près.

Il a précisé que le plus petit navire "a été heurté en plein milieu". M. Philias Grenier, âgé de 65 ans, un gardien du port, a déclaré pour sa part "qu'il y a eu une terrible explosion quand ils se sont heurtés. Elle a secoué tout le port".

Six recorqueurs ont été dépêchés sur les lieux.

Le capitaine Andreas Johnsen était le capitaine du "Lionel" et le capitaine du navire britannique a été identifié par un porte-parole de l'agent du navire ici, comme étant "un capitaine Oliver".

Echec chinois au conseil mondial de la paix

VARSOVIE (Reuter) — Le conseil mondial de la paix réuni à Varsovie a déjoué hier une tentative chinoise visant à prendre la direction de cet organisme mondial à majorité communiste, apprend-on à Varsovie dans les milieux des délégations asiatiques.

Les votes qui ont eu lieu hier en commission sur les résolutions finales, à l'issue des quatre jours de session du conseil, ont été nettement favorables à la ligne idéologique de Moscou, ajoute-t-on dans les mêmes milieux.

Les commissions ont poursuivi leurs travaux fort avant dans la nuit pour tenter de mettre au point des résolutions de compromis évitant une rupture complète au sein du conseil, qui groupe des millions d'adhérents dans le monde.

Mais la position chinoise a fortement embarassé les dirigeants du conseil de la paix, qui ont dû repousser deux fois la session publique prévue pour hier et l'ont finalement décommandée pour la journée.

Dans les milieux asiatiques on précise que les votes des commissions ont montré que 27 délégations appuient les grandes lignes de la politique soviétique et que cinq seulement soutiennent la position de Pékin.

Les délégués de la Corée du nord, du Nord-Vietnam, d'Indonésie et un des mouvements pacifistes japonais ont voté avec la Chine, tandis qu'une autre organisation japonaise s'abstenait.

Dans les milieux du conseil mondial de la paix, on déclarait cet après-midi que les Chinois rompraient probablement avec le conseil, pour créer un mouvement de la paix concurrent de celui-ci, qui groupe des représentants de 80 pays.

Au cours de la présente session, les Chinois ont attaqué la politique de paix et de "coexistence pacifique" soviétique qu'ils jugent trop modérée vis-à-vis de "l'impérialisme".



● LONGTEMPS PLEURE. — Une des femmes de ce groupe qui assistait à un service funèbre chanté pour la mémoire de John F. Kennedy, n'a pu retenir ses larmes en songeant à la terrible mort du défenseur des droits raciaux. Le maire de New York, M. Robert Wagner, et bon nombre de personnages haut placés, ont assisté à ce service religieux à New York hier. (Téléphoto UPI).

Ottawa réduit de 74 millions le budget de défense 1963-64

OTTAWA (P.C.) — Le ministère de la Défense a réduit de quelque $74,000,000 son budget de 1963-64. La réduction affecte surtout les programmes d'armes de l'ARC.

Selon les dires d'informateurs bien renseignés, on calcule actuellement que les dépenses aux fins de défense au cours de la présente année fiscale, qui expirera le 31 mars 1964, s'élèveront à environ $1,560,000,000 alors que l'évaluation revisée était de $1,634,000,000 après les augmentations de salaires des 122,000 militaires.

Le chiffre de $1,560,000,000 représente à peu près le budget de défense 1964-65 qui sera présenté au Parlement au début de l'an prochain, ont déclaré hier des informateurs.

La réduction de $74,000,000 est le fruit principalement des décisions du ministre de la Défense, M. Hellyer, de ne pas acheter d'autres bombardiers nucléaires CF-104 pour la division aérienne de l'ARC en Europe non plus que d'autres jets intercepteurs Voodoo CF-101B pour le commandement de défense aérien de l'ARC au pays.

Le ministère de la Défense a également décidé d'acheter moins de CF-104 à deux sièges, qui servent à l'entrainement, que l'ARC n'en avait demandés, et il a remis, peut-être indéfiniment, le programme de construction d'environ 45 radars pour la détection d'avions volant à basse altitude.

Par suite de ces décisions, les dépenses prévues pour les armes et l'équipement, qui devaient d'abord s'élever à $279,441,000, sont tombées à un niveau inférieur à tout ce qu'on avait vu depuis plus de 10 ans. Entretemps, les dépenses affectées au personnel, aux opérations et à l'entretien ont continué d'augmenter, atteignant plus de $1,100,000,000.

Dans l'hypothèse d'un budget de défense de $1,560,000,000 en 1964-65, M. Hellyer serait dans la même situation l'an prochain et jouirait de sommes relativement minimes pour les armes et l'équipement.

Néanmoins, affirment des informateurs, il entend résoudre ce problème en réduisant le nombre d'établissements de défense au Canada et en réduisant d'environ 10 pour cent les effectifs des forces armées.

C'est ainsi qu'on prétend qu'il est probable que Fort Churchill, au Manitoba, cessera de servir de base militaire même s'il continuera de servir au Conseil de recherche de défense.

De même, une demi-douzaine de postes de radar du réseau Pinetree dans le sud du Canada. Il en coûte environ $2,000,000 par année pour faire fonctionner chacun de ces postes.

On croit savoir qu'une liste d'établissements seront fermés et que cette liste sera comprise dans le livre blanc de la défense que M. Hellyer entend soumettre au début de l'an prochain.

M. Hellyer a prévenu les Communes le 28 octobre que certaines modifications sont "absolument essentielles" et que ces modifications ne seront pas toutes agréables sur le plan politique.

La scène parlementaire

Québec et la caisse de retraite

(Par JEAN-MARC POLIQUIN)



Ottawa. — La caisse nationale de retraite ne fera que renforcer les programmes de pension prévus par l'entreprise privée et par le Québec.

M. Pearson, premier ministre du Canada, a donné cette assurance hier soir aux Communes, dans un magistral discours qui résumait les conclusions de la dernière conférence fédérale-provinciale.

Il a rappelé aux députés que la conférence des onze gouvernements avait abordé les principaux aspects du programme canadien de retraite, c'est-à-dire:

— Le champ d'application de ce programme ;

— Le niveau des sommes gagnées, ou, si l'on veut, le montant de revenu en fonction duquel on percevrait les contributions et l'on verserait la pension;

— Le niveau des prestations, ou les conditions de leur versement;

— La tranche de salaire ouvrant droit à une pension, ou la définition des revenus sur lesquels se calculera la pension;

— La période d'échéance, ou le nombre d'années au cours desquelles le barème de pension atteindrait le maximum envisagé par le programme;

— Les principes de capitalisation, ou l'échelle de contributions à percevoir, relativement aux réserves à constituer, et l'apport à fournir aux épargnes durant les années qui s'écouleront avant l'application intégrale du programme;

— Finalement, les rapports entre la caisse nationale de retraite et les régimes privés, surtout dans les cas où ceux-ci s'appliquent en marge de la caisse nationale.

Les six premiers problèmes intéressent les actuaires des onze gouvernements qui ont participé à la conférence fédérale-provinciale de la semaine dernière. Le septième se situe en dehors de la sphère d'action des experts gouvernementaux; il est du ressort de l'entreprise privée, à proprement parler.

M. Pearson a reconnu l'ampleur de la difficulté. Il a donné à entendre que, pour la résoudre à l'avance, Ottawa devrait non seulement consulter davantage les provinces, mais aussi recueillir l'avis des spécialistes de l'ensemble des sociétés commerciales en cause.

En réponse à une question de M. Diefenbaker, le premier ministre a affirmé avec insistance que, sur ce point, l'ère des conférences fédérales-provinciales était révolue.

M. Pearson a affirmé: "A mon sens, la conférence de la semaine dernière était la dernière du genre requise. Par suite de cette rencontre, et à la lumière des lettres qu'Ottawa échangera avec les provinces pour éclaircir certains points obscurs, nous pourrons finalement mettre en oeuvre un programme fédéral de pension."

C'était un côté de la médaille. L'autre a trait à l'intégration de la caisse québecoise de retraite avec la caisse canadienne de retraite.

M. Pearson s'est peut-être montré trop optimiste sur ce point. Il a simplement déclaré: "Vu la tournure des pourparlers de la semaine dernière, il sera facile d'adapter le programme québecois de pension au programme national de pension et vice-versa."

Il faut beaucoup de volonté pour souscrire à une telle opinion.

Qu'on nous permette de le rappeler, les deux programmes sont radicalement différents. Comme Mlle Judy Lamarsh ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, l'a si souvent souligné, le programme national se réclame du système de répartition, c'est-à-dire que les prestations seront versées au fur et à mesure de la rentrée des contributions des employeurs et des employés, tandis que le programme québecois se réclame du système de capitalisation, c'est-à-dire qu'il prévoit au préalable la constitution de vastes réserves de capitaux.

M. Jean Lesage a signalé aux journalistes, vendredi dernier, qu'au début, le programme québecois fonctionnera à la fois d'après le système de capitalisation et le système de répartition. C'est bien, mais on voudrait savoir à quel moment le programme québecois s'intégrera au programme national.

DANS NOS PAGES

Page sociale	6
Concile	11
Sports	14-15
Finance	16-17
Programmes TV	19
Cinéma	19
Nouv. étrangères	20

Des hommes sur la lune

Les Etats-Unis redemandent à l'Union soviétique de préparer mutuellement l'éventuelle expédition

NATIONS-UNIES (Reuter) — Les Etats-Unis ont offert une nouvelle fois, hier, à l'Union soviétique de préparer conjointement une expédition sur la lune.

M. Adlai Stevenson, représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU, a déclaré devant la commission politique de l'Assemblée générale, que le président Johnson lui avait donné instruction de réitérer l'offre faite il y a deux mois par le président Kennedy.

Ouvrant un débat de la commission sur l'utilisation à des fins pacifiques de l'espace, M. Stevenson a ajouté que "la partie prépondérante du programme spatial des Etats-Unis" consiste en projets que les Etats-Unis tiennent à exécuter, même s'ils n'envisagent pas pour le moment d'envoyer des hommes sur la lune.

Les projets visant à envoyer des hommes sur la lune et à assurer leur retour sur terre constituent "une partie d'un programme spatial dont le but plus large est de porter dans l'espace l'aventure sans fin de la découverte humaine", a-t-il ajouté.

Liberté, paix et droit

M. Stevenson a poursuivi: "Nous devrions examiner les opportunités qui existent de participer à une coopération pratique, en commençant par petites étapes et dans l'espoir de s'engager vers de plus grandes.

"Notre politique visant à une coopération . . . dans l'espace - avec l'Union soviétique comme avec toutes les autres nations - ne commence ni ne finit avec l'envoi d'hommes sur la lune. Il y a encore un travail considérable à accomplir avant — et il y en aura même encore plus après.

La commission des Nations unies pour les affaires spatiales devrait, a dit M. Stevenson, préparer avec urgence des accords internationaux concernant la responsabilité en cas d'accidents de véhicules spatiaux et l'assistance à donner aux astronautes et aux véhicules.

Les buts de l'assemblée générale de l'ONU dans le domaine de l'espace sont les suivants, a ajouté M. Stevenson: liberté, paix et droit. Mais le quatrième et important but est la coopération internationale.

Il importe également que s'instaure une coopération internationale en ce qui concerne les études et les prévisions météorologiques, a poursuivi le délégué américain.

Précisant que plus de 60 pays ont coopéré avec les Etats-Unis dans le domaine spatial, soit pour des expériences, soit pour des études au sol, soit encore pour des programmes d'entraînement, M. Stevenson a annoncé que les Etats-Unis ont l'intention de coopérer prochainement avec la France et l'Italie afin de placer sur orbite de nouveaux satellites scientifiques.

Les fins militaires

Répondant à M. Stevenson, le délégué de l'Union soviétique, M. Nicolas Federenko, a demandé un appui unanime des délégations en faveur du projet de déclaration sur les principes de droit à respecter dans le cadre des expériences spatiales.

Ce texte, a-t-il dit, doit être un document international, similaire à un traité et engageant légalement tous les Etats.

Réaffirmant l'opposition soviétique à l'inclusion, dans ce texte, d'une clause interdisant l'utilisation de l'espace à des fins militaires, M. Federenko a ajouté qu'une telle prohibition ne pouvait être décidée que dans le contexte d'un désarmement général, comprenant la liquidation des bases militaires installées en territoire étranger.

HAUSSE DE LA TAXE À VILLE-MONTMORENCY

Ville-Montmorency a porté le taux de sa taxe à $0.90, ce qui constitue une augmentation de $0.40. Le conseil municipal a donc adopté une taxe spéciale de quarante cents par cent dollars d'évaluation, en raison de l'établissement d'un nouveau système d'aqueduc.

DEFICIT ACCUMULE

Au 31 décembre 1963, le conseil aura un déficit accumulé de $66,000. Les revenus prévus en 1964 sont de $209,233 et les dépenses de $162,662. En ajoutant aux dépenses le déficit de $66,000, le total est de $228,662, moins $209,233. En fait, au 31 décembre 1964, le déficit sera de l'ordre de $19,429.

AQUEDUC

En ce qui a trait l'emprunt de l'aqueduc, le maire a rappelé qu'un emprunt de $350,000 s'impose parce que la vente des obligations au pair a amené une perte de $13,000; il y a en plus une charge de $1,250 d'impression; une tranche de $8,000 d'intérêt, non prévu dans le budget 1963. Au total cela donne $22,250.

Le maire a invité les citoyens à la prudence et a demandé aux corps publics qui reçoivent des octrois "d'accepter des coupures de prix". Il a annoncé que la situation redeviendra normale en 1965.

DIVERS

L'échevin P.-H. Tremblay a été chargé de rencontrer M. P.-H. Dufour pour discuter du trajet des autobus sur le plateau et des heures de circulation.

La Caisse Populaire a avisé le conseil que le lot 1521-47 avait été cédé à la ville aux seules fins d'y aménager un parc, le 12 juillet 1956. En conséquence, le conseil annonce à la communauté des Frères Maristes qu'elle ne pourra acheter le terrain pour y bâtir un couvent.

Le 4 décembre, les officiers du CNR rencontreront le conseil pour discuter le projet d'aménagement d'une barrière automatique au pied de la Côte de Courville et l'élargissement de l'avenue St-Grégoire.

Selon le conseiller Lacasse

L'Ecole Technique de St-Romuald se construit à Québec-Ouest !

Le conseiller Ernest Lacasse, de St-Romuald, s'inquiète de l'avenir de l'école technique demandée pour la municipalité. Hier soir, il interpelait le maire à ce sujet. Demandée, il y a plusieurs mois, l'école en question demeure un souci constant de l'administration municipale. A une première lettre, le ministère de la Jeunesse a répondu que le projet était à l'étude. Cependant, une seconde lettre du secrétaire-trésorier est restée sans réponse. "Je me demande si ce n'est pas notre école technique qui sera construite à Québec-Ouest, a déclaré M. Lacasse. Les conseillers ont adopté alors une résolution demandant que le ministère intéressé donne suite à la correspondance antérieure de la municipalité.

Programme d'assurance santé non oublié

Les autorités du ministère de la Santé n'ont pas oublié le projet de créer un jour un programme d'assurance santé dans le Québec.

La question qui avait fort occupé les manchettes il y a une année, s'est quelque peu estompée sous d'autres questions plus importantes comme la nationalisation de l'électricité, les élection provinciales, etc.

Le sous-ministre de la Santé, le Dr Jacques Gélinas nous affirme que le sujet préoccupe toujours le ministre et son département. Des études se poursuivent régulièrement, notamment en considération des résultats obtenus par d'autres provinces où un système d'assurance santé est déjà établi.

Les recherches sont poursuivies en collaboration avec le Collège des Médecins, mais il n'y a rien de définitif encore quant aux conclusions qu'on peut en tirer.

De là il est possible de conclure que le projet ne verra pas le jour à la prochaine session provinciale, et qu'il faudra attendre deux, peut-être trois ans, avant de le voir naître.

L'assurance santé intéresse tous les parlementaires. Le ministre de la Santé, M. Couturier ainsi que le premier ministre Jean Lesage ont souvent traité la question. Il en a été de même du chef de l'Union Nationale, M. Daniel Johnson, qui insérait ce projet dans son programme électoral l'an dernier.

Le gouvernement arrivera infailliblement à la réalisation de ce projet et tous les développements qui se produisent de ce côté sont scrupuleusement suivis par le Collège des Médecins et les autres organismes de santé du Québec, voire du Canada.

R. B.



● LES BOURSES PRICE BROTHERS. — Lundi, le 2 décembre 1963 à 5 heures p.m., avait lieu à la Faculté d'Arpentage et de Génie forestier de l'Université Laval, la remise annuelle des bourses d'études de la Compagnie Price Brothers & Company, Limited. Ces bourses, instituées en 1953 par le président de la compagnie, M. A. C. Price, soulignent les excellents rapports qui existent entre cette grande entreprise forestière du Québec et l'Université Laval et tout particulièrement sa faculté d'Arpentage et de Génie forestier. M. Lucien Morais, nouveau chef-forestier de cette compagnie, en présence du Doyen de la Faculté et de quelques professeurs,a remis à cette occasion un montant de $500.00 à chacun des élèves suivants: M. Gaston Provencher, étudiant en 5e année forestière et M. Jean Tomlinson., étudiant en 4e année forestière. Ces récipiendaires se sont vus attribuer ces bourses en témoignage de leurs succès académiques et comme encouragement à poursuivre leurs études en Génie forestier. M. Provencher est natif de La Tuque et a fait ses études secondaires au Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières pendant que M. Tomlinson, natif de Portneuf, a obtenu son baccalauréat ès Arts au Séminaire Ste-Thérèse de Montréal.

(Photo l'Action, par Marcel Laforce)

La synagogue et le chrétien

(Par Jean-Claude PICARD)

Deux orateurs se sont succédés, hier soir, au Pollack Memorial Hall, à Québec, pour traiter de l'origine de la synagogue dans l'histoire du peuple juif et de l'influence de la synagogue sur la liturgie chrétienne. Ils ont parlé devant une nombreuse assistance des Amitiés Judéo - Chrétiennes.

Le premier orateur, le rabbin Gerald Chirnomas, a appris ou rappelé à son auditoire que le mot synagogue vient du grec et signifie "lieu de rassemblement". En fait, si la synagogue était sous l'ancienne loi juive "l'assemblée des fidèles", aujourd'hui elle est devenue le "lieu" où s'assemblent les juifs pour l'exercice de leur culte. Ils s'y rassemblent pour prier dans un état de contemplation et de concentration. Les prières qu'ils y méditent restent des actes individuels qui font que chaque croyant rentre en contact particulier avec Dieu.

A ces précisions le rabbin Chirnomas a ajouté l'importance dans la "tradition juive" de la destruction du second temple de Jérusalem. Depuis cette date, a-t-il précisé, les rites se sont dépouillés. De plus il a souligné que le mot "rabbin" veut dire "enseignant" (maître) et que celui-ci peut se déplacer comme bon lui semble, sans avoir de compte à rendre à personne, au même titre que les fidèles.

Aun mot du rabbin qui semblait vouloir dire que celui-ci n'avait pas à faire le voeu d'obéissance comme le prêtre, M. l'abbé Louis O'Neil a précisé que là où il y a obéissance chez les prêtres ceux-ci ont tout de même la possibilité de réfléchir !

Le deuxième orateur, le Rév. Richard H. Delorme, de l'Eglise Unie du Canada, a rappelé que "nous chrétiens, nous sommes les héritiers des juifs et que nous avons une grande dette envers le peuple juif". Il a souligné également que si les liens sont très étroits entre les formes de prières juives et chrétiennes, les chrétiens doivent se sentir chez eux quand ils se trouvent dans une synagogue, car ils sont alors dans une "maison de Dieu".

Cette soirée des Amitiés Judéo - Chrétiennes était présidée par le Rév. W. F. Butcher, pasteur presbytérien à Québec, et M. l'abbé Louis O'Neil était le traducteur du jour.

LÉVIS et la RÉGION

REFINANCEMENT DE $150,000 NÉCESSAIRE À ST-ROMUALD

Les contribuables de St-Romuald devront se rendre aux urnes les 13 et 14 décembre prochain s'ils veulent approuver un règlement décrétant le refinancement d'une somme de $150,000.00. La nouvelle loi provinciale concernant les emprunts municipaux ne s'applique pas dans le cas actuel.

Mais le référendum qui se tiendra alors sera le dernier. Il sera cependant plus important car si les contribuables rejettent le règlement ou ne se rendent pas au bureau de votation, le montant précité devra être payé en entier l'an prochain, doublant ainsi le budget du fonds général et par conséquent doublant aussi les taxes.

Ce refinancement est rendu nécessaire par suite de travaux effectués sans règlement de financement et en partie par suite de dettes envers différents départements de l'administration provinciale.

A ce sujet, le maire Bisson a déclaré que lors du refinancement effectué en 1961, le montant aurait dû être de $47,000, plus élevé qu'il l'a été. Cette somme, explique-t-il provenait du règlement no 146, décrétant des travaux d'extension d'aqueduc et d'égouts dans le quartier no 6.

Le conseil prendra d'ici quelques jours les dispositions afin que les électeurs soient convenablement informés à ce sujet, mais déjà on insiste pour que les propriétaires se rendent en grand nombre exprimer leur opinion les jours mentionnés.

A St-Romuald

Contribuables chassés par les procès verbaux

Il a fallu près d'une heure et demie au secrétaire trésorier de St-Romuald, M. A. Gosselin pour lire les quatre procès-verbaux des séances précédentes, lors de la session du conseil tenue hier soir.

Le code municipal qui régit St-Romuald exige cette perte de temps et éloigne très probablement une foule de contribuables qui autrement assisteraient aux séances.

Cette anomalie prendra fin bientôt s'il faut en croire le maire Bisson. Il a déclaré que le statut de ville "s'en vient pour bientôt." Et avec ce statut il n'est plus nécessaire de lire le ou les procès-verbaux.

Taxes scolaires à Bienville

RÔLE DE PERCEPTION DÉPOSÉ EN PUBLIC

Le rôle de perception des taxes scolaires de la Commission scolaire de Bienville est déposé au bureau du secrétaire - trésorier, M. Jean - Baptiste Rivard, 28 rue Duplessis. A compter de ce jour, les contribuables peuvent en prendre connaissance pendant une période de 15 jours.

Les contribuables intéressés peuvent, s'ils le désirent, porter plainte par écrit, au sujet de ce rôle qui sera homologué avec ou sans amendements à la session régulière, le 16 décembre prochain.

Les comptes seront payables durant les 20 jours qui suivront l'homologation et les personnes qui s'acquitteront de lèurs dus recevront un escompte de 2%.

La Gazette se vendra 10 cents

MONTREAL (P.C.) — Le journal "The Gazette" de Montréal a annoncé qu'en raison de l'augmentation des frais de transport, elle porte le prix de ses exemplaires vendus à l'extérieur de la région métropolitaine de cinq à 10 cents. Le gros de la circulation de "The Gazette", qui tire à environ 140,000 exemplaires, se situe à l'intérieur de la région métropolitaine.

"Sanivan antique" exigeant des visites au "cimetière"

Achetée il y a cinq ans, au prix de $3,000, la "Sanivan", propriété de la corporation de St-Romuald commence à poser un problème épineux aux administrateurs.

Au cours des trois derniers mois, cette "antiquité" a fourni un rendement au travail durant 20, 9 et 7 jours respectivement, pendant le même temps, elle a été 3, 14 et 14 jours en réparation. Certes, il ne faudrait pas tant de temps pour effectuer les réparations qu'elle exige continuellement.

Si elle est aussi longtemps en "réparations", c'est qu'il faut aller à droite, à gauche, dans les cimetières de vieilles autos pour trouver les pièces. Il faut quelquefois aller jusqu'à Victoriaville pour trouver un "shaft" un "bearing", a déclaré le maire. Et l'ingénieur municipal a déclaré pour sa part que la boite n'est pas meilleure que le camion lui-même.

"Que feriez-vous si vous étiez un des administrateurs de la corporation? Probablement la même chose que le conseil. Vous songeriez à passer l'antiquité à un musée, s'il y a un point d'intérêt. Mais encore, faudra-t-il prendre les mesures pour remédier à cet état de choses qui ne peut plus durer.

Durant les absences de la "Sanivan" a-t-on dévoilé, il faut utiliser un autre camion municipal et ceci désorganise, il va sans dire, tous les départements.

Le sujet a été soulevé à la séance du conseil par le maire Bisson. Celui-ci a demandé aux conseillers de songer à la question de façon à ce que le prochain budget soit préparé en conséquence.

Nous apprendrons probablement durant la séance de janvier prochain, combien de jours on a utilisé la machine durant le mois de décembre et combien de jours il a fallu pour trouver les pièces et la réparer. Peut-être aussi sera-t-on fixé sur la solution envisagée par les membres du conseil.

MOTS CROISES

PROBLEME No 365

HORIZONTAL

1—Qui cache ce qu'il pense — Sorte de coiffure arrondie des anciens.
2—Ville d'Italie — Interjection.
3—Note de la gamme — Portion de circonférence — Inférieur — Gamin de Paris.
4—Unité de travail (Méc) — Meurtrir en parlant des fruits.
5—Fatigué et amaigri — Thymus du veau — Conjonction.
6—Ville des Pays Bas — Faire tort — Boisson des montagnards du Caucase.
7—Préfixe — Os du genou.
8—Animal mou — Pied de vigne.
9—Entourer, investir — Ville de Belgique.
10—Echouer (Fg) — Ville de Yougoslavie — Longueur d'une enjambée.
11—Adverbe — A travers — Nourriture de nègres.
12—Accomplir — Semblable.
13—Opinion, appréciation — Division du compas — Ecorce du chêne — Note de la gamme.
14—Partisan — Chef lieu du dép. du Gard.
15—Courte annotation — Mammifère rongeur d'Afrique.

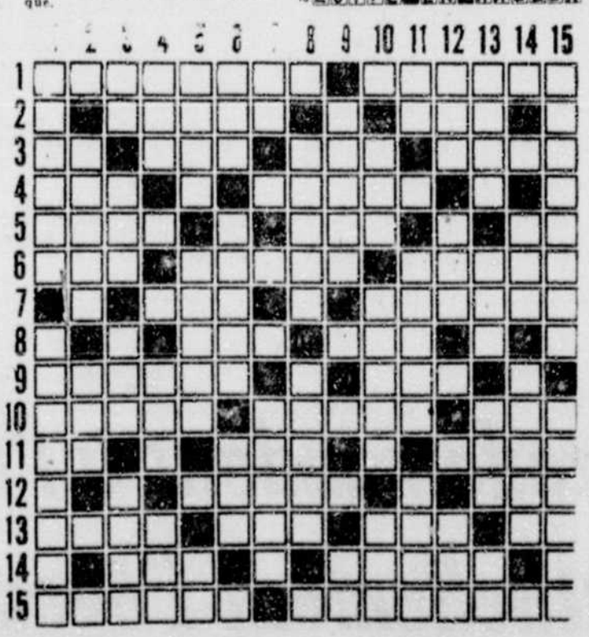
VERTICAL

1—Chose malpropre, ordure — Apophyse de l'omoplate en forme de spatule.
2—Sec, stérile — Liquide.
3—Note de la gamme — Volonté, caprice — Adresse — Calme et sans inquiétude.
4—Roue à gorge d'une poulie — Partie du visage — Trouble.
5—Graminée — Enrouler en spirale (Marb — Pronom personnel.
6—Jamais (Vx) — Conduire, guider — Face d'un corps polyédrique.
7—Fille d'Inachos — Essentiellement pur.
8—Vent du Nord (Poét) — Domaine rural.
9—Souffrir — Négation.
10—Situé — Résultat d'une soustraction (Math) — Lieu où l'on s'exerce à tirer.
11—Interjection — Ancienne lettre de l'alphabet grec — Essayiste anglais né à Londres.
12—Au bout de peu de temps — Adj. démonstratif — Préfixe.
13—Ombellifère odorante — Tonneau — Terme du jeu d'échecs — Tellement.
14—Anc. forme de oui — Ville des Etats-Unis.
15—Oter les pierres d'un jardin — — Vigoureux, fortement constitué.

Procurez-vous à la Librairie de l'Action la Clef des Mots Croisés par F. J. F. — Prix: $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 364

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	A	I	L	L	E	■	R	A	I	T	R	A	I	N
2	A	■	T	O	I	■	P	E	R	C	K	I	S	■	E
3	P	R	E	T	■	D	A	M	E	■	E	D	I	T	H
4	A	■	M	■	C	E	R	I	T	E	■	E	N	■	E
5	S	U	N	■	S	E	R	A	■	E	■	C	■	E	M	M
6	T	A	L	A	P	O	I	N	■	N	O	S	■	A	I
7	E	R	E	■	U	T	■	M	A	N	■	R	■	E	
8	■	D	O	S	■	T	R	A	I	T	■	B	O	T	
9	C	■	N	■	E	E	■	N	!	■	E	T	E	R	
10	A	D	■	D	U	R	■	R	I	V	A	L	I	T	E
11	R	E	A	■	E	F	■	S	I	R	E	■	E	T	
12	A	■	R	E	■	G	R	O	T	T	E	■	D	M	I
13	C	I	R	T	A	■	E	U	R	E	■	C	U	I	R
14	U	■	E	U	L	A	L	I	E	■	H	I	E	■	
15	L	O	T	I	E	■	E	R	■	H	A	L	L	E	R



LES ECHECS

Pièges usuels

Le débutant est-il bien avisé de répondre à e4 par e5? Ce serait courir de grands risques s'il joue contre un adversaire d'expérience. En voici un :

Partie Ecossaise — 1 é4, é5; 2 Cf3, Cç6; 3 d4, éxd4; 4 Cxd4, Fç5; 5 Fé3, d6 ... Ce coup semble tout à fait normal, suivant les principes, mais c'est une erreur : 6 Cxç6, bxç6; 7 Fxç5, dxç5; 8 Dxd8†, Rxd8 ... Les noirs ont des Pions triplés et ils sont déroqués. Les blancs gagnent cette partie sans trop se fatiguer.

No 021263

P. H. Nadeau

Pendant la mauvaise saison

Eau de mélisse des Carmes BOYER



dans un peu d'eau bien chaude et sucrée

Agent général pour le Canada: J. Alfred Ouimet, Montréal

AVIS

aux résidents de LEVIS - LAUZON et la banlieue

Pour toutes NOUVELLES à publier dans L'ACTION

S.V.P. communiquer avec M. J.-L.-M. VERRET

6 rue Magloire - Lauzon

TEL. : 837-4152

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



ABONNEZ-VOUS A L'ACTION !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Vous trouverez ci-inclus $ ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne. (Par bon de poste ou par chèque).

Nom .....

Adresse ..... Comté .....

Endroits desservis par porteurs

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.35	$4.00	$7.00	$13.00

Abonnement à la semaine par porteurs

Québec, Lévis et banlieue .30 cts par semaine — Partout ailleurs .25 cts par semaine

LIVRAISON PAR LA POSTE

3 mois $3.00 — 6 mois $5.25 — 12 mois $10.00

L'abonnement est payable d'avance

AUX ETATS-UNIS 12 mois — $22.00

Hebdomadaire, partout au Canada (Journal du jeudi sans supplément) $6.00 par année

Angleterre et pays du Commonwealth Quotidien $15.00 par année

Angleterre et pays du Commonwealth Hebdomadaire $7.00 par année

Autres pays étrangers Quotidien $22.00 par année

Autres pays étrangers Hebdomadaire $10.00 par année

Adressez votre abonnement à Casier Postal 1727, Québec. ou signalez : 522-4771

C'EST L'HEURE DE L'ACTION !

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE



Par Jacques REVELIN

Les parcomètres dressent une clôture autour des commerçants québécois

Victime comme bien d'autres de la "chasse aux honnêtes gens" pratiquée sans scrupule par certains policiers québécois, un lévisien très connu et surtout très influent dans la paroisse Ste-Jeanne-d'Arc vient de prendre la résolution suivante :

" A partir d'aujourd'hui, 1er décembre, je me promets de ne plus faire d'achats chez les marchands du vieux quartier commercial de la vieille capitale car on rencontre trop de difficultés et trop de désagréments dans ce quartier-problème".

Cette décision, que d'autres ont dû prendre sans le dire, est lourde de conséquences et la réaction logique du harcellement auquel sont soumis tous les clients- automobilistes osant s'aventurer dans les zones commerciales du centre de la vieille capitale. La crainte "d'attrapper un ticket n'est-elle pas la principale cause de cet éloignement du public vers les maisons d'affaires établies à l'extérieur de la ville?

Les marchands québécois s'en rendent compte. Leurs clients qu'ils s'efforcent de garder et de satisfaire sont visiblement impatientés par le tic tac des compteurs des parcomètres résonnant dans leur tête et les oblige à "minuter" leur magasinage.

Plantés sur les trottoirs pour (soit disant) améliorer la circulation et le stationnement, ces tirelires municipales n'ont rien solutionné et étranglent au contraire jour après jour le commerce dans la cité de Champlain où la police a été chargée de percevoir la plus diffamante des taxes...



Cet historien va tenter de jouer un rôle dans l'histoire de France

L'Université Laval et Télé 4 perdront bientôt, l'une, un professeur, et l'autre, un habile animateur de programme. M. Labarrère-Paulé doit en effet regagner définitivement la France pour se lancer tête première dans la politique.

De nombreux amis (influents) l'ayant supplié de briguer les suffrages aux élections générales, M. Labarrère a cédé et, dès l'été prochain, il retournera dans sa ville de Pau où naquit le bon roi Henry IV afin d'amorcer sa campagne électorale contre les autres candidats députés de son arrondissement.

Ce brusque changement de vocation du dynamique historien et graphologue en surprendra beaucoup. Est-ce pour ne pas dévoiler ses intentions qu'il n'a jamais osé faire son autographologie à "Patte de mouche?"

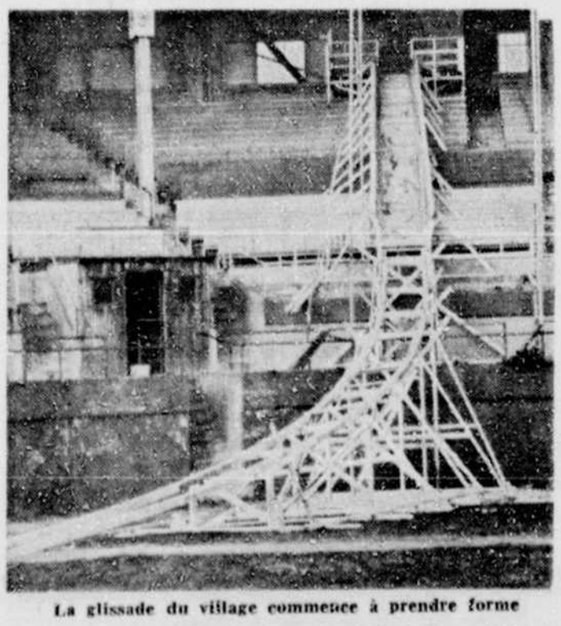
Les Québécois garderont un excellent souvenir de M. Labarrère, sauf quelques-uns à qui déplut sa franchise. Parmi eux se trouvent plusieurs personnages très connus qu'il a vainement tenté d'entraîner devant les caméras de la télévision pour analyser publiquement leur vilain caractère...

M. Labarrère se souviendra lui aussi du Canada et s'honorera toujours d'avoir été le premier boursier français du Conseil des Arts de notre pays.

Sa future poussée politique ne s'exercera ni au centre, ni à droite, ni selon l'optique du général de Gaulle. Il a des idées neuves qu'il tentera de faire valoir à l'aide de son intarissable verve et de ses connaissances en graphologie, car malheur à ses adversaires dont l'écriture tombera sous ses yeux... Ils seront complètement à sa merci.

à l'ombre des remparts

Un tunnel débouchera en plein coeur de Québec dès cet hiver



La glissade du village commence à prendre forme

Désirant sans doute prouver qu'il était possible de construire un tunnel à Québec, les promoteurs du village du carnaval ont décidé d'en aménager un au Parc Victoria. Parmi les nombreuses innovations qui marqueront l'an II de ce village, il y aura en effet un tunnel par lequel les visiteurs pourront effectuer une petite promenade en traineau. L'une des entrées de ce tunnel s'appellera Québec et l'autre Lévis.

Sachant que St-Georges Côté est l'un des principaux promoteurs du village carnavalesque, il est permis de supposer qu'il prépare sa prochaine campagne électorale durant laquelle son principal cheval de bataille serait le tunnel centre à centre dédaigné par son chef...

Une grande glissade actuellement en construction sera aussi l'une des nouveautés du village qui aura également sa propre patinoire, un seul restaurant pouvant contenir 200 convives et un théâtre en plein air dont la scène sera chauffée au gaz propane.

Tous les travaux seront terminés avant Noël mais l'ouverture officielle aura lieu seulement le 18 janvier, lors de la traditionnelle soirée de la bougie. Les lumières du village seront alors éteintes et tous les visiteurs devront s'éclairer avec une chandelle...

Au procès de Dion :

La couronne tente de présenter une preuve de faits similaires

Par Rémy d'Anjou

La Couronne a présenté hier après-midi une preuve de voir-dire pour tenter de faire admettre que l'on présente, devant le jury, une preuve de faits similaires, dans la cause où Léopold Dion, un ébéniste âgé de 43 ans et domicilié à Pont-Rouge, est inculpé du meurtre de Pierre Marquis, un adolescent de Québec.

Me Jean Bienvenue, qui représente le département du Procureur-Général, veut amener en face du jury le fait que trois autres cadavres ont été retrouvés dans la région où fut découvert celui du jeune Marquis.

Elle veut aussi présenter aux membres du jury la preuve que ces trois autres victimes sont disparues dans des conditions quasi identiques, dans des lieux pratiquement similaires et qu'elles ont été tuées de la même façon que le jeune Marquis.

En mettant ces faits en face du jury, la Couronne veut avant tout faire la preuve que Dion a prémédité son crime, mais elle veut aussi, par le fait même, prévenir une défense d'alibi ou de mort accidentelle.

Le juge Gérard Lacroix, président du tribunal, a remis à ce matin son jugement sur la question, en déclarant qu'il devait étudier l'affaire afin de voir si la preuve de faits similaires aurait une valeur probante suffisamment raisonnable pour atteindre les buts que se propose la Couronne.

Jusqu'ici, au cours du procès qui dure depuis maintenant cinq jours, on n'a fait allusion qu'au meurtre de Pierre Marquis. Bien qu'il ait été renvoyé pour subir son procès sous quatre chefs d'accusation de meurtre, Dion ne subit présentement son procès que sous un seul chef d'accusation, soit le meurtre du jeune Marquis.

La Couronne avait ébauché, hier matin, une preuve de préméditation en faisant témoigner à nouveau le chef Aimé Guillemette, de la Sûreté municipale. Ce dernier a déclaré qu'une corde de quelque six pieds de longueur avait été trouvée près de la fosse où fut découvert le corps de Pierre Marquis. Il a expliqué que la présence de cette corde à cet endroit précis était étrange, parce qu'il n'y avait pas d'habitations à moins de vingt arpents et qu'il n'y avait pas d'endroit où l'on pouvait se procurer une corde du genre dans les environs.

Cependant, cette mince preuve n'a pas semblé satisfaire la Couronne, puisqu'elle a fait une demande pour présenter la fameuse preuve de faits similaires.

Dans le voir-dire (hors de la présence des jurés) qu'elle a présenté, elle a fait entendre pour une quatrième fois l'inspecteur Martin Healy, de la Sûreté provinciale.

Interrogé par Me Bienvenue, le policier a relaté les faits de la journée du 5 juillet dernier, où, sur des indications fournies par Léopold Dion, l'accusé, on retrouvait les corps de trois victimes.

L'inspecteur Healy a narré le triste pèlerinage qu'il fit ce jour-là en compagnie du sergent-détective André Ste-Marie et de l'accusé.

La découverte du corps de Pierre Marquis a déjà été mise en preuve devant les jurés, et le policiers s'en est tenu hier après-midi à la découverte des corps d'Alain Carrier et de Michel Morel. Il a raconté que les deux cadavres avaient été retrouvés dans une fosse commune, à quelque douze milles de l'endroit où furent découverts les corps de Pierre Marquis et de Guy Luckeniuk, le premier garçonnet à disparaître.

Si le juge Lacroix accède à la demande de la Couronne, cette dernière devra faire entendre plusieurs témoins qui viendront dire aux jurés dans quelles circonstances les jeunes victimes sont disparues.

Cette preuve prendra au moins deux jours, c'est-à-dire qu'elle ne se terminera probablement pas avant mercredi soir.

Léopold Dion a-t-il tenté de se suicider?

Léopold Dion a-t-il tenté de se suicider alors qu'il était détenu aux quartiers généraux de la sûreté provinciale, entre le 27 mai et le 11 septembre.

Le procureur de la défense, Me Guy Bertrand a posé la question à plusieurs reprises hier matin alors qu'il contre-interrogeait l'inspecteur Martin Healy de la sûreté provinciale.

Le témoin a déclaré qu'il n'avait jamais eu connaissance que l'accusé ait essayé d'attenter à ses jours.

Me Bertrand a demandé à M. Healy si ce dernier n'avait pas remarqué quelque chose d'anormal, le matin du 11 septembre, alors que Dion se préparait à aller subir son enquête préliminaire.

L'inspecteur Healy a alors déclaré que Dion était étendu dans sa cellule, au moment où il vint pour aller le voir, et qu'il avait une serviette sur la tête.

"Il est demeuré ainsi pendant une quinzaine de minutes", a dit M. Healy.

A ce moment, Me Jean Bienvenue, procureur de la couronne, a demandé à M. Healy s'il avait rencontré, au cours de sa carrière, des prisonniers qui étaient plus acteurs que d'autres.

Le témoin a répondu dans l'affirmative. Dion, dont le masque était demeuré impassible jusqu'à ce moment, fit alors un large sourire.

Me Bertrand revint à la charge et demanda au témoin s'il avait déjà vu des prisonniers se frapper la tête contre les murs ou mordre des gardiens, en actant pour faire rire les autres.

M. Healy répondit alors dans la négative. Nouveau sourire de Dion.



● INAUGURATION DE LA CORNE AUX TRESORS. — L'ouverture officielle de LA CORNE AUX TRESORS a eu lieu hier soir au Château Frontenac sous la présidence d'honneur du vice-recteur de l'Université Laval, M. Louis-Philippe Bonneau. Mlle Gisèle Côté présidente de l'Entraide universitaire mondiale, section locale a souligné peu avant l'inauguration que les étudiants voulaient atteindre cette année à leur exposition-vente, un objectif de $8,000. Une vingtaine de pays sont représentés à la Corne aux Trésors qui servira pendant plus d'une semaine de lieu de rendez-vous pour les amateurs d'objets d'art, des Indes, de Pologne, d'Australie, du Japon, de Corée, du Mexique, de l'Espagne etc. Sur cette photographie nous voyons de gauche à droite: le Dr Henri Ouellet, de l'E.U.M., M. Jean Bazin, président de l'Agel, M. Louis-Philippe Bonneau et Mlle Gisèle Côté. Il est à souligner que deux comptoirs sont ouverts au public, celui du Château Frontenac et celui du Pavillon Pollack à la cité universitaire. (Photo l'Action, par Marcel Laforce).

Plage Jacques-Cartier à Ste-Foy

Les résidants veulent acheter les terrains mais la cité s'y refuse

Par Jacque DeRome

Verra-t-on un exode massif à la Plage Jacques-Cartier à Ste-Foy? Les délégués de plus de 80 familles estivantes de Ste-Foy, qui ont présenté leurs revendications hier soir au conseil de ville de Ste-Foy, sont retournés à leurs domiciles, bredouilles et surtout amers. Ces gens qui voulaient se prévaloir du droit de tout citoyen, soit celui de devenir propriétaire du terrain sur lequel leur habitation est construite, se sont présentés pour la quatrième fois devant le Conseil de Ste-Foy, pour se voir répondre que la ville n'a pas l'intention de vendre, seulement de louer pour 3 ans ou moins. Sinon...

Rapport du gérant de Ste-Foy

Avant de rendre sa décision à ce sujet, le conseil de la Cité de Ste-Foy avait pris connaissance du rapport du gérant de la ville, M. Gérard Reny, sur les terrains de la Plage Jacques-Cartier, ou Crescent Beach.

Le lot no 376 dont il est question, est composé de sept lopins de terre qui sont situés à l'extrémité sud des limites de Ste-Foy, face au fleuve St-Laurent, à l'ouest du Pont de Québec. La superficie totale du terrain à marée basse est de près de 3,230,000 pieds carrés soit 73 acres et à marée haute, de 2,125,000 pieds carrés, soit 48 acres.

Le lot 376 a une longue histoire. Il a déjà appartenu à la Couronne, à la Cie de Chemin de Fer Grand Tronc, aux Chemins de Fer Nationaux et ensuite au ministère fédéral du Transport. La Cité de Ste-Foy acheta en 1961, de ce dernier organisme, le terrain mentionné. Au moment de l'achat par la Cité de Ste-Foy, il y avait déjà sur ce lot, des locataires de terrains qui avaient signé des "promesses d'achat" pour les terrains loués advenant que le fédéral décide de les vendre. Ces promesses d'achat avaient été transférées à la Cité de Ste-Foy lors de l'achat par celle-ci.

M. Reny mentionne dans son rapport que l'économie de Ste-Foy, comme celle de la Province d'ailleurs, a pris un essor considérable. "Cette économie s'oriente de plus en plus, dit-il, vers l'industrialisation des terrains de périphérie de Ste-Foy. Une première réalisation modeste mais remplie de promesses, est en voie de parachèvement dans la partie est de la vallée nord de Ste-Foy, connue sous le nom de Parc Jean Talon. Le potentiel industriel de la vallée-nord de Ste-Foy est admis et reconnu comme étant de première importance pour l'avenir de Ste-Foy et la stabilisation économique du Québec Métropolitain."

M. Reny déclare dans son rapport, que sans être aussi vaste que celui de la vallée-nord de Ste-Foy, le terrain de Crescent Beach, Plage Jacques-Cartier, à cause de la possibilité qu'il offre de récupération à sa pleine grandeur à marée basse, par sa situation géographique comme installation portuaire idéale, par les facilités d'accès à la vallée industrielle, via la gorge de Cap-Rouge, semble le complément logique du contexte industriel de Ste-Foy, déjà amorcé dans la vallée-nord.

M. Reny apportait dans son rapport deux solutions :

1) Décréter l'utilisation éventuelle du territoire en zone industrielle et en conséquence, en demeurer propriétaire.

2) Conserver le caractère résidentiel actuel du secteur et vendre les terrains aux présents locataires.

Advenant que la Cité de Ste-Foy demeure propriétaire des terrains qui sont devenus d'une extrême importance pour les besoins du plan d'égout collecteur, M. Reny soulignait la possibilité de renouveller les baux actuellement en vigueur, mais en les modifiant pour y inclure les frais des services municipaux requis.

"Si par contre, le conseil décide de vendre les terrains aux présents locataires, les conditions suivantes devraient être respectées: 1) Le territoire devrait être subdivisé d'une façon appropriée, convenable au concept de subdivision d'une cité comme Ste-Foy, et les lots décrits et cadastrés. 2) Les services d'hygiène publique requis par la loi pour les cités, aqueduc et égout devront être installés. Les égouts devant être éventuellement raccordés à une usine de traitement. 3) Un système de voirie adéquat devra être prévu et construit tant sur la plage même que pour les accès à cette plage."

Les édiles de Ste-Foy n'ont pas, pour le moment, donné suite au rapport du gérant de la ville et ils ont adopté une résolution qui maintiennent le statu- quo, puisque les terrains pourront être loués pour une période n'excédant pas trois ans.



● M. PAUL BOUSQUET, ing. . (au centre), directeur du port de Québec, était le conférencier invité hier au club 2-N. Sa conférence portait sur le port de Québec. Sur la photo, l'on voit M. Fernand Trépanier, président du club 2-N, M. Paul Bousquet et M. Jean-Louis Savard, qui présenta le conférencier.
(Photo l'Action, par Marcel Laforce).

Les à-côtés de la 3

Léo Ferré

Il se peut que la tristesse soit moins sombre quand elle chante, et la révolte moins redoutable quand elle s'auréole de poésie, mais un fait est là, c'est que Léo Ferré navigue dans tous les remous de l'âme, l'âme humaine dans ce qu'elle a de plus réaliste et de moins aisément joyeux!

Non pas que le récital ait été foncièrement déprimant! Léo Ferré a d'abord de la voix, ce qu'on ne saurait dire de tous les fantaisistes, et il se renouvelle ce qui est rare aussi! Thèmes et tonalités varient, et c'est d'une voix sonore et bien timbrée qu'il détaille des chansons qui en sont vraiment. A peine monologuera-t-il, une fois de temps en temps, avec le piano comme musique de fond, l'accompagnateur aveugle étant musicien accompli, et favorisant les jeux d'ombres qui ne sauraient l'incommoder. La lumière et l'ombre jouent un grand rôle du point de vue spectaculaire et les projecteurs sont la responsabilité de Madeleine Ferré, l'épouse de l'artiste. La scène, tour à tour baignée de jour ou de nuit, ne pouvait que contribuer à l'intensité dramatique du récital, et il serait mesquin de déplorer la crudité de certains jets couleur de sang, et la trop grande fréquence du noir!

C'est dans un complet de velours couleur de grisaille, les yeux clignotants dans un masque sympathique, le geste sans timidité mais non exagéré, que Léo Ferré a fait hier soir la conquête du public québecois sur la scène du Capitol. Insistons tout de suite sur la diction impeccable du chanteur, dont on ne perd pas un mot, et dont les nuances nous amènent à "voir dans la pluie le sourire du vent" comme il le chante poétiquement! La mort l'a certes plus d'une fois inspiré, mais il la regarde bien en face, sans terreur, et si ses poèmes irradient peu l'espoir, on peut dire qu'ils prônent aussi, bien des vérités!... Sur les hommes par exemple, "dont le coeur est mangé par la cervelle"; sur la côte d'Azur, "où le soupir joue à la roulette"; sur la vie "où il faudrait pouvoir faire marche arrière, comme on fait pour danser le tango", etc...

Il est des chansons attachantes comme cet impressionnant "Nous deux"; il est des rythmes agréables, comme "Le temps du plastique"; il en est couleur de nature... humaine, comme "Jolie môme"; il est des satyres gaillardes, gentiment effrontées, comme "Les rupins".

Hors les gestes et les jeux de lumière, seul le chapeau trouvera parfois à s'exprimer et ajoutera au réalisme de certaines chansons et complaintes. Car, à Leo Ferré, il faut rendre ce témoignage de pousser jusqu'au raffinement l'art de nous rendre acceptable, en chansons, ce que la vie sait avoir de sombre, de contrariant, de tragique et d'éphémère.

Un récital qui sort des sentiers battus, et qui plaît incontestablement par la personnalité bouillante de Léo Ferré, par la véracité des poèmes où l'argot se greffe parfois effrontément sur le doux parler de France, et par la variété des airs d'un charme prenant. Emile Caouette présentera Léo Ferré encore ce soir et demain, au Capitol, pour l'agrément des amateurs de soirées exceptionnelles.

Françoise L. Roy

Mort du père du journaliste Jacques Monnier

Nous apprenions avec regret hier, la mort de M. Robert Monnier, âgé de 77 ans, demeurant à 15, rue François Cadennes, Gisors, (Eure) France. M. Monnier laisse quatre fils, dont le journaliste bien connu Jacques Monnier de Québec.

Les funérailles de M. Robert Monnier auront lieu mercredi.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Les moyens d'être maîtres chez nous

"Maîtres chez nous". Cette formule lapidaire a capturé l'imagination du Québec parce qu'elle correspond à un moment d'histoire. Le moment de vérité pour un peuple qui fait l'inventaire de sa situation. Le moment des ambitions légitimes qui s'éveillent. Le moment où l'occasion semble s'offrir pour opérer une bifurcation dans les voies de l'avenir.

Comment être "maîtres chez nous"? Sans doute, par tous les moyens conjugués de la politique et de l'économie; par l'éducation et par le commerce; par l'initiative personnelle comme par la planification collective. Chacun de ces moyens est essentiel à l'objectif d'ensemble; mais aucun n'est suffisant en lui-même.

Tous les peuples qui sont subitement saisis, comme nous le sommes actuellement, de la fièvre d'être maîtres chez eux éprouvent la même tentation. "La politique, croient-ils, voilà notre salut"! Comme s'il suffisait de quelques changements artificiels dans les institutions pour déterminer une transformation dans la substance d'une société: les perspectives d'un tableau demeurent identiques, même après qu'on en ait changé le cadre ! Certes, la politique a son rôle à jouer; mais d'abord et avant tout comme l'agent catalyseur des énergies individuelles. La politique peut fournir le cadre. Ce n'est pas elle qui peut définir, par ses jeux exclusifs, les perspectives ou créer la substance...

Lorsqu'un pays veut être "maître chez soi" en se fiant uniquement à la politique, comme ce fut le cas pour Cuba de Castro, il aboutit inévitablement à se donner de nouveaux maîtres. Car alors, la puissance de conquête qui anime une population est détournée de son but. Elle n'est plus que négativisme et récrimination. Au lieu de chercher en soi des mobiles d'action, elle s'abîme dans la haine des autres.

Au Canada français, la volonté d'être "maîtres chez nous" n'est pas toujours exempte d'un courant de xénophobie. Un économiste disait, la semaine dernière, que ces quelques rumeurs agitées nuisaient déjà aux investissements européens qui commençaient de s'intéresser de plus en plus au Québec. Il est vrai que l'apport étranger dans l'industrie et le commerce est disproportionné à l'influence qu'y exercent les citoyens eux-mêmes de la province. Mais les Etats-Unis n'étaient-ils pas dans une situation analogue, il y a un siècle à peine ? L'important n'est donc pas de renverser, par un coup de tête, un état de chose qui ne saurait qu'obéir aux progrès d'une évolution. L'important est de se préparer à rétablir l'équilibre.

C'est exactement ce que le Québec accomplit, actuellement, par le flot d'hommes bien préparés qui sortent de nos universités et de nos établissements technologiques. C'est également ce que font les hommes d'affaires qui, utilisant les armes économiques de leur époque, parviennent à mettre l'épargne de nos gens au travail.

A cet égard, le bilan de la société "Les Placements Collectifs Inc." est une leçon d'initiative et de confiance. Dans ses pages de nouvelles, "l'Action" a donné aux succès de cette institution financière canadienne-française l'importance qu'ils méritent. Notre journal en fera systématiquement autant pour les autres entreprises de même nature qui nous fourniront des rapports de leurs activités.

Parler d'être "maîtres chez nous" au Québec est une illusion de la démagogie, si le rêve de tout un peuple est orienté uniquement vers les facilités impossibles des solutions politiques. Il n'y a pas de chemin de raccourci vers l'avenir. Un peuple est maître chez soi, quand il consent les sacrifices nécessaires et quand il le mérite par sa compétence et son travail.

La réussite des "Placements collectifs" est une manifestation de ce travail et de cette compétence.

Lorenzo Paré

Une mince victoire pour le Québec

De la conférence fédérale - provinciale qui vient de se terminer, il y aurait beaucoup à dire. Nous y reviendrons à l'occasion. Pour l'instant, constatons que le Québec n'a pas obtenu tout ce qu'il demandait mais il a gagné quelque chose.

Parce que notre province a gagné quelque chose, M. Diefenbaker estime que M. Pearson se laisse mener par M. Lesage. Parce que notre premier ministre n'a pas obtenu tout ce qu'il réclamait, M. Johnson l'accuse d'être revenu en mouton alors qu'il était parti en lion.

Ces deux appréciations, presque contradictoires, nous semblent exagérées. De la part de l'ex-premier ministre du Canada, c'est un peu de dépit. On n'aime jamais qu'un successeur répare, ne fut-ce que partiellement, une injustice dont on a été complice. En somme, les concessions du Fédéral aux provinces, ne font que corriger partiellement un déséquilibre dont le Québec avait tout particulièrement à souffrir. En somme, Ottawa a fait un pas sur la voie de la justice.

Ce pas aurait pu et aurait dû être plus long. Il nous vaudra 42 millions; mais les exigences de M. Lesage équivalaient à une somme de 150 millions. Faut-il en conclure que le lion s'est transformé en mouton ? Que M. Johnson le dise, c'est de bonne guerre; mais notre premier ministre a accepté cet arrangement faute de mieux, tout en demeurant en désaccord avec les autres participants.

Comme toujours Ottawa a traité les provinces avec parcimonie. Les quelques millions qu'elles ont pu décrocher sont loin de correspondre à leurs besoins. Québec devra tirer la langue. Où le ministre des Finances prendra-t-il les millions qui lui manqueront pour l'éducation, la voirie, etc., etc. ?

Un espoir subsiste : Une autre conférence aura lieu au début de 1964. Les provinces y gagneront encore quelque chose. Tant et aussi longtemps que le Fédéral consentira à négocier, les provinces pourront espérer lui arracher une partie des champs de taxation que le pouvoir central leur a dérobés à la faveur de la guerre. Mais, hors le Québec, qui s'en soucie vraiment ?

Louis-Philippe ROY

Il faut une enquête en Cour supérieure

Deux faits nouveaux dans l'affaire de la Cour municipale québecoise : En premier lieu, le Procureur général, M. René Hamel, considère comme inusitée la proposition du maire Wilfrid Hamel. Celui-ci, on le sait, a suggéré qu'un comité spécial formé de deux représentants du Procureur général et du syndic du Barreau étudie le cas des irrégularités contatées récemment au sujet du greffe du tribunal civique, et formule les recommandations qu'il jugera appropriées. M. René Hamel dit en somme qu'il revient à la Ville elle-même d'étudier objectivement les témoignages rendus le 6 novembre dernier Si, de l'avis de ses conseillers juridiques, la Cité estime devoir pousser l'affaire plus loin, la loi est là (S.R.Q., 1941, ch. 214) qui lui confère toute latitude de demander une enquête officielle au sujet d'éventuels gestes de fraude ou de corruption.

Second point : Face à pareille réponse du Procureur général, l'échevin Gérard Moisan fait nettement savoir que, dès jeudi prochain, alors que se réunira le Conseil de ville, il soumettra à ses collègues une motion demandant au juge en chef Frédéric Dorion de décréter la tenue d'une enquête devant un juge de la Cour supérieure. Le tout, conformément à la teneur de la loi même à laquelle l'assistant procureur général, Me Charles-Edouard Cantin, fait allusion dans la lettre qu'il vient de transmettre au maire, au nom de M. René Hamel.

Une conclusion claire, nette, précise saute aux yeux: C'est que, jeudi, le Conseil municipal québecois doit se rallier à la motion Moisan. En d'autres termes ,demander précisément qu'une enquête en bonne et due forme ait lieu devant un magistrat de la Cour supérieure. C'est cela que prévoit la loi dans le cas où des autorités municipales jugent la chose nécessaire. Et c'est effectivement le geste qu'il y a lieu de poser, pour savoir au juste où l'on en est, pour que pleine et entière lumière se fasse.

En bref, qu'au plus tôt, la Ville demande officiellement au juge en chef de la Cour supérieure d'instituer une enquête ! Plusieurs membres du Conseil municipal ont déjà annoncé qu'ils appuient ce voeu et ils ont bien fait.

Odilon ARTEAU

Lettre de Paris

De Gaulle à Washington

De notre correspondant particulier
Maurice HERR

Dans le Boeing "Château-de-Chambord" qui l'emmenait aux obsèques du président Kennedy, le général de Gaulle est resté pratiquement seul pendant neuf heures à l'intérieur du salon spécialement aménagé pour ce voyage. Le vieil homme, qui venait d'avoir 73 ans, a partagé le temps de ce vol funèbre entre le travail et la méditation. Il ne s'est ouvert à personne de ses pensées. Mais en arrivant sur le sol américain, il offrit à la foule qui le saluait bruyamment le visage d'un homme bouleversé et que l'événement accablait visiblement. Ecartant les journalistes et les micros, il murmura simplement, en anglais : "C'est une tragédie. L'heure n'est pas aux déclarations mais à la prière".

Il arrivait à Washington, comme il s'était promis de le faire voici quelques semaines lorsque, à la suite de la visite faite dans la capitale américaine par son ministre des Affaires étrangères, M. Couve de Murville, il avait jugé que le temps était venu de rencontrer le président Kennedy. Mais celui-ci était à jamais enfermé dans son cercueil de bronze . . .

Tout au long de cette année 1963, John Kennedy avait multiplié les appels du pied en direction de Paris. De Gaulle n'avait pas bronché. "A quoi bon, disait-il à ses intimes, aller à Washington pour rencontrer le président Kennedy, qui n'a rien à me dire, et auquel je n'ai rien à dire. Mieux vaut attendre un meilleur climat". Il n'avait même pas retenu la suggestion américaine concernant la possibilité d'un arrêt du président Kennedy à Paris lors de la tournée européenne du mois de juin dernier. L'avion présidentiel avait donc survolé la France sans s'y poser.

Le président de la République française marquait-il quelque humeur à l'endroit du chef de la nation américaine ? On ne pouvait pas manquer d'évoquer à ce propos l'affront infligé au président Roosevelt au printemps de 1945. Lorsqu'au retour de la Conférence de Yalta, l'homme d'Etat américain invita de Gaulle à le rencontrer à Alger, le président du gouvernement provisoire de la République française, qui désapprouvait les "arrangements" conclus en Crimée entre les Anglo-Américains et Staline, refusa tout net cette rencontre, Il ajouta : "Alger est terre française, et je n'ai pas à y être invité, fut-ce par le président des Etats-Unis !" Quelques semaines plus tard, le président Roosevelt rendait le dernier soupir, sans avoir pu s'expliquer avec de Gaulle dont l'intransigeance lui paraissait dérisoire, eu égard à l'état de faiblesse lamentable dans lequel se trouvait la France au sortir de cette guerre qui avait fait d'elle une nation humiliée et ruinée.

× × ×

De Gaulle est-il foncièrement antiaméricain ? Ou bien vit-il dans le souvenir des avanies que Washington lui fit subir tout au long de cette douloureuse période où il n'était aux yeux de l'administration américaine, qu'un général rebelle en exil entouré d'une poignée de fidèles plus riches d'espoir que de moyens ?

Certes, le général est rancunier, surtout lorsque ce qu'il appelle "le rang" est en cause. Il a dans ce cas la mémoire de la mule du pape, chère à Alphonse Daudet. Mais il sait passer outre à ses sentiments personnels lorsque sont en jeu les plus graves problèmes politiques. Etait-il brouillé avec John Kennedy ? Certainement pas, mais il n'approuvait pas — n'approuve toujours pas — toutes les orientations et toutes les initiatives de la politique américaine.

On connait la thèse gaulliste concernant la nature et le fonctionnement de l'alliance atlantique. Elle se résume en quelques mots. Les Etats-Unis ont la puissance, mais ils ne possèdent pas nécessairement la capacité politique de diriger seuls les affaires du monde libre. Au surplus qui dit alliance dit partenaires égaux et cette alliance sera d'autant plus forte et plus solide que chacun des partenaires sera maître de son destin. L'hégémonie politique, économique et militaire d'un seul est le plus détestable des ciments. Il faut donc que face aux Etats-Unis mais à leurs côtés les nations de l'Europe occidentale s'affirment et prennent leurs responsabilités propres.

Cette conception a jeté la perturbation dans le fonctionnement de l'alliance atlantique et provoqué un certain refroidissement des rapports franco-américains. Il n'empêche que de Gaulle appréciait le "jeune homme courageux" de la Maison-Blanche, aux côtés duquel il se rangea immédiatement et résolument dans chacune des crises Ouest-Est et, qu'en retour, le président Kennedy ne cachait pas son admiration pour l'homme d'état français. Les heurts politiques n'excluaient pas l'estime réciproque que se portaient les deux hommes, deux "tempéraments" faits pour s'affronter et se comprendre.

× × ×

Après le récent séjour de M. Couve de Murville à Washington, il était clair que le "dégel" était en vue, après plus d'une année de bouderie politique, aggravée aux yeux de l'opinion par des déclarations maladroites et des campagnes de presse intempestives. De Gaulle devait rencontrer Kennedy en janvier prochain, ou au plus tard avant le printemps. Le président américain attachait une grande importance à cette rencontre et, à Dallas même, la veille de son assassinat, il avait étudié le dossier du contentieux franco-américain avec le vice-président Johnson. "De Gaulle a raison cinq ou six fois sur dix, disait-il. Je suis sûr, maintenant, qu'il comprendra qu'il peut aussi avoir tort quelquefois".

Mais la disparition du président Kennedy est venue interrompre cette marche vers ce petit "sommet" occidental. Et, après les changements de pilote intervenus à Washington, Bonn, Londres et Rome, de Gaulle se retrouve à la barre avec sa seule expérience. Il ne se dissimule pas que la mort de ce président Kennedy est un événement lourd de conséquence susceptible d'ouvrir une crise d'envergure non seulement au sein de la communauté occidentale, mais aussi dans le monde entier.

Aussi bien, le président de la République française a-t-il tenu à assister personnellement aux obsèques de M. Kennedy et à prendre rendez-vous avec le président Johnson, qu'il rencontrera à Washington dans quelques semaines.

(Droits réservés B.I.P. et l'ACTION)

Regards sur le Concile :

Les évêques et la curie romaine

(III) Priorité des évêques sur la curie



Ecrit spécialement pour L'ACTION
par Bernard Lambert, o.p.
Expert du Concile

S'il est permis de tirer déjà des conclusions de l'intervention du Cardinal Lercaro pour connaître le sentiment du pape au sujet de la création éventuelle d'un collège épiscopal qui s'ajouterait aux congrégations existantes, on peut en déduire que le pape songe à la fois à une institution qui serait du genre des Consistoires anciens, mais qui tiendrait compte aussi des options doctrinales manifestées le trente octobre dernier par le Concile, en faveur de la collégialité. Ce ne sera donc pas une simple répétition de l'ancien, mais à partir de l'ancien, on verra à créer des institutions qui tiennent compte de Vatican I et de Vatican II.

Le Cardinal Rugambwa fit faire au projet un autre pas. Le problème du gouvernement de l'Eglise ne sera pas résolu en appelant un certain nombre d'évêques à la Curie, c'est-à-dire en donnant à la Curie un caractère plus international ou même en instituant une nouvelle Congrégation représentative du Collège épiscopal, ou enfin en instituant de nouveaux patriarcats. Le coeur de la question consiste dans une revision profonde et précise de tout l'ensemble des offices centraux de l'Eglise pour en proportionner le fonctionnement au message du salut de l'Eglise. Ce sujet est d'une telle importance qu'il devrait constituer un projet à lui seul. Le Cardinal propose donc de créer une commission spéciale chargée de recueillir, d'apprécier et de coordonner les opinions et les suggestions des Pères, en vue de préparer un projet qui sera ensuite soumis à l'examen du Concile. Les modérateurs devraient prendre ce projet en charge le plus tôt possible. La commission serait en partie nommée par le pape et en partie élue par le Concile. Il faudrait éviter que le projet soit trop général. Il devrait être, au contraire, organique dans ses principes et ses conclusions.

Le Cardinal Lercaro avait déterminé les principes; le Cardinal Rugambwa fixa la procédure. Désormais, on savait où l'on allait en venir, peu importe les excès d'un côté comme de l'autre, voire même les accusations non fondées, par exemple celle d'un co-gouvernement du pape et des évêques.

x x x

Enfin, le Cardinal Ottaviani vint !

Il s'en prit tout d'abord avec véhémence au Cardinal Frings de Cologne pour son intervention sur le Saint Office. Il s'en prit aux cinq questions posées par les modérateurs, questions posées forcément de manière équivoque puisque l'assemblée s'était fourvoyée au point d'y donner une réponse majoritaire positive; il s'en prit à la collégialité épiscopale qui, selon lui, n'avait pratiquement jamais existé chez les Apôtres. Ces arguments faisaient corps avec ceux qu'il avait exposés la veille dans la Commission théologique. Le Concile était donc pris, selon lui, dans un cercle vicieux : à partir d'un désir actuel de collégialité, on remontait aux temps apostoliques pour l'établir, et de ce point de départ vacillant, on tirait des conclusions révolutionnaires. Le sens du vote du 30 octobre n'était donc pas définitif et la Commission théologique n'était pas liée par ses résultats. La question ne serait pas résolue tant que la Commission théologique n'en aurait pas jugé.

C'était mettre la Commission théologique au-dessus du Concile, ce qui allait évidemment contre le Droit canon qui déclare que le Concile jouit de l'autorité entière et suprême dans l'Eglise; c'était aussi mettre certains membres de la Commission théologique au-dessus du Concile, ce qui allait à son tour contre la primauté du pape et l'autorité du magistère infaillible des évêques unis au pape.

Le Concile n'avait pas besoin d'une telle véhémence pour comprendre. Certain document qui mettait les points sur les "i" avait aidé les plus hésitants à se faire une opinion . . .

x x x

Que faut-il tirer de ce débat ? Certaines choses sont condamnées et vont certainement changer, sous la pression conjointe du pape et de la majorité des Pères. Les limites de temps sont fixées : d'ici à la troisième session, le projet de réforme, ainsi que l'a indiqué le Cardinal Rugambwa, devra être prêt, ce qui donne vraisemblablement six mois ou un an. Le choix de cette limite de temps correspond, on peut le croire, aux intentions du pape lui-même et précise son discours aux membres de la Curie une semaine avant l'ouverture de la session.

On connait déjà, pour une part, les sentiments de la Curie romaine. Ainsi que le disait le Cardinal Marella dans son rapport préliminaire à la discussion sur le présent projet conciliaire, la Curie romaine n'était pas fermée à l'évolution. Elle était prête à accueillir dans son sein de nouveaux membres, et même elle ne demandait pas mieux. Elle ne voulait pas dominer les évêques, mais être uniquement à leur service et protéger leur autorité.

Mais il est clair que si ces idées sont acceptées universellement au Concile, le coeur de la question n'est pas là. Si l'on assimile les éléments nouveaux au statut actuel de la Curie, on ne fait dans le fond que changer celle-ci tout en la laissant la même. Au lieu donc d'avoir : le pape, les évêques, la Curie; on aurait à nouveau le pape, la Curie, les évêques, ainsi que le disait le Cardinal Alfrink, archevêque d'Utrecht. Toute la question est que la Curie soit au service du pape et des évêques.

Mais pourquoi donc tant de bruit ?

Votre opinion

Droit de vote à 18 ans

Beauceville, novembre 63
M. le Rédacteur,

Après Québec, Ottawa se prépare à passer une législation pour accorder le droit de vote à partir de l'âge de dix-huit ans.

Il est possible que nos jeunes de 1963 aient plus de maturité que les jeunes de l'autre génération, mais ce n'est pas sûr qu'ils en aient assez pour donner un bon jugement, quand il s'agit de choisir les chefs de la nation.

Cependant on ne parle pas de donner à ces mêmes jeunes leur majorité à 18 ans, c'est-à-dire que ces jeunes vont pouvoir voter pour des programmes dont ils n'auront aucune responsabilité, comme les taxes sur les propriétés, car ils n'ont pas le droit de posséder une maison avant l'âge de 21 ans.

Ils ne peuvent pas, non plus, avoir un permis de conduire avant l'âge de 21 ans, sans que leur père en assume la responsabilité.

Et c'est la même chose lorsqu'ils veulent s'acheter une automobile et l'assurer.

Il faudrait de toute nécessité qu'en même temps qu'il accordera le droit de vote à 18 ans à notre jeunesse, on lui donne le droit aussi de posséder des biens, d'avoir des permis de conduire et de s'assurer sans avoir besoin de faire toujours signer leur père qui, lui, en a déjà assez de ses propres responsabilités et de celles du reste de sa famille.

Alors soyez logiques, messieurs du gouvernement. Si vous voulez que les jeunes vous élisent députés à la prochaine élection, donnez-leur aussi le droit de vivre de leur propre responsabilité et de posséder des biens que vous pourrez au moins taxer si vous en avez besoin. Enlever aux parents la responsabilité légale de cette jeunesse si intelligente et qui nous fait tellement honneur.

Néophobe.

L'enquête sur le séparatisme

Ste-Foy,
le 17 novembre 1963
M. le rédacteur,

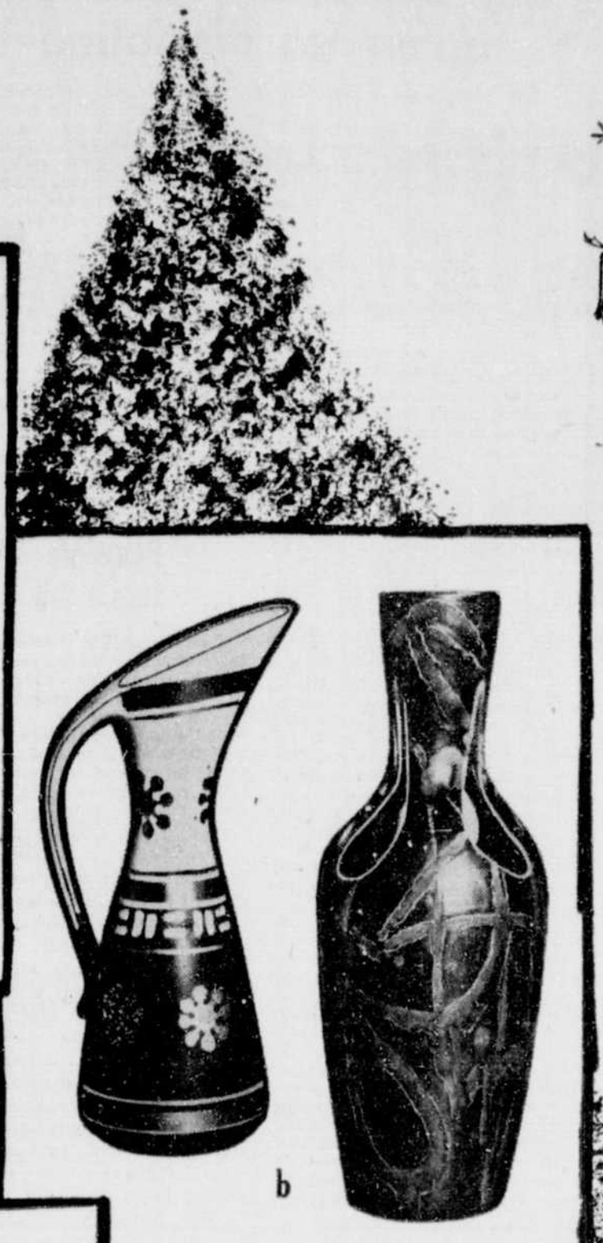
S'il faut croire aux chiffres qu'a fournis l'enquête du Maclean, j'estime que cette enquête est un démenti formel à M. Jean Lesage. En effet, à sa descente d'avion lors de son retour de Paris, il avait déclaré à Pierre Berton et à d'autres journalistes que les séparatistes étaient le petit nombre, de jeunes fous et de jeunes écervelés. Or, l'enquête a révélé que 20% des Québecois voteraient pour l'indépendance s'il y avait des élections demain. Si je ne me trompe, cela fait un peu plus d'un million de personnes. Où est donc le petit nombre, M. Lesage ? Il fut aussi révélé que 50% des professionnels étaient souverainistes. Où sont les jeunes fous et les jeunes écervelés, M. Lesage ? Si vous savez compter, vous verrez que le nombre d'indépendantistes a augmenté de 150% depuis l'an dernier, alors qu'ils n'étaient que 5%. Cela signifie qu'en 1965, ils seront 32.5% de la population et en 66, lors des élections, 56%.

Si l'on songe que Caouette a fait élire 26 députés avec 11% du vote et que les séparatistes sont déjà rendus à 20%, je commencerais à les craindre, M. Lesage, à votre place. Surtout avec René l'évêque derrière vous !

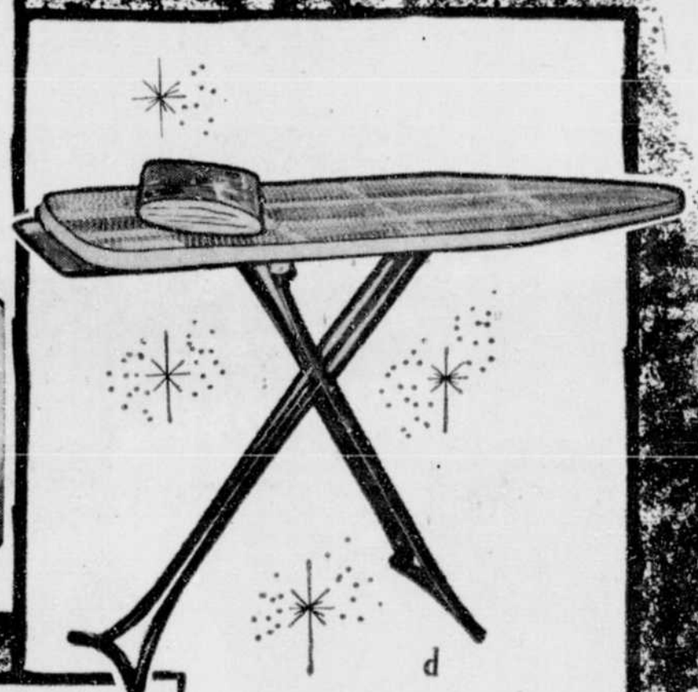
1582, ave Stanley,
Pierre Brousseau,
Ste-Foy.

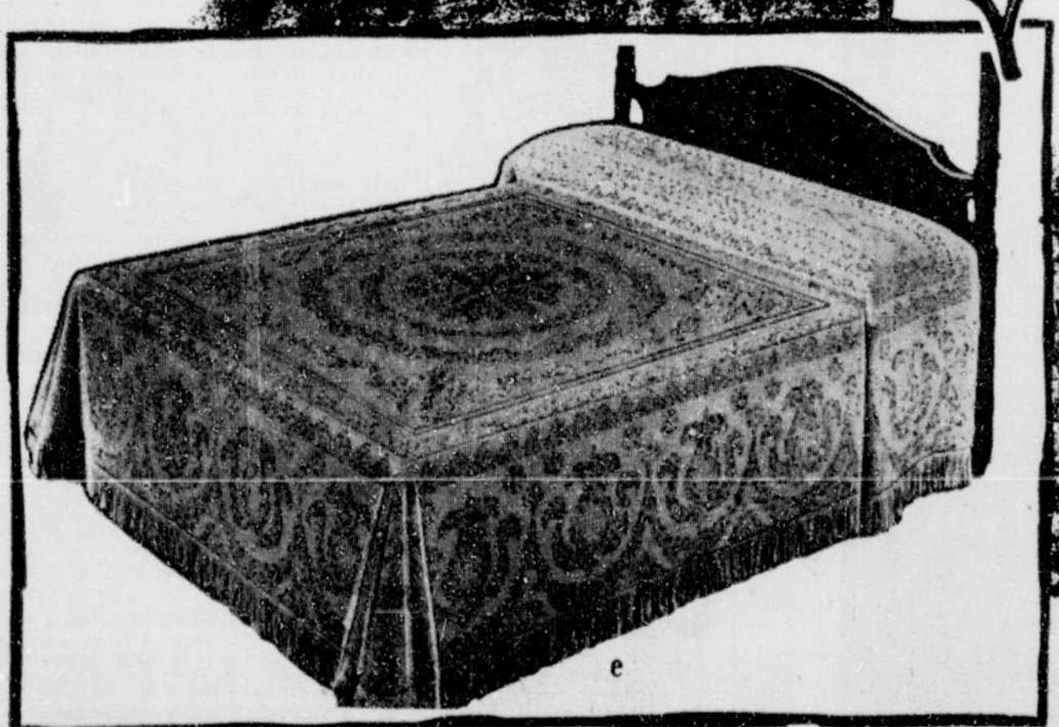


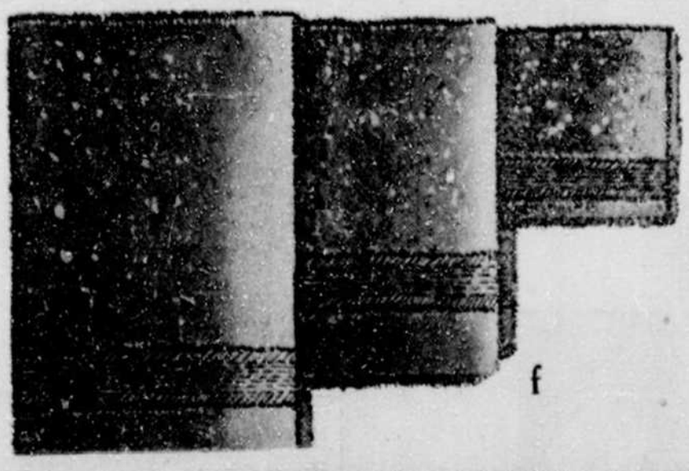
a

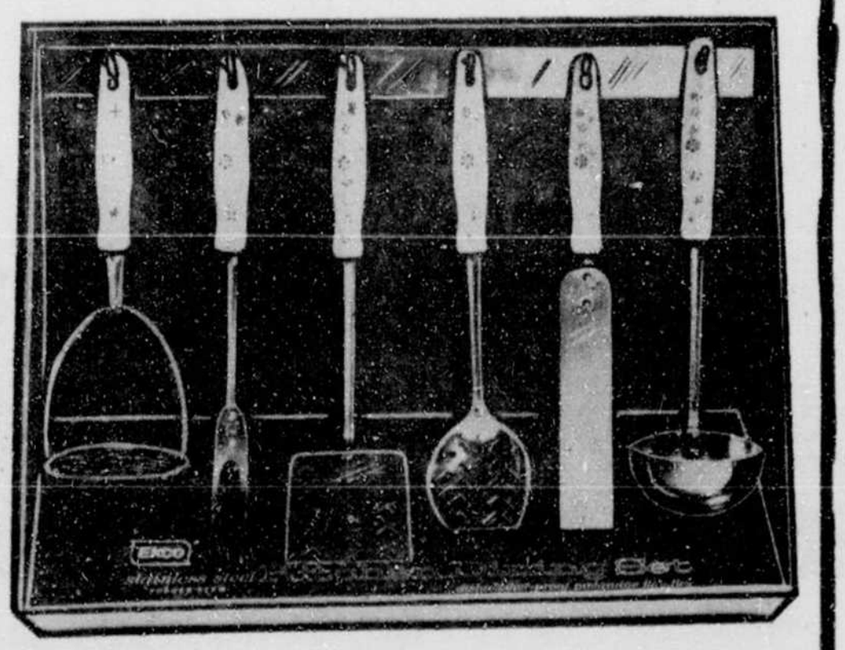

b


c


d


e


f


g

Paquet

Comblez vos désirs des fêtes chez Paquet

Les cadeaux pratiques font toujours plaisir

a - SECHOIR A CHEVEUX LADY SUNBEAM
Modèle HD-8 compact, dans un magnifique étui haute-mode. Réglage de chaleur à 5 positions, vous assurant une grande circulation et température appropriée de l'air. Séchant 10 à 15 minutes plus vite que les autres séchoirs. **24.95**
Paquet, appareils électriques, 5e étage.

b - DECORATIVES PIECES DE CERAMIQUE
La céramique aux formes et couleurs très variées, plaît en toutes occasions... Paquet vous propose le plus considérable assortiment, et le plus représentatif en ville, pièces de diverses origines : canadienne, allemande, anglaise, italienne, belge, française... Tels qu'illustrés — Laurentian **4.19** - Brun et or (allemand) **4.99**
Paquet, rayon du cadeau, 3e étage.

c - JOLIS COUSSINS
finis velours, satin ou corduroy, de formats carré ou rond, avec boutons ou dessus piqué, dimensions : 12" x 12" ou 14" x 14". Rayé vert, or, vert pâle ou brun, or et melon. Unis blanc, rouille, bleu, rose, vin, melon, beige, brun, orange brûlée, or, vert, turquoise, aqua. **2.49** et **3.99** ch.
Paquet, garnitures de maison, 4e étage.

d - SOLIDE PLANCHE A REPASSER
en robuste métal, de longueur régulière 54", pattes jumelées en cuivre, plus un support de fer et un couvre-planche en silicone. **16.99**
Autres modèles **9.99** à **26.99**
Paquet, ustensiles de cuisine, sous-sol.

e - SOMPTUEUX COUVRE-LIT
"Heirloom" de marque Bates, en riche bouclé de coton, formant un motif traditionnel, avec médaillon central (coins ronds). Très facile d'entretien. Blanc neige ou blanc antique. Pour lit double 94" x 110" — lit simple 80" x 110". Rég. 22.99 **19.88**

f - BEL ENSEMBLE DE SERVIETTES
de renommée marque "Martex" en luxueuse ratine, aux coloris grand teint. Bordure de fantaisie. Rose Kennedy, lavande, bleu poudre, vert mousse, jaune, caramel, melon, vieux rose, brun, gris platine, vert fougère, turquoise, or antique, bleu robin, blanc. 3 serviettes : 24" x 46", 16" x 26", 12" x 12". **Lensemble 3.79**
Paquet, toiles et cotonnades, 4e étage.

g - PRATIQUES USTENSILES
Utile ensemble d'ustensiles de cuisine, 7 pièces en acier inoxydable, avec solide manche en Melmac. Il comprend : une spatule étroite et une plus large, une cuiller à soupe, une fourchette à viande, une cuiller à égoutter et un pilon à légumes, plus un support. **12.99**
Autres modèles **4.99** à **18.99**
Paquet, ustensiles de cuisine, sous-sol.

COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE 529-4501

Seulement
18 JOURS D'ACHATS AVANT NOEL

LES PETITS PAQUETS QUE VOUS EMPORTEZ ARRIVENT CHEZ VOUS EN PREMIER.

HEURES D'AFFAIRES : 9 h. à 5 h. 30 TOUS LES JOURS, FERMETURE à 9 h. 30 LE VENDREDI SOIR — ACHETEZ MAINTENANT ET PAYEZ L'AN PROCHAIN.

l'Action sociale



● INAUGURATION DE LA CAMPAGNE DU CADEAU DE NOEL POUR LE PATIENT MENTAL OUBLIE — Le comité féminin de l'Association canadienne pour la santé mentale, région, de Québec, recevait samedi à un thé-shower, au cours duquel plusieurs centaines d'invités ont offert un cadeau de NOEL pour les patients de l'Hôpital St-Michel-Archange. Sur la photo, de gauche à droite : Mme Lucille Avard, secrétaire; Mme René Pion, vice-présidente; Mme Jacques Thivierge, présidente. (Photo l'Action, Marcel Laforce)

Que signifie le mot "toast"

Le dictionnaire nous dit que toast est un mot anglais qui signifie : "Proposition de boire à la santé de quelqu'un, au succès d'une entreprise". On écrit quelquefois : "toste". Il ajoute que ce mot signifie aussi : "Rôtie de pain beurré".

Anciennement, en Angleterre, le convive qui portait une santé mettait une tranche de pain rôtie dans sa coupe. Après avoir bu une gorgée, il passait la coupe à son voisin qui en faisait autant et le passant à son tour. Le verre faisait ainsi le tour de la table. Après que chaque assistant y avait trempé ses lèvres, il revenait à son possesseur qui le vidait et mangeait la rôtie.

C'est de cette curieuse coutume qu'est venue l'expression de porter un toast ou "toaster".

Cet usage de porter des santés remonte à la plus haute antiquité.

Dans l'Eglise primitive, on buvait en l'honneur des saints, des apôtres et des martyrs.

Les Gaulois portaient des toasts aux morts, aux dieux domestiques.

Les adolescents désirent qu'on les discipline

Les parents de notre génération ont grand intérêt à redécouvrir que la discipline, au même titre que l'affection et la nourriture, est indispensable au développement et à la sécurité de l'enfant. Privé de discipline, affirme un éminent psychiatre dans Sélection du Reader's Digest de décembre, un adolescent se sent perdu et peut aller au-devant des pires malheurs.

Si l'enfant de quatre ans a besoin de protection contre des forces qui sont en lui, l'adolescent, lui, doit se protéger contre les dangers qui le guettent de l'extérieur. Et c'est précisément à ce moment que les vieux liens de confiance entre parents et enfants tendent à céder. Le devoir qu'ont les parents d'user de leur autorité est alors plus grand que jamais.

Au cours de l'adolescence, l'enfant veut entrer en conflit avec ses parents, mais il le fait avec le secret espoir qu'ils ne céderont pas. Il ne rejette pas leurs principes; il les met à l'épreuve. Il veut voir jusqu'à quel point ils y tiennent et à quoi ils peuvent lui servir. Il faut que les parents résistent, non pas qu'ils abandonnent la lutte. S'ils cèdent à ses idées pernicieuses, alors il n'a plus rien contre quoi se révolter à l'intérieur de la maison, et il sera plus enclin à transporter sa révolte *au dehors*, où le jeu est plus dangereux.

Les parents ont beaucoup plus d'influence que les enfants ne leur laissent croire. Ils peuvent faire beaucoup pour aider ceux-ci s'ils saisissent toutes les occasions, sans gaspiller leur influence sur des questions qui n'en valent pas la peine. Si les parents savent prêter l'oreille et s'ils répondent de façon ferme et claire, le jeu de l'adolescence se jouera sur un terrain plus restreint et avec des règles plus sûres.

Dans les contradictions de l'adolescent, on retrouve toujours un peu l'enfant qui a le désir de bien faire. Sa conscience le dissuade de faire ce que ses parents désapprouvent formellement car tout son système de sécurité repose sur leur approbation. La discipline, issue de l'autorité de parents est en définitive, pour l'enfant, le fondement de la sécurité.

Bien des parents, lit-on encore dans Sélection, ne savent plus se soumettre aux lois de la maturité. Ils entendent rester jeunes et "faire jeune". Mais les jeunes ne leur savent pas gré de vouloir être leurs égaux. Ils attendent mieux des adultes. Ils veulent que ceux-ci les "élèvent", au sens le plus complet et le plus étymologique du mot !

Poussière dans l'oeil

Cette poussière s'est-elle introduite dans votre oeil, ne frottez pas et ne laissez pas une personne inexpérimentée essayer de l'enlever. S'est-elle logée sous la paupière, vous réussirez souvent à l'enlever avec le coin d'un mouchoir. Cette poussière s'est-elle introduite sous la paupière supérieure, il est parfois possible de l'en déloger sans danger de la minière suivante : essuyer d'abord les cils inférieurs; puis, saisissez les cils supérieurs entre le pouce et l'index, tirez-les en dehors et en bas, afin que les cils inférieurs frottent la paupière, qui peut avoir pour effet de déloger la poussière. En cas d'insuccès, laisser faire une personne qui connaît ce genre de secourisme. Des amateurs quelque bien intentionnés qu'ils soient, peuvent gâcher l'affaire et causer du dommage à l'oeil.

Pour vous...

j'ai fait tourner "HEURES D'AMOUR"



. . . un disque où le coeur parle mieux que la voix, une voix rauque, comme un peu lasse des dons et des combats.

Françoise Gaudet-Smet n'a jamais craint de brandir cette voix, comme un étendard, chaque fois que la cause était noble, juste, et de ce fait bonne à défendre ! C'est une championne des traditions de chez nous, qu'elle a voulu maintenir avant tout par l'exemple, dans son propre foyer, et sur la scène intransigeante du monde même, où elle est capable d'encaisser critique et incompréhension.

Pour mieux tâter le pouls des femmes d'ailleurs, dans un essai de réussite un peu plus parfaite chez elle, comme pour veiller à l'accomplissement de la Canadienne, elle n'a pas redouté les vastes entreprises, les lointains voyages, et les a multipliés.

Au cours d'une carrière rayonnante, Françoise Gaudet-Smet prit la plume maintes et maintes fois . . . et dans les assemblées féminines délibérantes on lui reprocha même, sans malice, d'avoir parfois pris le plancher ! Mais qui donc serait arrivé à la freiner, ou à la museler, quand la cause valait qu'elle parle ! Conférencière pétillante, originale et sensée, ceux qui l'ont entendue, ne serait-ce qu'une fois, ne l'ont pas oubliée !

Dans ses "Heures d'amour" (*), un disque vibrant d'humaine poésie, de chaude tendresse, auquel la presse du Québec fit un bel accueil au temps de la fête des Mères, elle laisse parler son coeur. Sans doute les doux sentiments ont-ils cours à l'année longue, mais la période, toute proche, des fêtes familiales, découplera l'éloquence des "Heures d'amour" que nous venons de tourner une fois de plus. Il s'agit des extraits, les plus remarquables peut-être, du recueil de la même plume et du même nom paru en 1943. En ces jours où s'imposent, sur disques, les ritournelles factices, le baroque et l'éphémère, il est bon s'entendre, redire des choses dont point ne se lassent les humains, et qui trouvent un écho chez les auditeurs de tous les âges, les mots affectueux qui ont capitonné notre enfance avant que nous n'arrivions à les relire à ceux qui nous suivent . . .

Journaliste, pendant douze ans animatrice de "Paysana" la revue des femmes rurales, Françoise Gaudet-Smet vit nichée dans son domaine de Claire-Vallée, à St-Sylvère de Nicolet, à côté du foyer "près duquel on se colle pour prendre une chaleur ou conserver sa flamme".

Françoise L Roy

(*) Microsillon en vente à La Librairie de l'ACtion Catholique.

Actualités féminines

Elections à la S.S.J.B. de St-Roch

Les élections du comité féminin St-Roch, de la Société St-Jean-Baptiste, ont eu lieu le jeudi 28 novembre, à la sacristie dans la crypte de l'église St-Roch, sous la présidence de Mme Walter Collins, présidente diocésaine du comité féminin, et de Mlle Aline Turcotte, secrétaire au comité féminin. Ont été élues : Mme Louise Audet St-Cyr, présidente; Mme Léon Gaumond, vice-présidente; Mme Gérard Moisan, secrétaire; Mme Ernest Gaumond, trésorière. La présidente sortant de charge est Mme J.-E. Rochette.

Club de curling Jacques-Cartier

Le Club de curling Jacques-Cartier, section féminine, recevra à son thé-hebdomadaire, le mercredi 4 décembre, à 4 h. p.m. Serviront le thé: Mme Alexandre Robert et Mme Auguste Huot.

Réception

Mme Sam Bard recevra à l'issue du Concert que donnera le Quatuor Amadeus, sous les auspices du Club Musical des Dames, le mardi 3 décembre.

TONIFIEZ VOTRE SANG
à peu de frais
AVEC
LES BONNES
PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES
2-57R

Horoscope

LE MERCREDI 4 DECEMBRE

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Une journée féconde en réalisations de toutes sortes, mais pas celles que vous aviez prévues. Vous participerez à un événement heureux. Bonne soirée.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Vous vous sentirez limité par la marche des événements et ne pourrez pas réaliser la moitié de ce que vous aviez projeté. Bonne journée dans l'ensemble.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — Vous auriez tort de vous endetter pour vous payer des caprices. Vous rencontrerez des difficultés sur le plan sentimental, mais elles seront de courte durée.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — La journée sera bonne si vous l'acceptez telle qu'elle se présente et ne dramatisez pas les petits contretemps et les imprévus, si ennuyeux soient-ils.

24 juillet au 23 août. (Lion). — On ne parviendra pas à freiner votre enthousiasme. Vous parviendrez à des résultats qui dépasseront vos espérances. On vous cite en exemple.

244 août au 23 septembre. (Vierge). — Vous changerez plusieurs fois d'attitude, au cours de la période complexe qui commence aujourd'hui. Ne discutez pas inutilement, acceptez l'inévitable.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Ne mésestimez pas la voix de l'expérience. Vous connaîtrez des satisfactions inattendues sur le plan intellectuel. Influences planétaires diverses.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Ne laissez pas altérer votre bonne humeur par les désappointements. Vous ferez preuve de tact et de générosité dans le règlement d'une affaire.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Ne prenez pas de décision importante sans mûres réflexions. On vous présente une personne charmante. Influences planétaires diverses.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Vos affaires intimes marcheront plus rondement vers leur but, au cours de la présente période. Ne vous laissez pas démonter pas des embarras financiers.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Vous prenez enfin parti, dans une affaire qui languissait à cause de votre indécision. On vous fait un cadeau aussi agréable qu'inattendu.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Journée prometteuse pour les gros travailliants. Vous aurez une démarche importante à faire. On vous croit sur parole, ça simplifie beaucoup les choses.

SI VOUS ETES NE UN 4 DECEMBRE

Votre ingéniosité vous rendra d'innombrables services. Vous aimez la vérité et ne tolérez pas le mensonge. Vous aurez beaucoup à faire pour maîtriser votre impétuosité. Vous vous transplanterez facilement d'un endroit à un autre, quand les circonstances l'exigeront.

Ligne "A"



9049 SIZES 2—8

Marian Martin

Nouvelle par sa ligne "A", cette jolie robe attache en avant et se garnit d'un grand collet.

Les manches se feront courtes ou trois-quarts.

Le patron 9049 se vend grandeurs : 2, 4, 6 et 8 ans.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....

La condition première pour un épiderme parfait . . .



c'est une peau sans poils superflus!

La condition essentielle pour un joli teint est une peau douce et veloutée. Tout poil superflu — court ou long, de couleur claire ou foncée — nuit à la douceur de la peau. En perçant à travers le maquillage, il gâche tout. Joignez-vous à celles qui ont fini par avoir une peau débarrassée de poils superflus en recourant à l'épilation radicale Gregory. Faites-en autant !

Grâce à une haute spécialisation, Gregory System a rendu, à portée de toutes les femmes conscientes de leur beauté, l'épilation permanente qui, jusqu'à dernièrement était considérée comme "un luxe" inabordable. Aujourd'hui, vous pouvez vous l'offrir "ce luxe". Il vous coûtera moins que vous croyez . . . Vous serez épilée à vie pour moins de la moitié du prix que l'on paie ailleurs.

Les tout nouveaux appareils d'épilation par thermolyse utilisés dans les cliniques Gregory System, manipulés par des techniciennes dont la dextérité est inouïe, rendent l'épilation radicale plus confortable que jamais . . . confortable au point que la plupart de nos clientes font un petit sommeil durant l'épilation. Si c'était douloureux, cela ne serait point possible. Venez nous voir aujourd'hui même pour une analyse gratuite de votre cas. Nous vous offrirons aussi, sans charge ou obligation, une démonstration d'épilation. Téléphonez-nous tout de suite pour fixer un rendez-vous.

Ecrivez pour notre pamphlet gratuit, "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale".

Gregory System
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
Tél.: 529-1879
Suite 2 - Edifice Morisset
695 est, Boul. Charest
Québec, P.Q.
OUVERT: 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m.
Samedi: 10 h. a.m. à 3 h. p.m.



BANDEAU ... 6.00 32-36A, 32-38B, 32-40C, 32-40D.

Le premier au Canada! Seul Sarong vous offre ces bretelles extensibles et croisées exclusives, avec pièces de Cordtex assurant à la poitrine un ferme soutien! Aucun autre soutien-gorge ne présente ces trois avantages ... aucun autre soutien-gorge ne rehausse aussi joliment votre silhouette ... En plus de vous assurer un merveilleux confort, il s'adapte aux courbes particulières de votre poitrine et la moule à ravir! Les bretelles extensibles du Sarong restent toujours bien à plat, sans se retourner ni glisser, et elles se prolongent sous la poitrine pour la soutenir encore davantage et se terminent dans le dos, qui est beaucoup plus décolleté que celui des soutiens-gorge ordinaires. Le Sarong vous permet donc de porter des robes décolletées sans crainte de laisser paraître les bretelles de votre soutien-gorge. Celles-ci restent bien en place sans serrer ni pincer.

Tout cela vous paraît trop beau pour être vrai? Essayez alors un soutien-gorge Sarong à bretelles extensibles et découvrez par vous-même son indéniable supériorité.

Autre bonne nouvelle: Sarong est façonné au Canada et peut donc vous être offert à prix modique.



MODÈLE TROIS QUARTS ... 7.00
32-38B, 32-40C, 32-42D.

MODÈLE LONG ... 9.00
32-36A, 32-40B, 34-42C, 34-42D.

MODÈLE LONG
avec bande de 2" à la taille ... 9.00
34-40B, 34-42C, 34-44D.

*marque déposée

LA CIE LTÉE DOMINION CORSET • QUÉBEC • MONTRÉAL • TORONTO • VANCOUVER



● CONTRE L'EGALITE — Voici le gouverneur de l'Alabama, George C. Wallace, au cours d'une conférence de presse dans la capitale de son Etat à Montgomery. Le gouverneur Wallace a été l'un des plus violents adversaires de l'intégration raciale dans les écoles et places publiques de son Etat. (UPI).

Crise raciale aux États-Unis (2)

Partisans de la ségrégation, des blancs vont même jusqu'à continuer l'esclavage

(Par RELMAN MORIN)

MACON COUNTRY, Ala. — (P.A.) — Il n'est pas rare, dans le Sud, d'entendre un ségrégationniste vous dire que, tout compte fait, il aime bien les Noirs.

Pour lui, il n'existe pas d'incompatibilité entre porter une certaine affection aux Noirs, d'une part, et d'autre part défendre un système qui leur refuse l'égalité compiète. "Les Noirs, vous dit-il, ne sont pas prêts, comme groupe, à recevoir ces droits. Ce n'est pas leur faute, mais c'est comme ça."

Et un des arguments qu'il emploie le plus souvent, est que selon lui les Noirs sont encore des enfants, et doivent être par conséquent traités comme des enfants.

La conversation-type avec un ségrégationniste réfléchi donnerait à peu près ceci :

"Lorsque j'étais enfant, mon meilleur ami était un noir de mon âge. Nous jouions ensemble, nous allions ensemble à la pêche, nous dormions côte à côte au cours de nos excursions de chasse. A tous les jours je passais mon temps à aller jouer chez lui, et lui était aussi presque toujours rendu chez moi. Nous mangions à la cuisine, sur le coin de la même table.

"Lorsque nous avons été plus vieux, j'ai payé ses comptes d'hôpitaux et je lui ai prêté de l'argent quand il en a eu besoin. J'ai assisté aux funérailles et aux mariages dans sa famille, et il a fait la même chose pour la mienne. Et lorsque, samedi soir, il s'est trouvé en difficultés avec la police, qui donc pensez-vous s'est levé à 2 heures dans la nuit pour aller fournir un cautionnement ? Moi."

Ainsi, la relation était harmonieuse et sans accrocs.

Toujours amis

Même aujourd'hui, alors que dans certaines villes la tension raciale atteint le point de rupture, on peut encore rencontrer, dans le Sud, de ces relations amicales entre Noirs et Blancs.

Voici, par exemple, une plantation de coton située au fin fond de l'Alabama.

Une dizaine de milles la séparent de l'agglomération la plus proche, du shérif ou du policier le plus proche. Dans le comté, on compte 5 Noirs pour 1 Blanc.

Pourtant, les portes de la maison du planteur ne sont jamais verrouillées. Et lorsque celui-ci doit effectuer un voyage quelconque, il avertit le contremaître noir: "Je m'absente pour quelques jours. Tu jetteras un coup d'oeil sur ce qui se passe ici."

Dans la soirée, le contremaître prêtera l'oreille aux allées-et-venues des chiens. S'il perçoit quelque modification dans leur manière d'aboyer, il se lève et va voir dehors de quoi il retourne. Il est fier d'être "en charge".

Vous visitez la plantation. Dans un champ près de la maison du planteur, une partie de balle-molle est en cours. Trois de ses enfants, y compris une fillette, jouent avec les enfants des "houeurs" hoehands noirs.

Dans le soleil de l'après-midi, le plus vieux des garçons s'en va à la pêche avec deux adolescents noirs de son âge. C'est lui qui apporte les sandwiches.

La fillette en sécurité

Pendant ce temps, la fille aînée fait de l'équitation, très loin dans les bois. Elle est seule. Et ses parents affirment que jamais ils ne se causent de souci à cause d'elle : elle est parfaitement en sécurité.

Quelques milles plus loin, à une extrémité de la plantation, une vieille femme noire se berce sur le seuil d'une maison. Elle est la veuve d'un "houeur" qui a travaillé de nombreuses années à la plantation. La maison appartient maintenant, jusqu'à ce qu'elle meure, à sa veuve. Le planteur lui demande si tout va bien. "Gettin' along jes' fine", répond-elle.

Dans les champs de coton, un peu plus loin, une petite scène se déroule : Les Noirs interrompent le travail pour le repas du midi; le planteur glisse un billet de 1 dollar dans la main d'une femme, et ordonne à un homme de "la conduire au magasin".

Vous demandez ce que cela signifie.

Pour une raison ou pour une autre, cette femme n'a apporté aux champs aucune nourriture, ce matin-là. "Peut-être est-ce qu'elle est sans le sou, explique le planteur, ou peut-être a-t-elle tout simplement oublié. Une chose certaine : je ne puis la laisser aller comme ça, sans manger".

Au cours de l'hiver, quand les champs sont désolés, le planteur trouvera d'autres travaux à faire effectuer par ses "houeurs"; car ils doivent eux aussi manger, pendant l'hiver.

Tout ça constitue un élément de la question raciale du Sud.

De l'"Oncle Tom-isme"

Pour les intégrationnistes, de leur côté, une telle attitude s'appelle de l'"Oncle Tom - isme". Et le militant noir la qualifiera de "paternalisme" archaïque, dégradant pour le Noir, et paralysant ses efforts d'auto-développement.

Allons plus loin.

Le planteur travaillera fréquemment dans les champs — aux côtés de ses "houeurs". Leur contact semble parfaitement détendu. De temps à autre, ils échangent des plaisanteries — en un langage incompréhensible pour l'oreille yankee. Ils s'accordent à juger la récolte prometteuse.

"Comme je vois ça, explique un contremaître noir, mieux le patron réussit, mieux nous nous en trouvons." Il y aura pour eux une prime à Noël.

Lui-même travaille à cette plantation depuis 24 ans. Un autre homme est là depuis 17 ans, plusieurs autres depuis 8 ou 10 ans.

Certains ont tenté leur chance dans le Nord

Le contremaître est déjà allé en Floride et y a travaillé pendant un an. Il est revenu. D'autres ont tenté leur chance dans le Nord. Eux aussi sont revenus. Tous ont fréquenté l'école — pendant trois, cinq, six ans.

Au-dessus des maisons des Noirs, des antennes de T.V. Le contremaître dit qu'il a vu les reportages sur les troubles de Birmingham et d'ailleurs, dans le Nord comme dans le Sud. Qu'est-ce qu'il en a pensé ?

"Ben . . . il y a des gars misérables partout, des blancs et des noirs . . . et je voudrais qu'ils nous laissent tous la paix."

Il est naturellement difficile de savoir si cette réaction est celle de tous les travailleurs noirs de Macon County. Même les Blancs, ici, qui se considèrent en relations très intimes avec eux, avouent qu'ils ne savent pas ce que pensent les Noirs à mesure que se précise l'approche des conflits raciaux.

Lettres venimeuses

Bien entendu, tous les ségrégationnistes ne professent pas l'amour des Noirs.

Il y a le fanatique, éperdu de peur et de haine contre le Noir, agrippé à ses préjugés. C'est lui qui effectue les raids nocturnes, tire à coups de fusil à travers les fenêtres des maisons des Noirs, empile des déchets à la porte des demeures des intégrationnistes.

A quiconque invoque la raison et la bonne volonté dans la question des droits civils, il griffonne une "lettre de haine". La lettre est mal écrite, sans grammaire, sans vocabulaire, souvent obscène, suintante de haine.

Selon une journaliste du Sud, "Ce type de Blanc se situe tout au bas de l'échelle sociale — et il le fait fort bien."

"La seule chose qui le sépare d'un Noir aussi pauvre que lui, aussi peu instruit que lui, c'est la couleur de la peau. Il lui faut absolument mépriser quelqu'un, alors il méprise le noir."

Mais qu'en est-il du ségrégationniste qui prétend éprouver une affection véritable pour ses amis de couleur ? Comment concilie-t-il ce sentiment avec le fait de l'injustice et de l'inégalité ?

Il commence tout d'abord avec un postulat — un postulat qui est pour lui la conviction étayant la plupart de ses attitudes : le Noir, en général, n'a pas atteint le degré de développement qui le rendrait "prêt" à l'égalité totale.

"Aucune race au monde, dit-il, n'a fait autant de progrès depuis 100 ans que la race noire. Mais ce progrès, ils l'ont fait avec l'aide de la race blanche; et ils ont besoin de notre leadership."

A partir de ce postulat, il y a l'opposition aux écoles intégrées.

"Le Noir ne possède pas la même aptitude à apprendre, soutient-il. Qui plus est, son contexte familial est très rarement favorable aux études. Pourquoi, dès lors, mes enfants perdraient-ils leur temps à avancer à son rythme ? Noirs et Blancs sont mieux dans des écoles séparées : les uns et les autres suivent leur propre rythme."

Saleté invoquée

Les ségrégationnistes estiment en outre que, très souvent, l'enfant noir arrive à l'école sans s'être lavé, et mal habillé. Il ajoute qu'ils viennent de foyers où le taux d'illégitimité est très élevé, et remarque : "Je ne veux pas que mes enfants s'assoient côte à côte avec des enfants qui racontent ce qu'ils ont vu se passer chez eux".

Pour les mêmes raisons, il ne veut pas que sa femme ou sa fille s'assoie près d'un Noir au cinéma ou à un comptoir-lunch, utilise la même salle d'essayage dans un magasin, ou les mêmes salles de toilette.

Croit-il sincèrement que le but ultime des Noirs soit "de marier vos filles ?" Oui, il le croit. Il en est convaincu.

Quant au droit de vote des Noirs, un ségrégationniste a dit : "Il n'y a pas de raison à ce que les meilleurs d'entre eux puissent voter — je veux dire ceux qui sont instruits, savants, aptes à poser un jugement sur les candidats et les questions importantes. Mais il y en a très peu qui possèdent ces qualifications."

Ainsi en va-t-il, argument après argument — à partir de ce postulat que le Noir n'est pas "prêt" pour l'égalité complète. "Ce que veut le Noir, disent les ségrégationnistes, ce sont les droits sans les responsabilités."

J'ai un jour demandé à un rédacteur de journaux du Sud, ségrégationniste, de me dresser la liste des 5 ou 6 raisons principales qui motivent la croyance des sudistes blancs dans la ségrégation. Il écrivit ses raisons, pensif, à l'endos d'une enveloppe. En tête de liste venait un mot :

"L'habitude."

Nouvelle substance curative rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction garantie ou remboursement.





NOUVEAU TARIF-ÉPARGNE MONTRÉAL-WINNIPEG: $22

(EN VIGUEUR TOUS LES JOURS)

Tel est le nouveau prix du trajet simple en coach, d'après la formule des tarifs-épargne. Et voyez tout ce que vous donne un voyage en voiture ordinaire, à bord du "Canadien": fauteuils à dossiers inclinables avec appuis-jambes pleine longueur, voitures à dôme panoramique, garçon de service et musique. Vous pouvez aussi prendre d'excellents repas dans le café ou dans le restaurant. La formule des tarifs-épargne comprend également des tarifs tous-frais-compris: repas, billet de train et couchette en voiture-lits ordinaire ou en voiture-lits de la classe touriste. Consultez votre agent de voyages ou le représentant du Canadien Pacifique.

MONTRÉAL-WINNIPEG Billet simple coach $22
Montréal/Calgary/Edmonton $34; Montréal/Vancouver $40
Renseignez-vous sur les autres tarifs-épargne
Renseignements et réservations: 522-3841, 529-9228

VOYAGEZ Canadien Pacifique

TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE



● ESCLAVES NOIRS — Ce couple de Johnsenville, en Caroline du sud, aurait été soumis à un véritable esclavage. Le mari, Max Roy McKenzie, aurait été menacé de mort par un cultivateur, Robert Moultrie Cook ,qui l'obligeait ainsi à travailler pour lui. Le gouvernement américain a porté des accusations contre Cook (UPI)

SIMPSONS-SEARS

DEMAIN! MERCREDI, 4 DÉCEMBRE! UN AUTRE JOUR-VEDETTE POUR LES CLIENTS SIMPSONS-SEARS! NOTRE VENTE "CADEAUX DE NOËL"

COMMENCE À 9 H. 30 PRÉCISES!

Alors . . . décidément . . . ne remettez plus à plus tard . . . Faites vos emplettes des Fêtes dès DEMAIN ! Epargnez-vous tout ce labeur . . . toutes les foules de la dernière heure ! Toute cette frénésie de chercher un article . . . qui demeure introuvable ! Tous ces commis harassés . . . qui ne suffisent plus à la tâche et doivent forcément vous négliger !

MAIS SURTOUT : VENEZ PROFITER DE TOUS CES PRIX ACCESSIBLES . . . DE TOUTES CES MAGISTRALES ECONOMIES SUR DES MARCHANDISES DE TOUTE PREMIERE QUALITE . . . DANS DES CONDITIONS D'IMPECCABLE FRAICHEUR !

N'oubliez donc pas la "VENTE 'CADEAUX DE NOEL' SIMPSONS-SEARS" . . .

MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
4 décembre	5 décembre	6 décembre	7 décembre

LES SOCIÉTÉS SONT TROP TAXÉES

La Comm. d'enquête sur la fiscalité: stimulant pour un Canada aux Canadiens

Montréal (P.C.) — Le président de la Banque de Montréal, M. Arnold Hart, a exprimé l'opinion que les Canadiens doivent avoir recours à des mesures positives plutôt que restrictives pour diminuer la main mise étrangère dans les affaires canadiennes.

La commission royale d'enquête sur la fiscalité pourrait offrir "un puissant stimulant pour encourager les Canadiens à investir davantage dans leur pays", a ajouté M. Hart dans son rapport annuel aux actionnaires.

"Les profits des sociétés sont maintenant taxés à pleine capacité au fur et à mesure qu'ils sont réalisés et ils sont de nouveau taxés dans la mesure où ils revêtent la forme de dividendes entre les mains d'individus.

"Ne serait-il pas possible que cette double taxation soit diminuée ou, ce qui serait mieux encore, soit totalement éliminée ?

"Des mesures réalistes comme celles-là constitueraient un contraste frappant avec les propositions visant à restreindre l'entrée de capitaux étrangers", a signalé le président de la Banque de Montréal.

LES EXPORTATIONS

M. Hart a signalé que le Canada avait réalisé une nouvelle expansion économique "grâce à une hausse encourageante des exportations canadiennes et, plus récemment, par des ventes considérables de blé".

"Une tendance à la hausse est évidente en dépit de développement déconcertants survenus au cours de l'année avec le résultat que les perspectives financières se sont sensiblement améliorées".

Les experts canadiens dans les questions monétaires ont été en mesure de s'occuper davantage des problèmes domestiques plutôt qu'extérieur, a signalé le président dans ce 146e rapport anuel.

"Nous n'avons pas eu à souffrir cette année des graves pressions exercées sur notre taux de change comme ce fut le cas pour la première moitié de l'année 1962".

M. Hart a signalé que le Canada avait fait preuve "du degré considérable de progrès réalisés au cours des dernières années".

"Plusieurs nouveaux produits sont maintenant fabriqués au Canada avec le résultat que notre industrie a connu une expansion qui continue à s'accroître.

NOUVEAU CLIMAT

"On s'intéresse davantage à de nouvelles occasions qui s'offrent sur le marché tant domestique qu'extérieur; on se préoccupe davantage des questions du coût de production et de l'efficacité productive; on met davantage l'accent sur l'instruction technique.

"Une pareille atmosphère ne peut faire autrement que de favoriser une base solide pour un nouveau degré de développement", a conclu le président de la Banque de Montréal.

M. R.D. Mulholland, vice-président et gérant général, a fait une revue sommaire des réalisations financières de la banque. Pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre, la Banque de Montréal a réalisé des profits nets de $16,747,028 comparativement à des profits nets de $16,013,512 pour l'année précédente.



● **REUNION DU CLUB OPTIMISTE. — Lors du soupercauserie du Club Optimiste qui s'est tenu hier à l'auberge du Grand Boulevard, M. Jean-Paul Pépin, du Club automobile, a prononcé une conférence au cours de laquelle il a principalement traité du piéton et de son éducation en ce qui concerne la circulation. Cette conférence a été prononcé à l'occasion de la semaine nationale de la sécurité routière qui se tient sous l'égide de Prudentia. Le conférencier a été présenté par M. André Legault, publiciste du Club Optimiste, et remercié par le capitaine Paul Garneau de la police de Ste-Foy. Sur la photo, de gauche à droite, on remarque le capitaine Paul Garneau, de la police de Ste-Foy, M. Jean-Paul Pépin, conférencier, ainsi que M. Jean-Marc Parent.**

Fondation de l'Association de Parents de l'Externat classique St-Jean. Eudes

Avec la formation d'une association de parents dans le cadre de la Fédération des Collèges classiques, l'Externat Classique St-Jean-Eudes bénéficiera d'un organisme intermédiaire qui pourra indéniablement rendre des services précieux.

A la fin d'octobre 1962, un groupe de parents émettaient l'idée de jeter les bases d'une association.

Au cours de l'année écoulée des réunions nombreuses furent convoquées et un comité provisoire a été formé.

En septembre 1963, cet organisme décidait la tenue d'une assemblée générale pour le 11 novembre dont le but était la fondation officielle de l'Association et l'élection des membres du premier conseil d'administration. A cette même occasion, un projet de constitution fut présenté et étudié en comités. Après la suggestion de quelques amendements, elle fut acceptée à la majorité et l'on confia au conseil d'administration le soin d'e préciser le texte pour acceptation finale à la prochaine assemblée générale.

Les membres élus à cette réunion furent: président, M. Jean-Paul Côté, vice-président, M. Fernand Ouellet, secrétaire, Mme Raoul Emond, Directeurs: MM. Roland Parent, Robert Miller, Charles Brochu, Gérard Déry, Jacques Vien, J.-Albert Gagnon, L. Gérard Provencher, Raymond Desmarais, Bernard Bibeau, Jean-Paul Houde; Mmes Roger Gosselin, Michel Rheault, Marcel Bourassa, Amédée Daigle, Conrad Beaudet, Marius Lagueux, Marcel Baril.

L'association se donne comme but:

1 — de grouper les parents conscients de leurs responsabilités en vue de prendre une part plus active à la formation humaniste et chrétienne de leurs enfants.

2 — d'assurer une collaboration harmonieuse entre les parents, les étudiants et la Direction de l'Externat Classique.

Il reste à souligner que les autorités de l'Externat Classique St-Jean-Eudes sont heureuses de la fondation de cette association surtout après avoir constaté la précieuse collaboration apportée par le comité provisoire lors des fêtes du 25e anniversaire de leur institution.

Rencontre de psychologues des collèges classiques

Vingt-et-un psychologues et conseillers d'orientation attachés aux collèges classiques se sont rencontrés, mercredi, le 27 novembre 1963, au Secrétariat de la Fédération des Collèges classiques, pour former un groupe de travail permanent dans les cadres de la Fédération. Cette nouvelle commission vient s'ajouter à celles qui réunissent déjà pour l'étude de leurs problèmes communs, les directeurs spirituels et les bibliothécaires des collèges fédérés.

Le R. P. Florian Larivière, s.j., Président de la Fédération, a reçu les délégués. Dans son allocution d'ouverture, il a souligné la nécessité de multiplier les services de psychologie et d'orientation et l'adaptation psychologique des étudiants en face de l'évolution rapide des programmes d'études. "Comme professionnels a dit le R.P. Larivière, les psychologues et les conseillers d'orientation se doivent de servir les étudiants par un choix judicieux des techniques les plus scientifiques; d'autre part, ils y parviendront grâce à leur étroite collaboration avec les parents et les différents groupes d'éducateurs".

Au cours de la journée, les délégués des collèges, membres de la Corporation des psychologues et membres de la Corporation des psychologues et membres de la Corporation des conseillers d'orientation, ont abordé l'étude de leur statut professionnel et de leurs fonctions propres au sein du personnel des collèges.

La réunion s'est terminée par l'élection d'un exécutif. M. l'abbé Pierre Bergevin, du Séminaire de Ste-Thérèse, a été désigné comme président, et M. l'abbé Jean-Paul Fraser, du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, comme vice-président. M. Guy Gaudreau, du Collège St-Paul (Montréal) agira comme secrétaire du nouvel organisme. Trois autres membres siégeront comme conseillers: le R.P. Conrad Cimon, s.j., du Collège Ste-Marie (Montréal), M. l'abbé Jean-Marie Garant, du Petit Séminaire de Québec, et M. l'abbé Paul Provencher, du Petit Séminaire St-Joseph des Trois-Rivières.

Johnson veut la sidérurgie dans l'est de la province

MATANE, Québec (P.C.) — Le chef de l'Union Nationale, M. Daniel Johnson, a déclaré ici dimanche que si le gouvernement mettait à exécution son projet de complexe sidérurgique, il ferait bien de le situer dans l'est de la province.

Si le gouvernement est sérieux lorsqu'il parle de décentraliser l'industrie, il peut le prouver en construisant l'usine dans l'est du Québec, région économiquement défavorisée, déclara M. Johnson à un ralliement politique tenu ici.

Le gouvernement étudie le projet de construire une aciérie et bien qu'il n'ait pas fait part de l'endroit où elle s'élèvera, on est porté à croire que ce sera sur le Saint-Laurent entre Québec et Montréal.

Le gouvernement pourrait subventionner directement l'entreprise ou compenser l'augmentation du coût du transport que comporterait l'installation de cette usine dans l'est du Québec, fait M. Johnson.

"Il est temps d'imiter la France qui n'a pas hésité à verser des octrois directs représentant 20 pour cent du capital investi à des entreprises américaines comme Firestone et Libby's pour qu'elles établissent leurs fabriqués en dehors de la région métropolitaine de Paris, dans un territoire économiquement défavorisé."

Communications téléphoniques directes avec Ste-Catherine

A compter du 15 décembre prochain, les usagers du téléphone de Ste-Catherine pourront communiquer directement et sans frais interurbains avec les usagers de Québec, L'Ancienne-Lorette, Loretteville et Valcartier et vice-versa, annonce aujourd'hui M. René-A. Roy, gérant du district de Québec à la Compagnie de Téléphone Bell du Canada.

Un sondage préliminaire, effectué l'an dernier, a démontré que la plupart des usagers du téléphone de Ste-Catherine étaient favorables à l'extension du secteur local d'appel.

"Toutefois, a révélé M. Roy, comme les taux mensuels sont établis d'après le nombre de téléphones que les usagers peuvent atteindre sans frais interurbains, et que de ce fait la valeur du service téléphonique augmente en regard du nombre d'appareils, il nous a fallu procéder à une majoration de nos taux de base pour les usagers de Ste-Catherine"

M. Roy a poursuivi en disant que "l'expérience a démontré qu'après la mise en vigueur du service de secteur étendu, le volume des appels augmente de six et même de dix fois et parfois beaucoup plus".

Donc, à compter du 15 décembre prochain, tous les appels entre Ste-Catherine, Québec, L'Ancienne-Lorette, Loretteville et Valcartier n'auront plus besoin de passer par le service interurbain et les frais entre Ste-Catherine et ces municipalités seront abolis.

Ford au Rallye de Monte Carlo

Une équipe de six Ford Falcon Sprint spéciales participera au Rallye de Monte Carlo en janvier prochain, déclare M. Frank E. Zimmerman, fils, chargé de la division des véhicules spéciaux de la Société Ford. L'année dernière, deux de ces voitures avaient remporté les honneurs de leur classe dans cette célèbre course. C'était la première fois qu'un constructeur américain participait à cette épreuve.

L'équipe des coureurs Falcon sera dirigée par Graham Hill, champion mondial de course d'automobiles en 1962. Deux femmes feront partie de l'équipe — Anne Hail, très connue dans les milieux anglais, et Denese McCluggage, journaliste américaine et gagnante de plusieurs épreuves. Elles tenteront de remporter la Coupe des Dames, prix très convoité des rallyes de Monte Carlo

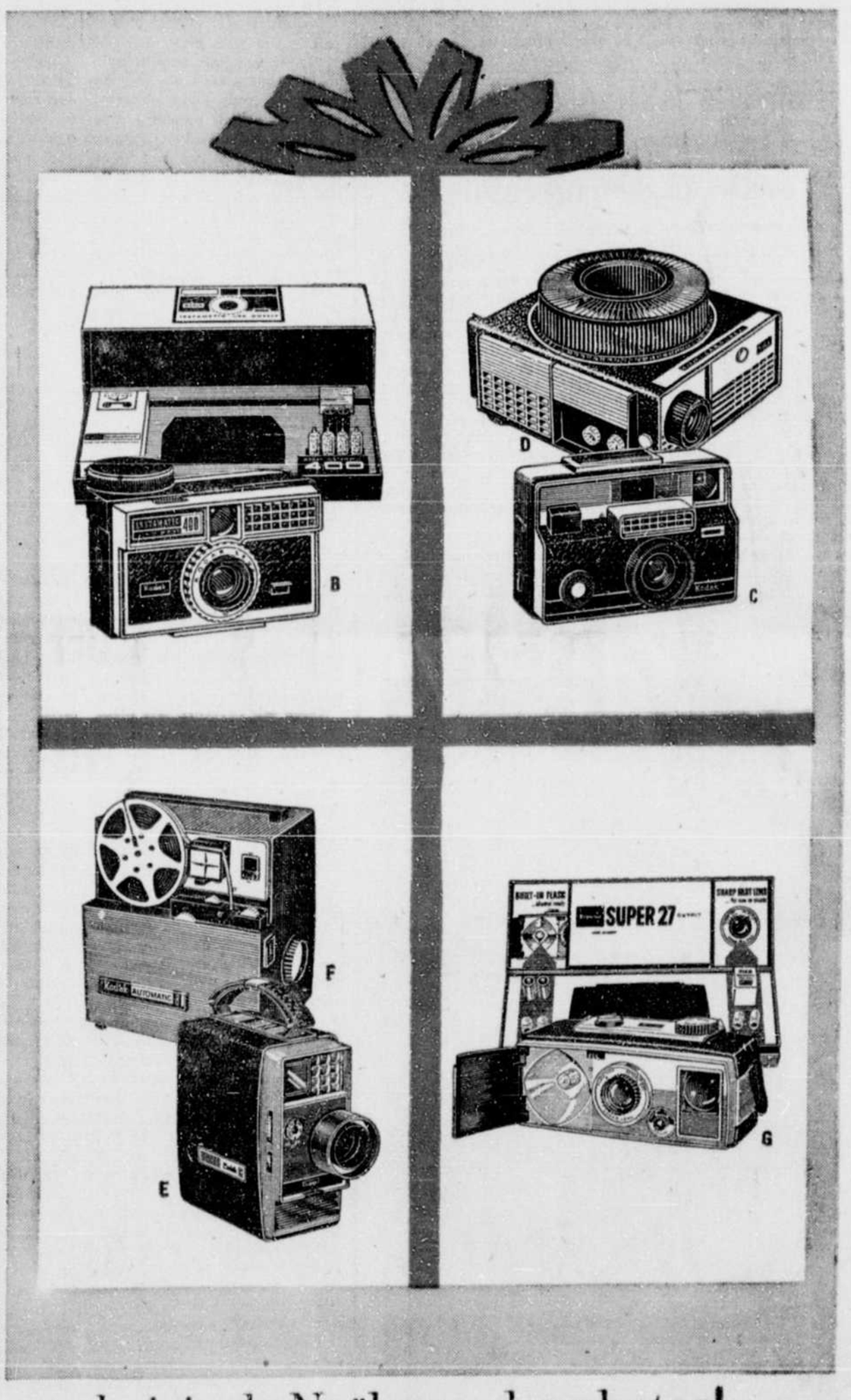
Les autres chauffeurs sont Henri Greder de France, qui a remporté les honneur du Rallye des Tulipes en Hollande dans une Falcon plus tôt cette année; Biorne Dundberg et Bo Ljungfeldt, une équipe de rallyestes suédois; et Peter Jopp, un coureur anglais qui a participé en Falcon au Rallye de Monte Carlo 1963.

En plus de remporter le trophée de leur catégorie dans la course de l'année dernière, l'équipe des Falcon spéciales a également gagné les épreuves de régularité dans chacune des six sections chronométrées du rallye.

Au cours de 1963, les Falcon ont gagné le Rallye des Tulipes, le Rallye de Genève, et le Rallye mexicain. En plus, elles ont remporté le prix de leur catégorie dans le Rallye Alpin. En avril dernier, trois Falcon spéciales ont terminé en 2e, 3e et 9e place dans le classement général remportant également le prix de l'équipe et le trophée des constructeurs dans le Rallye transcanadien Shell 4000.

En annonçant la participation Ford Falcon au Rallye de Monte- Carlo, M. Zimmerman a expliqué : "Les rallyes européens sont une épreuve très dure pour les automobiles qui y participent. Ils mettent en cause la durabilité, la performance générale, la tenue de route, le freinage et l'accélération. Le Rallye de Monte Carlo, qui compte 2,700 milles de parcours sur les routes les plus accidentées de toute l'Europe, est considéré comme l'épreuve la plus professionnelle des rallyes. La participation de la Société Ford à Monte Carlo et à plusieurs autres rallyes européens, américains et canadiens indique la détermination de la Société d'améliorer le produit par l'expérience acquise en compétition."





...et captent toute la joie de Noël avec des photos!

A Nécessaire KODAK INSTAMATIC 100. Insérez simplement une cartouche de film Kodapak et déclenchez. Pas besoin de mise au point, rien à régler. Le nécessaire, moins de $22.

B Nécessaire KODAK INSTAMATIC 400. La camera enroule même le film pour vous! Et son oeil électrique règle le temps de pose. Le nécessaire, moins de $70.

C Camera KODAK INSTAMATIC 700. Vous pouvez prendre des photos pour ainsi dire dans n'importe quelle situation, grâce à son objectif ultra-sensible f/2.8, son obturateur ultra-rapide et son oeil électrique automatique. Moins de $130.

D Projecteur KODAK CAROUSEL. Le porte-diapositives loge 80 diapositives, suffisamment pour tout un programme. Ne peut pas se bloquer. Contrôle complet par télécommande. Moins de $180 avec objectif f/3.5. Avec objectif à focale variable, moins de $219.

E Ciné-Camera KODAK Electric 8. Il suffit d'appuyer sur un bouton pour prendre des vues animées. Entraînement par piles—pas besoin de remonter le moteur. Chargement instantané par cassette—pas besoin d'enfiler le film. Oeil électrique. Moins de $120. Camera KODAK Electric 8 Zoom (non illustrée). La commodité d'une camera électrique de 8mm alliée à un objectif à focale variable. Moins de $170.

F Projecteur KODAK Automatic 8. Enfile lui-même le film, éteint et rallume la lumière de la pièce, rebobine le film à la fin de la projection. Moins de $130.

G Nécessaire BROWNIE Super 27. Camera à porte-flash à même, mise au point à deux positions et obturateur à deux vitesses. Le nécessaire comprend: piles, lampes-éclair et rouleau de film. Moins de $25. Nécessaire BROWNIE Auto 27 (non illustré). Comme le Super 27, mais avec contrôle automatique du temps de pose par oeil électrique. Le nécessaire, moins de $40.

Vous verrez ces merveilleux cadeaux, ainsi que bien d'autres cadeaux "Ouvrez-moi le premier", chez votre marchand Kodak. Demandez-lui votre exemplaire gratuit du Guide de cadeaux Kodak.

Les prix sont sujets à changement sans préavis.



Un cadeau parfait pour glisser dans les bas de Noël . . . le film en couleurs Kodak.

Kodak
MARQUE DÉPOSÉE

CANADIAN KODAK CO., LIMITED, Toronto 15, Ontario



QUARTIER GÉNÉRAL DES CADEAUX

"Ouvrez-moi le premier!"

KODAK

Nous avons les articles décrits dans la grande annonce Kodak



Venez chercher votre Guide de cadeaux de Noël Kodak — gratis

Il contient des conseils pour les photos des fêtes et une liste de cadeaux Kodak

Jos Côté Ltée

MAGASIN PRINCIPAL

465 RUE DU PONT — TEL.: 522-1271

8 dépôts pour mieux vous servir.

Au Royaume de la CAMERA INC.
359, Boul. Charest Est
entre de la Couronne et Dorchester

Pharmacie BRUNET enr.
605 EST, ST-JOSEPH
Tél.: 529-5741

Pharmacies SOUCY
999, ave Cartier — 522-1335
369, de la Couronne — 525-4641
2128, Ch. Ste-Foy — 683-8385

PHARMACIES JOLICOEUR
698, rue St-Jean
39, rue Buade

F. Champoux LTEE
320 est, St-Vallier
Tél.: 523-6633

VOTRE NOUVEAU MAGASIN MIRACLE MART EST SITUÉ À LA PLACE STE-FOY SUR LE BOUL. LAURIER!

MAGASIN MIRACLE MART
UNE DIVISION DE STEINBERG LIMITÉE

SATISFACTION ASSURÉE OU VOTRE ARGENT REMBOURSÉ N'IMPORTE QUAND

Articles de première qualité seulement



ENS. COMPLET
69.97
Mensualités 6.36

CINÉ CAMÉRA ET ACCESSOIRES DE MARQUE "KODAK"

Procurez-vous à bas prix spécial Miracle Mart un formidable nécessaire de cinématographie comprenant ciné-caméra, projecteur, écran, film et livret !

- Ciné-caméra 8mm. "Hawkeye" Brownie avec objectif F2.3 — Appareil léger et compact qui vous donnera d'excellents résultats avec le minimum d'efforts ! L'appareil se recharge de lui-même. Métrage automatique.
- Projecteur automatique 500 watts 8mm. "Brownie" avec étui de luxe. Projection claire sur un champ de 4' de large. Contrôle à bouton. Rebobinage rapide.
- Ecran perlé de 30" x 40", complet avec trépied !
- Rouleau 50' de film en couleur 8mm.
- "Comment réussir le cinéma au foyer" :

Un livret avec illustration et indications complètes pour vous aider à réussir vos séances de cinéma.

MAGNIFIQUE POUPÉE EN VINYL

Noël approche et c'est le moment plus que jamais de faire vos emplettes des Fêtes ! A cet effet Miracle Mart offre pour les très jeunes mamans une luxueuse poupée de 21", très élégante dans sa jolie robe de coton imprimé.

- Elle est entièrement faite de vinyl lavable
- Ses membres et sa tête sont articulés, ses yeux se ferment
- Solides cheveux enracinés
- Hauteur totale de 21".

Cette magnifique poupée est présentée dans une jolie boîte-cadeau !

Seulement **1.99** chacune

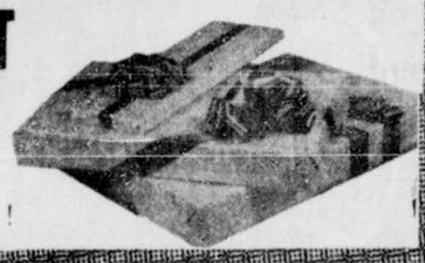


OFFREZ NOS CERTIFICATS-CADEAUX

Les jeunes raffolent des certificats-cadeaux

MIRACLE MART

disponibles en coupons de
$1. $5. $10. ou $15.
au comptoir des renseignements !





FAMEUX JEU DE HOCKEY

Pour les jeunes sportifs ! Superbe jeu de hockey "Stanley Cup" en robuste métal lithographié — Nouveau mécanisme pivotant pour mise au jeu automatique — Lumières indicatrices des buts — Modèle approx. 36" x 20" x 8¼" avec pieds se pliant.



ATTRAYANT PETIT ROUET

Un tout nouveau passe-temps pour fillettes ! Joli petit rouet rouge comprenant la laine, 2 aiguilles à tricoter et 3 fuseaux. Dimensions : 17" x 7¼" x 18⅛".



TRACTEUR - WAGONNETTE

Il fera la joie de votre bambin à Noël ! Solide tracteur en Polyethylene incassable, muni de 2 grandes roues arrière de 9" et 2 roues avant de 5". Complet avec pelle avant. Emballage individuel.



PETIT CHEVAL GALOPANT

Pour les tout-petits ! Joli cheval-wagonnette en robuste Polyethylene avec cadre en métal — Poignée avant servant de volant — Mouvement avant-arrière. Coloris variés — Dimension : 20" x 19½".



OURSON - WAGONNETTE

Amusant ourson-wagonnette "Rusty" en Polyethylene solide et lavable, monté sur roues. Construction soiide — Complet avec corde à tirer. Choix de coloris — Dim.: 13½" x 16¼".



CHEVAL "CHARLIE"

Petit cheval-wagonnette en robuste Polyethylene incassable — Entièrement articulé — Choix de coloris. Dimensions approx. : 17½" x 16½.

PINKY **Timbres PINKY avec chaque achat**

OUVERT de 10 h. a.m. à 10 h. p.m. LUNDI à SAMEDI

PLACE STE-FOY

L'écrasement du DC-8

La Sûreté provinciale étudie la possibilité d'un acte criminel

STE-THERESE-DE-BLAINVILLE. — (P.C.) — Des équipes d'enquêteurs, y compris des experts en explosifs de l'armée canadienne, se sont concentrés hier sur d'amples recherches ayant pour but d'expliquer l'écrasement et l'explosion d'un DC-8F d'Air-Canada dans lequel 118 personnes ont péri.

Deux aspects de cette enquête étaient menées respectivement par le ministère fédéral des Transports et le ministère du procureur général du Québec.

L'enquête du ministère fédéral des Transports, sous la direction de M. Richard Bolduc, concerne surtout la cause de l'écrasement de vendredi dernier. L'avion avait décollé quatre minutes plus tôt en direction de Toronto.

Le ministère du procureur général du Québec a juridiction sur la police provinciale du Québec et enquêterait en particulier sur la possibilité d'un acte criminel.

Il n'y a eu aucune déclaration officielle quant aux causes possibles de l'écrasement.

Un porte-parole d'Air-Canada a déclaré hier que la possibilité de la présence d'explosifs à bord de l'avion n'a pas été éliminée; mais l'on n'a pas non plus indiqué que des explosifs peuvent être à l'origine de la catastrophe.

La même incertitude règne encore en ce qui concerne les autres causes possibles.

Un rapport non confirmé déclare que les parties de l'avion ont été retrouvés à une certaine distance de l'endroit de l'écrasement: il s'agirait de morceaux appartenant à la section de première classe de l'avion.

Il n'y a pas encore eu d'indication définitive quant à l'heure exacte de l'explosion. Les témoins oculaires ne sont pas d'accord. Certains déclarent qu'il y a eu explosion alors que l'avion était en l'air. D'autres affirment que l'explosion est survenue au moment où l'immense appareil percutait le terrain marécageux.

L'équipe des experts

Le ministre des Transports, M. McIlraith, a déclaré que les experts en explosifs de l'armée canadienne se sont joints à l'enquête.

Il a également déclaré que des experts venant de différentes organisations vont collaborer à l'enquête, en particulier ceux du ministère des Transports, d'Air-Canada, du Conseil national de la recherche, de l'Etablissement national aéronautique, de l'ARC, de la Gendarmerie royale, de la Marine canadienne, et de l'Association canadienne des pilotes de ligne.

D'autres experts américains en matière de sécurité aérienne sont venus se joindre hier aux autres enquêteurs.

Le "Civil Aeronautics Board", qui avait offert les services de son personnel, a envoyé trois personnes qui travailleront sous les directives de George-R. Baker, spécialiste du génie aéronautique du CAB qui est arrivé à Montréal peu après l'écrasement.

Les spécialistes du CAB qui travaillent avec M. Baker sous la surveillance des experts canadiens sont MM. John Paul, chef du Génie du Bureau de sécurité, Coe Anderson, ingénieur aéronautique et spécialiste des structures, tous les deux de Washington; et John L. McWhorter, du Bureau de Miami.

Bien que le CAB ait surtout pour responsabilité de faire enquête sur les accidents des lignes américaines, la Federal Aviation Agency travaille en étroite collaboration avec cet organisme afin de déterminer si des règlements de l'aviation civile ont été violées.

Une "cause-type" qui établit la juridiction exclusive du juge de Paix dans cette matière

Par Robert Giroux

La cause qu'avait à entendre le juge Achille Pettigrew, en Cour des Sessions de la Paix, semblait banale au premier abord. Elle mettait en cause le Comité Paritaire de l'Automobile de la Région de Québec, plaignant et Germain Equipment Inc., corporation dont le siège social est situé à Québec.

Le plaignant accusait l'établissement commercial d'avoir omis de lui transmettre son rapport sur les commissions et salaires payés à ses employés pendant la période qui s'étend du 1er décembre 1962 au 1er janvier 1963.

Le procès devint cependant une "cause-type" lorsque, dès le début de la séance, avant même que le plaignant ne commence sa preuve, le procureur de la Défense **déclara que le Tribunal n'avait pas juridiction dans ce litige**, qu'il ne s'agissait dans cette cause, **que d'une question purement civile que seule la Cour Supérieure pouvait juger.**

Ces événements se passaient il y a six semaines environ. M. le juge Pettigrew décida, sous réserve de cette importante objection, de procéder quand même à l'audition de la cause. Celle-ci fut ensuite prise en délibéré.

En rendant sa sentence, la semaine dernière, M. le juge Achille Pettigrew a déclaré, en réponse à l'objection qui mettait en doute la juridiction de la Cour des Sessions de la Paix en cette matière: "Après avoir examiné la plainte, la législation sur la convention collective, la procédure quant au "décret" et les pouvoirs donnés au juge de paix, **nous en arrivons à la conclusion qu'il s'agit, ici, d'une action pénale du ressort et de la compétence exclusive du Tribunal du juge de Paix".**

Avant de rendre jugement, il s'agissait d'abord de chercher si Germain Equipment Inc. était assujettie au décret relatif à l'industrie et à l'automobile.

En analysant la Loi de la Convention Collective, au titre de procédure, le juge y découvre que "les peines prévues par la présente loi sont imposées sur poursuites sommaires suivant la Loi des Convictions Sommaires de Québec".

La loi concernant les Convictions Sommaires de Québec stipule ainsi la juridiction du Tribunal: "Chaque plainte ou dénonciation est entendue, instruite, décidée et jugée par un juge de paix, à moins que la loi sur laquelle cette plainte ou dénonciation est basée, ou toute autre loi, ne décrète que la plainte ou la dénonciation doit être entendue, instruite, décidée et jugée par deux juges de paix ou plus".

S. H. le juge Pettigrew poursuit en expliquant que le terme "juges de paix" comprend également, pour les fins de la présente loi, les juges des sessions, les magistrats de police et les magistrats de district.

La juridiction du Tribunal ainsi établie, le juge avait encore à prouver que l'intimée, un garage "spécialisé", était assujettie, à titre d'employeur professionnel, au décret relatif à l'industrie de l'automobile, région de Québec.

Le juge conclut, après analyse des faits présentés au procès: "Sans aucun doute, la preuve nous indique que l'intimée exploite un "garage", à savoir un "garage public", un garage qui n'est pas au service de tout individu qui possède une voiture-automobile mais à un public spécial, soit les compagnies ou individus qui possèdent des camions-citernes: c'est-à-dire un public de choix".

L'amende imposée à l'établissement commercial fut de $20 et les frais...

On propose de nouveau "O Canada"

OTTAWA. (P.C.) — Le député libéral de Spadina, M. Perry Ryan, a proposé hier que "O Canada" soit adopté comme hymne national du pays.

Le projet de loi a été adopté en première lecture.

M. Gilles Grégoire (CS-Lapointe) a demandé, "vu l'importance de ce bill" que du consentement unanime de la Chambre, il soit considéré en priorité à la prochaine séance de la Chambre. Il n'a toutefois pas obtenu l'unanimité.

Le bill devra donc être imprimé en fin de la longue liste des projets de loi présentés par les députés et attendre son tour d'être debattu.

L'abbé Gérard Dallaire nommé à la cure de Ste-Claire

M. l'abbé Gérard Dallaire, curé de St-Ludger de Frontenac, vient d'être nommé curé de Ste-Claire de Dorchester.

La cérémonie d'installation aura lieu dimanche prochain, le 8 décembre, à trois heures.



● PRESIDENT — Lors de l'assemblée annuelle de l'Association des Ecoles indépendantes de la province de Québec, tenue à Montréal en fin de semaine, M. Denys Thivierge, Principal de l'Institut Denys, a été élu président de cette association pour un temps d'office de deux ans. Il succède à M. Jean-Paul Lafond de l'Ecole Lafond de Montréal.

Voici...
un nom nouveau, des dimensions nouvelles, des lignes nouvelles, une vivacité nouvelle, une voiture nouvelle!



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

La nouvelle décapotable Chevelle Malibu super-sport.

La nouvelle CHEVELLE de Chevrolet!

La Chevelle est une voiture vraiment réussie dont l'empattement est de 115 pouces seulement. Grâce à son poids réduit, elle se classe dans la catégorie des 3,000 lb. Toutes ces caractéristiques lui donnent facilité et douceur de manoeuvre.

Cependant, son intérieur est spacieux et permet de voyager détendu et sa suspension est comparable à celle d'une grosse voiture. Ses lignes sont d'une élégance dynamique et la carrosserie comporte des raffinements (glaces et montants de portières courbes, par exemple) qui rendent son prix modique d'autant plus remarquable.

Une belle réussite? Nous sommes d'accord. Mais ce n'est pas tellement difficile quand on peut mettre à contribution les talents de spécialistes qualifiés comme les maîtres carrossiers de Fisher...
...quand on a aussi l'avantage de la suspension entièrement à ressorts à boudin, mise au point par les mêmes ingénieurs qui ont donné à la Chevrolet "la douceur de marche d'un jet"...
...et quand on dispose du brio sans pareil des quatre moteurs Chevrolet offerts au choix — 6 cyl. ou V8 — qui comprennent des versions livrables moyennant supplément dont la puissance peut atteindre 220 CV.

On ne s'étonnera donc pas que cette voiture soit une telle réussite.

Nous disons cette voiture, mais en fait il y a 11 modèles Chevelle — station-wagons, sedans, coupés sport et décapotables — répartis en trois séries. Même certaines voitures qui sont en production depuis un certain temps ne présentent pas un tel choix.

Vous trouvez que cela mérite d'être examiné de plus près? Dans ce cas, vous êtes invité par le concessionnaire Chevrolet à faire une inspection approfondie et rigoureuse de ses voitures.

CHEVROLET

Allez voir les cinq gammes de voitures du concessionnaire Chevrolet: CHEVROLET, CHEVELLE, CHEVY II, CORVAIR et CORVETTE

NE MANQUEZ PAS L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE "RUE DE L'ANSE", TOUS LES MARDIS SOIR AU CANAL 2.

L-2548F

Concessionnaires autorisés de la Chevelle pour la ville de Québec.

LaPorte Automobiles, Ltée
250 est, boul. Charest, Québec — Tél.: 529-4561

Roger Barré Automobiles, Ltée
1095, de la Canardière, Québec — Tél.: 529-3331

Denis Pepin Autos, Ltée
2500 Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, P.Q. Tél.: 653-2861

AU COEUR DE L'EGLISE

par Roger TESSIER, p.b.

Au Congo :

LE CLERGÉ SE RECRUTE-T-IL ?

Le Service d'information de la C.C.C. vient de publier une longue étude sur la situation de l'Eglise au Congo. L'auteur, le R. P. Joseph Grosjean, p.b., dans un chapitre consacré "au rayonnement de cette chrétienté" essaie de répondre avec nuances à la question "Le clergé se recrute-t-il ?". Il est certain qu'il y a eu une baisse sensible des vocations sacerdotales congolaises : ainsi, les entrées de grands séminaristes qui étaient de 165 pour l'année 1959-60 ont diminué depuis lors pour n'être plus que 68 pour l'année 1962-63. Le texte du Père Grosjean aidera à mieux comprendre la situation difficile dans laquelle vit la chrétienté congolaise. Ajoutons qu'il n'y a pas à désespérer : quand un évêque congolais comme Mgr Louis Nganga consacre une magnifique lettre pastorale à ce problème angoissant, ou que l'archevêque de Stanleyville, Mgr Kinsch, procède à la bénédiction des nouvelles bâtisses du petit séminaire, n'est-ce pas un signe de confiance en l'avenir ?

Pour comprendre ce qui va suivre, il faut un mot "d'histoire". Jusqu'après la guerre, il n'y avait pas au Congo de "collèges d'humanités" préparant les Africains aux études universitaires. Mais, depuis 25 ans, il y avait des petits séminaires où l'on donnait — aussi bien que c'était possible — des cours d'humanités latines. En théorie, ils étaient destinés aux candidats au sacerdoce. En fait, d'innombrables jeunes gens jugés assez intelligents y furent acceptés sans que bien souvent ils eussent l'idée du sacerdoce. C'est ainsi d'ailleurs que de nombreux politiciens congolais sont d'anciens séminaristes. Des collèges venant à se créer, une distinction plus nette s'opéra sans être d'ailleurs très stricte. C'est dire que des petits séminaires, un nombre minime d'élèves seulement commencèrent des études proprement sacerdotales et que la majorité de ce nombre tomba encore en cours de route. L'indépendance arriva avec son inquiétude, ses slogans, sa mentalité de libération.

SEMINARISTES ET POSTES GOUVERNEMENTAUX

Tous les instituts d'éducation connurent des moments difficiles et certains durent fermer leurs portes. D'autre part, l'indépendance amena une immense possibilité de postes grassement payés pour tous ceux qui étaient instruits. Que l'on songe qu'il y avait d'un coup 100 à 150 portefeuilles ministériels à pourvoir (1), autant de "chefs de cabinets", tous les postes dirigeants occupés quelques semaines plus tôt par les cadres européens... La tentation fut grande, et pour les petits séminaristes arrivés au bout de leurs humanités, et pour certains grands séminaristes. Il faut dire aussi que le seul attrait "de la bonne place" ne jouait pas uniquement. Il y eut, auprès d'un bon nombre de séminaristes, une pression exercée en toute bonne foi pour qu'ils se consacrent au bien du pays en ce moment si difficile. Certains, par idéal ainsi conçu, changèrent l'orientation de leur vie. Bref, il y eut moins d'étudiants passant des humanités aux études sacerdotales et il y eut des défections parmi les séminaristes ayant commencé ces études.

Soit dit en passant, on constata aussi un bon nombre de départs dans les congrégations de frères africains. Par contre, il n'y en eut guère dans le monde féminin des congrégations religieuses. L'appel aux tâches temporelles n'atteignit pas le monde féminin. Bien plus, le relâchement des moeurs et la recrudescence de la polygamie (qui est en même temps un retour en arrière dans la conception de la dignité de la femme) rendirent plus aiguë la nécessité de mettre en avant cette dignité.

NOUVELLE AFFLUENCE VERS LES SEMINAIRES

On constate qu'actuellement, il y a plus de candidats que jamais pour les petits séminaires. Mais cette affluence ne doit pas être interprétée de façon trop naïve. Quelques instituts d'éducation se sont fermés. Quelques établissements où l'on fait traditionnellement des études d'humanités ont gardé tout leur standing; mais d'autres ont été renforcés de techniciens enseignants venant fatalement de pays et de milieux très différents. Les Congolais ont déjà porté des jugements de valeur sur certaines écoles ainsi trop secouées par la crise. De plus, la crainte du chômage et le désir d'atteindre un bureau de responsable, accentuent encore le désir de l'enseignement. Si bien que le petit séminaire n'est pas considéré par tous comme "cycle d'études préparant de loin au sacerdoce", mais comme "une chance de plus de recevoir une éducation convenable". On en est revenu un peu au climat de l'époque où il n'y avait que cela. On peut prévoir que les vocations sacerdotales naîtront tout de même de plus en plus nombreuses.

Mais les chrétiens du Congo savent maintenant par leur propre expérience que le sacerdoce n'est pas toujours bien vu des autorités civiles et qu'au cours d'une vie de prêtre, on peut être sujet aux contradictions et aux accusations d'incivisme si l'on ne tourne pas comme le vent du jour souffle. Les candidats seront peut-être durant un certain temps moins nombreux. Ils seront d'autant plus solides, tout comme les païens qui demandent le baptême maintenant, alors que le courant n'y aide plus.

ENCORE DES "MISSIONNAIRES A VIE"

Les deux tiers du Congo païens . . . Une crise de recrutement sacerdotal . . .

Cela fait rêver quand on entend, en Europe, des gens généralement bien intentionnés faire le procès des missions et penser que les sociétés missionnaires ont fait leur temps, et que l'Eglise d'Afrique peut se satisfaire de l'aide de prêtres — fussent-ils très nombreux — qui iront en Afrique pour une période de 3 à 6 ans. Ces prêtres peuvent apportés et apporteront certainement une aide efficace et une sève nouvelle; mais durant de nombreuses années et de nombreuses décades, il faudra encore des "missionnaires à vie".

(1) Pour le gouvernement national et pour les nombreux gouvernements provinciaux.



● Son Excellence Mgr Joseph Busimba, évêque de Goma, l'un des onze évêques congolais.

Le Pape doit préciser aujourd'hui ses vues sur le pouvoir des évêques



CITE DU VATICAN. (P.A.). — Le Souverain Pontife a fait savoir aux Pères du concile qu'il publiera aujourd'hui une lettre apostolique dans laquelle il fera part de son intention d'élargir les pouvoirs des évêques.

Le document apostolique vise, semble-t-il, à résoudre une impasse qui a surgi au concile en ce qui a trait au partage de l'autorité du pape avec les évêques.

L'annonce du projet du Saint-Père a été faite durant la dernière séance plénière de la seconde session du concile.

Cette dernière séance plénière a été consacrée au schéma sur l'oecuménisme. Des cérémonies liturgiques se dérouleront aujourd'hui et demain pour marquer l'ajournement de la seconde session jusqu'au 14 septembre 1964.



CITE DU VATICAN (Reuter) — Les pères conciliaires ont terminé l'examen du troisième chapitre du schéma sur l'oecuménisme, annonce le communiqué du concile oecuménique, qui déclare :

Le secrétaire général a également exposé, dans ses grandes lignes, le déroulement des travaux pendant l'intersession, les commissions devront se réunir souvent pour examiner les observations formulées sur les schémas discutés au cours de la 2ième session, ainsi que celles qui seront envoyées avant le 31 janvier 1964, tant sur ces mêmes schémas que sur tous les autres. Les résultats des travaux des commissions seront envoyés aux pères en temps utile, en sorte qu'ils aient en main les nouveaux textes amendés lorsque commencera la 3ième session.

Le message que les pères du concile devaient envoyer hier aux prêtres du monde entier est remis à plus tard: les pères ont en effet formulé de très nombreusess observations sur le texte qui leur avait été présenté vendredi. Ce texte va donc être remanié sur la base de ces observations. Ce travail ne pouvait être convenablement effectué en quelques heures.

Les frères séparés

Au sujet des interventions qui ont été faites à propos du chapitre trois, le communiqué déclare notamment:

Il parait nécessaire de souligner quelques propositions: A. tous les pères tiennent pour certains que Jésus Christ a fondé une seule Eglise, qui est l'Eglise catholique, apostolique et romaine, dont le fondement et le chef, établi par le Christ Seigneur, 'est le pape. L'Eglise est infaillible et indéfectible. En elle ne change, selon les circonstances, que ce qui n'est pas immuable par nature, B. les fautes éventuelles qui ont été l'occasion pour de nombreux frères, tant en Orient qu'en Occident, de se séparer du siège apostolique romain ne sont pas imputables à l'Eglise mais à certains de ces fils qui, violant ou interprètant mal la doctrine de l'Eglise, n'ont pas écouté ses enseignements, C. il est juste de reconnaitre que des fils de l'Eglise romaine ont été une occasion de scandale pour de nombreux frères, soit à cause de leurs moeurs déplorables, soit à cause de leur façon d'agir, et il est bien de demander pardon pour eux, mais il n'est pas permis de tenir en même temps pour innocents ceux qui ont réagi devant les fautes de leurs frères non pas en consolant l'Eglise, leur Mère, par leur propre conduite, mais en abandonnant celle-ci D. nous exprimons le voeu ardent que nos frères, très chers mais malheureusement encore séparés de nous, revient embrasser l'Eglise apostolique à laquelle leurs pères furent si attachés pendant des siècles: la véritable Eglise du Christ, mère tendre et clémente de tous, les attend anxieusement jour après jours.

Unité: loi suprême

. . . Il faudrait éliminer tout ce qui est dit sur l'origine des communautés protestantes, car ce passage du chapitre est trop sommaire. Cet exposé imparfait donnerait lieu à une foule de récriminations spécialement parmi les Anglais. On accuserait l'Eglise catholique d'avoir mal compris le protestantisme et l'esprit qui l'anime. Si nous voulons la paix, supprimons ce passage, car ceux qui vivent au milieu des protestants connaissent mieux leur mentalité et savent comment on doit agir pour éviter d'amères expériences ...

Le dialogue avec les frères séparés, en vue de l'union qui paraissait autrefois impossible, parait aujourd'hui non seulement possible mais nécessaire.

L'unité est la loi suprême qui s'impose impérativement à tous, catholiques ou orthodoxes, aucun obstacle ne doit provenir de la diversité de langue, de rite, de coutumes et d'habitudes culturelles et sociales, l'Eglise du Christ n'étouffe pas la liberté légitime des églises locales, mais elle la fortifie en la libérant de tous les périls. L'unité exclut seulement une antinomie contraire à la volonté du Christ. Ces principes sont reconnus par les frères orthodoxes, y compris ceux des églises autocéphales, car eux aussi reconnaissent une seule autorité suprême: le concile oecuménique.

L'orient

. . . Pour abattre le mur de la séparation, il est important de conserver les traditions de l'Eglise orientale comme par exemple le gouvernement synodal. La primauté n'est pas le principal obstacle à l'union, mais plutôt la forme prise par son exercice, qui tient du centralisme. Dans les premiers siècles les papes intervenaient rarement dans les églises orientales.

Nouvelles recommandations de Paul VI aux journalistes

CITE DU VATICAN. — (P A.) — Le pape Paul VI a exhorté dimanche les journalistes catholiques à considérer le monde spirituel plutôt que le temporel.

Sa Sainteté adressait la parole à un congrès de la presse catholique au cours de la messe célébrée dans la chapelle Pauline du palais apostolique. Il reconnait que leur besogne les oblige à traiter des événements à un point de vue terrestre et profane.

"Là, dit-il, git le danger qui fait que le journaliste voit sa vie intérieure appauvrie et privée de la substance vivante de l'âme."

"Le remède ? Levez la tête et regardez le ciel. Permettez à votre âme de prendre ou de reprendre son essor vers le monde spirituel. Apprenez d'où vient la véritable lumière qui luit sur les événements terrestres."

Le pontife déclara également que les journalistes ne pouvaient rester enfermés dans les opinions d'autrui ou dans des cadres qui lui sont imposés.

"Son unique règle c'est la vérité, la vérité qui rend les hommes libres."

Résultats positifs et encourageants

CITE DU VATICAN (Reuter) — L'archevêque de Gorizia, Mgr Andrea Pangrazio, a déclaré samedi au cours d'une conférence de presse que les résultats de la seconde session du concile oecuménique qui se termine mercredi prochain au Vatican étaient "positifs et encourageants".

Certains prélats étrangers se sont déclarés déçus par la lenteur des travaux. Seuls deux projets de décrets ont été en fait approuvés par le concile qui délibère depuis le 30 septembre: un portant sur la réforme de la liturgie et un projet concernant l'utilisation des moyens modernes de communication la presse, la radio, la télévision et le cinéma pour la propagation de la foi.

Selon l'archevêque Pagrazio, la reforme liturgique constitue un sujet "d'importance primordiale".

Le prélat a ensuite déclaré que le débat sur le projet de décret sur l'unité chrétienne avait mis en lumière "deux tendances différentes concernant le rôle que doit jouer le concile oecuménique dans les divers pays catholiques".

"Dans des pays possédant un pourcentage élevé de non-catholiques, a dit Mgr Pangrazio, le dialogue oecuménique élimine les préjugés anciens et les malentendus et donne de bons résultats. Dans les pays traditionnellement catholiques l'attitude des membres de certaines sectes soulève des polémiques et rend plus difficile l'établissement d'un dialogue utile.

NOUVEAU SERVICE OFFERT

PAR L'INTERMÉDIAIRE DE LA

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

PRÊTS EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE

CONSENTIS PAR KINROSS MORTGAGE CORPORATION

Il est maintenant possible d'obtenir un prêt en première hypothèque de la Kinross Mortgage Corporation par l'intermédiaire d'une des 1250 succursales de la Banque de Commerce Canadienne Impériale réparties dans tout le Canada. C'est un service exclusif de la Banque de Commerce qui s'applique aux prêts sur immeubles de rapport, commerciaux et industriels.

La Banque de Commerce Canadienne Impériale est la seule mandataire de la Kinross Mortgage Corporation. Cette dernière est une compagnie incorporée par le parlement du Canada en vertu de la loi sur les compagnies de prêts.

Aux Canadiens, ce nouveau service offre une commodité sans précédent pour l'obtention de prêts hypothécaires. Que vous soyez ou non client de la Banque de Commerce, vous pouvez dès maintenant vous adresser au gérant de la plus proche succursale et éviter toutes formalités compliquées. Vous bénéficierez aussi d'un autre avantage: celui d'ouvrir un compte pour effectuer automatiquement les paiements de votre hypothèque, sans frais supplémentaires.

Que vous envisagiez un tel emprunt pour maintenant ou pour plus tard, il y a certainement des renseignements que vous aimeriez recevoir dès maintenant touchant ce nouveau service. Nous répondons ci-après aux principales questions touchant les prêts hypothécaires sur domiciles.

Pour vous renseigner plus en détail ou au sujet des prêts sur immeubles de rapport, commerciaux et industriels, voyez le gérant de la succursale de la Banque de Commerce la plus proche: il se tient à votre disposition.

Quels sont les prêts hypothécaires consentis?
Tous prêts ordinaires en première hypothèque. La compagnie, pour l'instant, ne prête pas en seconde hypothèque et ne consent pas de prêts en vertu de la loi nationale sur l'habitation (NHA).

Qui peut emprunter?
Quiconque offre des garanties satisfaisantes avec une maison qu'il possède déjà ou qu'il achète, et jouit d'un revenu lui permettant d'effectuer sans difficulté les versements de son hypothèque.

Où s'adresser?
Les demandes d'emprunt peuvent être faites à n'importe quelle succursale de la Banque de Commerce Canadienne Impériale.

Quelle sorte de propriété faut-il posséder?
Une maison bien située, bien construite, maintenue en bon état, ayant des fondations adéquates et possédant le chauffage central. Aucun prêt n'est consenti sur des terrains vacants.

Quelle somme peut-on emprunter?
Le montant de l'emprunt hypothécaire peut atteindre deux-tiers de l'évaluation ou du prix d'achat de la propriété, et ne peut être inférieur à $3,000.

Quel est le taux d'intérêt à payer?
Vous payez le taux d'intérêt des prêts hypothécaires ordinaires en vigueur dans votre localité au moment où l'emprunt vous est accordé.

Y a-t-il d'autres frais?
Vous n'avez à payer ni prime ni commission. Seuls les frais judiciaires et, s'il y a lieu, les honoraires de l'évaluateur, sont à votre charge.

Pour quelle durée l'hypothèque est-elle consentie?
Normalement, 10 ou 15 ans, mais la durée peut varier de trois ans (minimum) à vingt ans. Si vous croyez que votre cas justifierait une durée plus longue, n'hésitez pas à en parler au gérant de votre succursale de la Banque de Commerce.

Comment rembourse-t-on l'emprunt?
Vous remboursez l'emprunt par versements mensuels égaux comprenant principal, intérêt et une part proportionnelle des taxes foncières annuelles. Chaque versement est dû le 1er du mois. Vous pouvez prendre les dispositions nécessaires pour que vos paiements d'hypothèque soient déduits automatiquement de votre compte, à n'importe quelle succursale de la Banque de Commerce Canadienne Impériale. Ce service est gratuit.

Comment savoir ce qui reste à payer?
Chaque année, vous recevez une liste indiquant le détail de chaque versement mensuel réparti entre: principal, intérêt, taxes et la portion du principal qu'il vous reste à payer après chaque versement.

Le gérant de votre succursale de la Banque de Commerce se fera un plaisir de vous fournir tous les renseignements voulus concernant les prêts hypothécaires.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Liberté de presse à Ste-Foy

Un échevin de Ste-Foy, M. J.-Jacques Côté, a demandé hier soir, au cours de l'assemblée régulière du conseil de ville de Ste-Foy, assemblée ouverte au public, "qu'on garde le silence absolu, que les journalistes présents mettent de côté leurs plumes".

Il a expliqué cette déclaration en disant qu'"il y a assez de chicane, de zizanie dans Ste-Foy." "Il n'est pas nécessaire d'attiser les passions".

M. Côté qui a déclaré ne pas vouloir s'attaquer à la liberté de la presse s'est vu répondre que les journalistes avaient pour devoir de rapporter fidèlement tout ce qui se passait dans une assemblée publique que ce soit favorable à quelqu'un ou non.

Il semble bien que les autorités municipales de Ste-Foy prévoyaient une assemblée mouvementée puisqu'un policier avait été placé à la porte principale du conseil. Ce qui arrive très rarement selon les habitués.

Réglementation concernant l'hôtellerie

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Lionel Bertrand se prépare à faire approuver par le Conseil des ministres, une règlementation concernant l'hôtellerie du Québec.

Cette nouvelle a été annoncée hier par l'adjoint parlementaire de M. Lionel Bertrand, le député de Hull, M. Oswald Parent, alors qu'il prenait la parole au dîner annuel des média de publicité à New-York.

M. Parent a souligné que le Conseil du tourisme a tenu une séance publique à Montréal, le 31 octobre dernier pour étudier la question et qu'il se prépare à faire des recommandations au ministre à ce sujet.

Le dîner servi à New-York hier, était conjointement présidé par le député de Hull et Mme Marion Gough, présidente de la "Travel Writers Association" de New-York.. Me Gérard Delâge, c.r., président du Conseil du tourisme, agissait comme maître de cérémonie.

enchifrènement

L'Onguent Mentholatum aide à soulager rapidement l'enchifrènement, ce qui permet de respirer plus facilement. Soulage la respiration pénible par la bouche. Calme les membranes endolories et sensibles.

Onguent Mentholatum

rafraîchissant et calmant

AVIS

AVANT D'ACHETER APPRENEZ LA VERITE SUR LE DIAMANT

J.-R. Massicotte

Maître Horloger Bijoutier

à la gare CENTRALE D'AUTOBUS

239 Boul. Charest Est

Québec 2 — Tél.: 524-4843

La Fabrique de la paroisse St-Denis n'a pas encore la permission de construire l'église et le presbytère

(Par Jacques DeRome)

La Fabrique de la paroisse St-Denis n'a pas eu son permis de construction pour l'église et le presbytère.

Alors que l'on présentait les cas spéciaux dans les demandes de permis de construction, le projet de la Fabrique St-Denis a été porté de nouveau devant les membres du conseil de ville de Ste-Foy, hier soir.

Après avoir annoncé que le projet était référé à l'urbaniste de la cité, M. Lahaye, le maire M. Noël Carter a donné la parole aux paroissiens de St-Denis qui y sont allés de questions telles : "Qu'est-ce qu'il y a de contraire dans nos plans ? Pourquoi le retard dans l'émission du permis ? Pourquoi risquer l'argent des contribuables dans des procédures ?"

M. Carter a, alors pensé bon, de préciser que le permis de la Fabrique St-Denis n'a pas été refusé.

Un citoyen de cette paroisse, Me Chamberland a aussitôt demandé au maire de donner les raisons du refus d'émission. M. Carter a répondu "qu'il n'y a rien d'autre dans cette question, qu'une planification raisonnable. Je mets au défi quiconque de trouver autre chose dans celà". Il a expliqué qu'il fallait attendre le rapport "imminent" de l'urbaniste avant de décider quoi que ce soit. Il a également déclaré : "Il est malheureux que ce soit devenu une question d'argent". Au sujet de toute décision que pourrait prendre à ce sujet l'Archevêché, M. Carter a dit : "Je m'en rapporterai à Mgr Roy".

On sait que le terrain qui intéresse les paroissiens de St-Denis est situé sur le lot 288-4-5, Route de l'Eglise, soit à proximité du campus scolaire de Ste-Foy et de l'Hôtel de Ville.

A la suite de l'adoption par les échevins Legendre, Beaudin, Cassista et Rochette, d'une résolution pour que le conseil attende le rapport de l'urbaniste, avant de donner suite à la demande de permis de la Fabrique St-Denis, on a vu de nombreuses accusations précises, brûlantes être lancées contre le maire et certains échevins. Cependant personne n'a voulu approfondir sa pensée et surtout donner suite à ses insinuations.

Les échevins J.-Jacques Côté et J.-Conrad Rioux avaient présenté une motion au conseil pour que la demande de permis soit acceptée en principe. Il y a eu dissidence au conseil et la motion a été rejetée.

La Cité de Giffard veut faire déboucher son boul. Mgr-Gauthier dans la rue d'Estimauville

Le Conseil de ville de la Cité de Giffard essaiera de conclure une entente avec la Cité de Québec afin que le boul. Mgr Gauthier débouche dans la rue Estimauville.

Cela aurait pour effet de décongestionner la circulation sur le Chemin Royal et surtout de diminuer le danger d'accidents existant à l'intersection de la rue Estimauville et du Chemin de La Canardière.

De fait, les automobilistes, venant du Centre d'affaires La Canardière et désirant se diriger vers l'est, n'auraient plus à monter la rue Estimauville vers le nord pour ensuite entrer dans le Chemin la Canardière et emprunter enfin le Chemin Royal. Ce trajet leur sauverait du temps.

Le sujet a été abordé, hier soir, à la séance générale qu'a tenue le Conseil de ville de Giffard. Le nouvel échevin du quartier Monument, M. Aimé Têtu, s'est chargé de l'amener en discussion. Le maire Pierre Roy a dit que des démarches officieuses avaient déjà été faites dans ce sens, mais que ce projet n'avait jamais été porté officiellement à la connaissance des membres du Conseil de ville de Québec.

La neige

Au cours de cette séance, les édiles ont accordé à la Cie A. Lagacé Limitée le contrat du déneigement des rues sises au sud du Chemin Royal et de l'entretien de la rue de l'Orphelinat. Il en coûtera $7,580.00 à la Cité. D'autres firmes avaient présenté des soumissions. Certaines mêmes étaient un peu plus basses que celle de M. Lagacé, mais l'équipement de ce dernier était nettement supérieur aux autres.

Dans un même ordre d'idées, les membres du Conseil de ville de Giffard ont adopté en deuxième lecture un règlement décrétant l'enlèvement de la neige dans la rue Goulet. Les échevins Aimé Têtu et Rosaire Tremblay ont enregistré leur dissidence parce qu'ils n'étaient pas d'accord sur la tarification (50% à la charge de la Cité et 50% à la charge des proprios de l'endroit.) Ils auraient préféré 75% à la charge des propriétaires, ainsi que le recommandait un rapport de l'ingénieur de la Cité, M. Hervé Aubin.

M. Lévesque et les cours d'eau

Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, dans une lettre à la Cité de Giffard, écrit : "Un des problèmes publics très sérieux avec lesquels sont aux prises le Gouvernement et les municipalités du Québec, et dont souffre la population en général, est la pollution de nos lacs et rivières, surtout dans les villes et leurs environs. Parmi les principales causes de ce gaspillage de nos eaux publiques, il en est une qui est réglementée par le ministère des Richesses naturelles. Il s'agit d'empiétements de toutes sortes sur les lacs et rivières par les propriétaires riverains. On remplit, par exemple, la rivière ou le lac pour agrandir son terrain, on construit une jetée, on détourne les eaux sans se préoccuper des dommages causés à la propriété publique par ces empiétements qui, accumulés, polluent les eaux en empêchant leur flot normal et libre, et causent tous les autres dommages que nous connaissons".

Or, comme la Cité de Giffard a un problème de cette nature avec la rivière Beauport qui coule dans ses limites, elle l'a soumis au ministre des Richesses naturelles.

Me Ernest Godbout soutient que le règlement 760 favorise la liberté de commerce dans la ville de Québec

La cause intentée à la Cité de Québec afin de faire déclarer son règlement 760 ultra-vires et discriminatoire s'est poursuivie, hier après-midi, en Cour Supérieure du Palais de Justice de Québec, devant l'hon. juge Jean Blais.

Le principal témoin appelé dans la boîte a été M. Ernest W. Booth, gérant général de la Place Fleur de Lys, qui, entre le 8 octobre et le 14 novembre, a fait des investigations dans une quinzaine d'établissements commerciaux qui gardaient leurs portes ouvertes après six heures, le soir.

Dans tous les cas, il était accompagné d'un ou de plusieurs témoins et, en plusieurs occasions, un photographe professionnel l'accompagnait et a pris des photos qu'il a exhibées en Cour.

Au cours de son long interrogatoire, Booth a énuméré, à la demande des avocats de la poursuite, les diverses marchandises que vendaient ces magasins. Comme le chanteur Charles Trenet, il a appris que les "pharmacies du Canada" vendaient un peu de tout... même des remèdes.

De ses déclarations, il ressort deux choses; plusieurs magasins ou établissements commerciaux gardent leurs portes ouvertes après 6 heures, le soir, à l'encontre du règlement municipal 760, et vendent des marchandises étrangères à leur commerce principal.

Voici une énumération des 17 entreprises commerciales visitées par le gérant du Centre Fleur de Lys: Tabagie Cartier; Pharmacie Soucy; Maple Leaf Tabaconist; J.-E. Giguère Ltée, rue Buade; Sillery Junction; Tabagie St-Sacrement; Marché Du Pont; Jos. Côté Ltée; Epicerie Côté; F. Chamard; Imperial Esso; J.-E. Giguère Ltée, tabagie; Haute-rive Automobile Inc.; Laporte Automobile Ltée et six établissements où l'on vend de l'automobile, notamment Victoria Auto, Hudon Automobile et Giguère Automobile.

A un certain moment, Me Ernest Godbout, procureur de la Cité de Québec, a déclaré que le témoignage de M. Booth prouvait que le règlement 760 favorisait la liberté du commerce dans la ville.

La cause se poursuivra aujourd'hui.



Dans cette chambre, nous vous signalons un objet bien digne de votre attention.

Il vous épargnera des pas et des tracas.

C'est le commode TÉLÉPHONE SUPPLÉMENTAIRE!

Pour faire installer un téléphone supplémentaire dans votre chambre, il vous suffit de nous appeler.

BELL

A Sillery

Le Conseil demande la création d'un arrondissement historique

(Par Jacques DEROME)

La Cité de Sillery a adopté hier soir au cours de son assemblée régulière une résolution qui a pour effet de demander au lieutenant-gouverneur en conseil que soit décrétée "arrondissement historique" toute la partie de son territoire ou se présente une concentration d'immeubles ayant un intérêt historique et artistique celle comprise entre la Côte Gignac à l'ouest, le Chemin St-Louis au nord, l'avenue De Laune à l'est, jusqu'aux rives du fleuve St-Laurent sud. Une copie de la résolution adoptée à l'unanimité par le conseil de ville de Sillery, sera transmise immédiatement à la commission des Monuments Historiques de Québec.

La partie de la cité de Sillery qui deviendrait "arrondissement historique" forme un quadrilatère qui a un passé remarquable. En effet, les premiers habitants de la colonie française se sont établis sur ce territoire dès 1637; on y retrouve encore des maisons remontant à cette date et qui sont aujourd'hui habitées. C'est dans ce secteur également que se trouvent les voûtes construites en 1637 par Monsieur De Puiseaux, premier citoyen de Sillery; la résidence du Lieutenant-Gouverneur, Bois de Coulonge; la vieille église St-Colomb; la plus vieille maison du Canada, la Maison des Jésuites; un vieux cimetières indien; un monument au Père Enemond Massé, jésuite, une maison construite en 1640 qui est encore habitée; le domaine Cataraqui et le domaine de Kilmarnock. Le maire de Sillery, M. Jules Beaulieu, a déclaré que "la Cité de Sillery désire conserver le cachet historique et artistique de cette région qui fait l'orgueil des habitants de Sillery".

PERMIS DE CONSTRUCTION

Le greffier de la Cité de Sillery, M. Georges Gravel a présenté, hier soir, à l'assemblée du conseil, les derniers rapports sur les permis de construction émis par la Cité de Sillery. Au cours du mois de novembre dernier, des permis de construction pour un montant de $252,400., ont été émis à Sillery. Depuis le 1er janvier 1963, Sillery a accordé des permis de construction pour un montant total de $1,857,875.

Au sujet des permis de construction, l'échevin Lachance a sollicité la collaboration de la police de Sillery pour vérifier si les personnes qui font effectuer des travaux des travaux à leurs résidences ou magasins sont des détenteurs de permis émis par la cité, et pour vérifier également si les entrepreneurs, constructeurs qui font affaires dans Sillery, ont également leurs permis nécessaires. Le chef de Police de Sillery, M. Gérard Tobin ainsi que l'ingénieur de la ville M. Georges Gravel ont affirmé que les agents de la force constabulaire présentent régulièrement des rapports à ce sujet.

CONSTRUCTION D'UN CHALET

Les édiles de Sillery ont adopté à l'unanimité un projet de construction d'un chalet au Terrain de Jeux St-Stephen. La bâtisse qui mesurerait environ 25 x 50 pieds, coûterait moins de $10,000. Les travaux qui seront effectués par les employés municipaux ne rentreront pas sur la campagne des travaux d'hiver, ainsi la ville ne pourra bénéficier de subventions du fédéral et du provincial.



LES 3 DIMENSIONS D'UNE BIÈRE À VOTRE GOÛT

DÉSALTÉRANTE! Le maître-brasseur de la Dow emploie 6 variétés de houblon

DOUCE! La Dow a suffisamment de corps pour avoir une saveur veloutée

DÉLECTABLE! Mûrie à point, elle se prend bien, Dow après Dow après Dow

Dites Donc Dow

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

Sans une autre conférence fédérale-provinciale ?

UN PROJET HYPOTHÉTIQUE DU FÉDÉRAL: PROGRAMME UNIVERSEL DE RETRAITE À CONTRIBUTIONS PARITAIRES

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Lester Pearson a déclaré hier qu'il croit que son gouvernement pourra mettre en oeuvre un nouveau programme universel de retraite à contributions paritaires sans qu'il soit besoin de tenir une autre conférence fédérale-provinciale sur le sujet. M. Pearson, dans un discours qu'il a prononcé aux Communes, a également nié avoir "capitulé" devant le premier ministre Jean Lesage lorsque le fédéral a décidé de fournir aux provinces des subsides additionnels de $87,448,000 au cours du prochain exercice financier en modifiant les arrangements fiscaux entre le fédéral et les provinces.

"Il n'y a pas eu, bien entendu, de capitulation — aucune capitulation", a dit le premier ministre aux applaudissements des députés libéraux.

Parlant au cours du débat sur une mesure de crédits intérimaires en vue de financer l'administration gouvernementale pendant le mois de décembre, M. Pearson a donné aux Communes un rapport étendu sur la conférence fiscale fédérale-provinciale de la semaine dernière.

L'un des principaux événements de la conférence a été la décision du gouvernement fédéral d'augmenter de 50 à 75 pour cent la part des provinces aux droits de succession, et d'augmenter les subsides de péréquation aux provinces moins favorisées.

On estime que le Québec touchera $42,716,000 du total de $87,448,000 mis à la disposition des provinces pour l'exercice financier 1964-65 débutant le 1er avril prochain.

Des concessions, un accord

M. Pearson a fait allusion à une question posée mercredi dernier aux Communes par le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, demandant si le gouvernement fédéral allait capituler devant l'ultimatum du premier ministre québecois "comme la chose s'était faite dans le passé".

"Il n'y a pas eu de capitulation; il n'y a pas eu d'ultimatum", a déclaré M. Pearson.

"Il y a eu consultation. Il y a eu des concessions, et un accord est intervenu".

M. Pearson a fait état de façon détaillée des discussions de la conférence de la semaine dernière sur le projet de caisse universelle de retraite du gouvernement fédéral.

Il a dit que la position des provinces qui coopéreront avec le programme fédéral, ce qui n'est pas le cas du Québec, "est beaucoup plus rapprochée qu'elle ne l'était avant la conférence".

M. Pearson a expliqué que par suite des discussions de la conférence, le gouvernement fédéral examinera son projet à la lumière des suggestions provinciales et soumettra de nouveaux détails aux provinces par écrit.

M. Pearson a observé que deux conférences avec les provinces ont déjà porté sur la question de la retraite.

"C'est là, je crois, la dernière conférence du genre", a dit le premier ministre, qui a ajouté qu'après le prochain échange de correspondance avec les provinces, "je crois que nous pourrons aller de l'avant et mettre en oeuvre un projet final de retraite".

"C'est là, je crois, la dernière conférence du genre", a dit le premier ministre, qui a ajouté qu'après le prochain échange de correspondance avec les provinces, "je crois que nous pourrons aller de l'avant et mettre en oeuvre un projet final de retraite".

Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a demandé si les vues du premier ministre ontarien Robarts donnent à croire que l'Ontario et le gouvernement fédéral sont susceptibles de s'entendre sur un programme de retraite.

"J'ai tout lieu de croire que tel sera le cas", a répondu M. Pearson.

Il a ajouté que la discussion a dissipé certaines craintes des provinces, qui appréhendaient que les coûts futurs du programme de pension pourraient échapper à leur contrôle. Il a précisé qu'il est moyen de recourir à certaines méthodes de coopération provinciale dans l'administration du programme pour faire en sorte que cela ne se produise pas.

Réponse

M. Pearson a répondu aux critiques de ceux qui disent que son programme en vue de l'accroissement des subsides de péraquation ne correspond pas à la position adoptée préalablement par son parti libéral lors des dernières élections.

En vertu du nouveau plan, les revenus provinciaux per capita provenant des champs partagés de l'impôt sur le revenu et des droits de succession seront portés au niveau moyen des deux provinces les plus favorisées, soit l'Ontario et la Colombie-Britannique. Jusqu'à maintenant, les paiements fédéraux de péréquation se faisaient selon la règle de la moyenne nationale des rendements fiscaux.

La modification qui est finalement intervenue "n'est pas exactement celle que j'avais d'abord indiquée que le gouvernement aurait préféré faire", a dit M. Pearson.

"Nous aurions préféré avoir la péréquation complète, et prendre comme norme le niveau de revenu de la province la plus favorisée".

M. Pearson a déclaré que le principal résultat de la conférence était qu'elle avait amélioré la compréhension entre les gouvernements fédéral et provinciaux et assurait une consultation et une coopération plus étroites pour l'avenir.

Le premier ministre a encore observé que la tâche des chefs des gouvernements provinciaux dans leur conférence, qui doit se continuer au début de l'an prochain à Québec, était d'orienter la direction de la confédération pour une génération.

La conférence de la semaine dernière, a-t-il dit, a réussi à nous donner l'assurance que cette direction sera dans le sens du fédéralisme coopératif.

Il a été convenu que chaque gouvernement aurait une agence pour les affaires fédérales-provinciales. Il a également été convenu que chaque année il y aurait un programme de réunions fédérales-provinciales sur différents sujets susceptibles de donner lieu à la fin de chaque année à une conférence entre le premier ministre fédéral et les premiers ministres provinciaux.

M. Pearson a fait état d'une série de réunions fédérales-provinciales déjà décidées: réunion prochaine des ministres du Commerce et de l'Industrie sur les affaires politiques économiques: groupe d'étude de fonctionnaires en vue de discuter les programmes conjoints; réunion prochaine des ministres de la Santé sur l'assurance-hospitalisation; groupe d'étude de fonctionnaires en vue d'étudier tous les programmes conjoints de bien-être; enfin, réunion ministérielle en mai prochain sur les Affaires indiennes.

Règlements stricts

(Par Roger BRUNEAU)

Le ministre de la Santé, le Dr J.-A. Couturier vient de faire adopter par le Conseil des ministres, des règlements concernant les animaux morts ou incurables. Ces règlements, visant à protéger la santé publique, entrent en vigueur avec le mois de décembre.

PERMIS

Les premiers articles du document posent une obligation à ceux qui font commerce de l'enlèvement des animaux morts ou qui tiennent établissement d'équarrissage, de posséder un permis émis par le ministère.

DEVOIRS

Le propriétaire d'un animal mort doit disposer de la carcasse dans les 48 heures après la mort, en la brûlant en en l'enterrant sous une couche d'au moins deux pieds de terre. Cependant, avant de procéder à l'abattage d'un animal soupçonné de maladie, le propriétaire doit le faire examiner par un médecin vétérinaire qui fait rapport à l'unité sanitaire du secteur. Si le verdict est qu'il s'agit d'un animal incurable, les frais du vétérinaire sont à la charge du gouvernement.

Nul ne doit avoir en sa possession dans un établissement d'équarissage ou une usine de transformation, des viandes impropres à la consommation humaine sans qu'elles aient été auparavant dénaturées par un produit chimique ou un colorant. Les contenants renfermant des viandes impropres à la consommation humaine doivent être clairement identifiés.

Les règlements ne permettent aucun abattage dans une usine d'équarissage ou de transformation.

PENALITES

Les règlements prévoient en outre des pénalités pour ceux qui commettent des infractions. Une amende de $20. peut être imposée, plus une amende additionnelle de $20. par jour, pour chaque jour en sus de deux, durant lesquels l'infraction se continue.

COMMISSION MUNICIPALE SÉVÈRE

Toute municipalité qui désire se prévaloir de l'entente fédérale-provinciale concernant l'Office du développement municipal et des prêt aux municipalités, devra se conformer à certaines règles qui ont été brièvement mentionnées dans l'arrêté en conseil du 21 novembre autorisant le ministre Pierre Laporte à signer l'entente.

Ainsi, les demande de prêts pour des entreprises municipales devront être soumises à la Commission municipale de Québec avant le 31 mai 1964.

Le montant des prêts disponible sera réparti à raison de $20. par tête en prenant comme base le dernier recensement fédéral de 1961. S'il se trouve des municipalités qui ne croient pas devoir soumettre des projets d'entreprises municipales, les montants ainsi devenus disponibles pourront être mis à la disposition des municipalités qui auront soumis des projets.

Seules seront admises les entreprises dont le coût sera réparti sur tous les biens-fonds imposables dans la municipalité.

La Commission municipale de Québec est autorisée à exiger, de toute municipalité qui fait une demande de prêts, tous les renseignements nécessaires pour lui permettre de donner à l'Office le certificat prévu dans l'entente.

Suivant l'entente, le fédéral met une somme de $120 millions à la disposition de la province pour aider les municipalités à faire des travaux. Les prêts couvriront les deux tiers du coût approuvé des projets admissibles. De plus, un quart du montant de chaque prêt sera remis à l'égard des travaux parachevés le 31 mars 1966 ou avant cette date.

R. B.

Rapport attendu sur le commerce "du livre"

(Par Roger Bruneau)

Le ministre des Affaires culturelles, Me Georges-Emile Lapalme, recevra d'ici la fin de décembre, le rapport d'une commission qui avait été chargée en avril dernier, d'enquêter sur le commerce, l'édition et la diffusion du livre dans la province de Québec.

La Commission présidée par M. Maurice Bouchard, secrétaire de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal, a fait u ntravail considérable depuis sa création.

Des séances publiques ont été tenues à Québec et à Montréal au cours de l'été. Par ailleurs, la Commission a eu des entrevues et a communiqué directement avec les personnes et les groupes intéressés à la question, pour compléter son dossier. La préparation d'un questionnaire à être soumis aux intéressés, a requis une bonne partie du temps des enquêteurs, durant les deux premiers mois.

Les membres de la Commission se sont transportés en Europe au cour du mois d'octobre, pour consulter les éditeurs européens qui exportent des livres au Québec.

Le président de la Commission, M. Bouchard s'est refusé à divulguer quoique ce soit au sujet de l'enquête.

Faire coller l'éducation de l'ouvrier à l'économie

(Jean Marchand)

Au cours d'une causerie qu'il prononçait devant les étudiants de la faculté de Droit, M. Jean Marchand a mis l'accent sur la nécessité de coordonner l'éducation de telle sorte qu'elle permette aux ouvriers de pouvoir s'orienter ailleurs si un jour l'économie l'exige.

Le président de la CSN a déclaré qu'à l'époque que nous vivons on n'avait plus le droit d'enseigner à un homme de métier "une fois pour toutes". Notre enseignement traditionnel doit être repensé, sur ce capitre, pense M. Marchand.

Le conférencier a vanté, au nom du citoyen moyen, la réforme amorcée par le bill 60 et pense que, contrairement aux suggestions des évêques, les sous-ministres confessionnels ne devraient pas pouvoir s'adresser directement au ministre de l'éducation, ne laissant alors à ce dernier qu'un rôle de pantin.

Il a déclaré que les objectifs du bill 60, tels que définis par l'exécutif de la CSN, montraient que cette formule pouvait amener la coordination en éducation et principalement celle du citoyen moyen, qui a grand besoin d'une éducation 1963.

Parlant des problèmes économiques du Canada français, M. Marchand a déploré la peur qu'avaient les nôtres, jusqqu'à ces derniers temps, devant l'industrie. Ici, il a souligné une lacune chez nous : le fait que les recherches sont à peu près inexistantes dans le domaine technologique.

Il a insisté plus principalement sur la nécessité de s'éveiller aux problèmes des ouvriers. Le citoyen moyen ne se définit pas en termes abstraits mais en besoins d'éducation, de logement, de vêtements, de santé, etc. Lorsqu'on pense à lui, il faut garder les pieds bien à terre, conclut-il.

R.G.



● M. Frank Collins, conférencer, M. Paul-E. Giguère, président du club Vente-Publicité et M. Robert Côté, directeur du club.



● M. MARCHAND CHEZ LES ETUDIANTS EN DROIT. — M. Jean Marchand, de la CSN, était hier soir l'invité d'honneur des étudiants en Droit de l'Université Laval, dans le cadre de leurs conférences culturelles. Sur cette photo, dans l'ordre habituel, ce sont MM. Jean Thibault, qui a présenté le conférencier; Brian Mulroney, président de la faculté Jean Marchand; Jean Turgeon, président des conférences juridiques et Pierre Beaudoin, président de la 3e année de Droit. (Photo L'Action, par Marcel Laforce).

Moins coûteuse et plus efficace

Publicité en fonction de la "psychologie du moment"

(Par Jean Martel)

Une annonce publicitaire bien faite et peu coûteuse peut donner de meilleurs résultats qu'une annonce très coûteuse qui n'atteint pas le consommateur. Aussi l'annonce demande-t-elle un long travail de préparation, des études du marché, du public, des moyens d'entrer en contact avec lui à travers les instruments de communication.

Tel est le conseil qu'a donné hier M. Frank Collins aux membres du club Vente-Publicité de Québec. M. Collins est directeur du Média chez McCann-Erickson, à Montréal.

Le producteur qui veut vendre son produit a un vaste choix de moyens de le faire connaître au public : télévision, radio, journaux, quotidiens, hebdomadaires, revues, panneaux-réclame, mais il doit savoir les utiliser avec jugement. Par exemple, un message publicitaire radiodiffusé, qui s'adresse à telle catégorie de personnes, doit passer à l'heure où ces personnes sont à l'écoute de la radio. La publicité, de dire M. Collins, coûte cher; aussi faut-il bien utiliser l'argent consacré à cette fin.

Le conférencier a donné des recommandations à ceux qui sont chargés de la publicité dans des compagnies ou des entreprises commerciales.

D'abord, a-t-il dit, il faut tenir compte du budget qu'on veut consacrer à la publicité, car c'est lui qui indiquera l'instrument de communication qu'on utilisera pour passer le message publicitaire; si le budget est considérable, on pourra se servir de la télévision, sinon on annoncera à la radio, ce qui coûte moins cher.

De plus, le publiciste doit savoir limiter sa publicité à une région, surtout s'il s'agit d'un nouveau produit qui est lancé sur le marché. Ce serait un trop grand risque financier que de tenter d'atteindre dès le début toute la population du Canada.

M. Collins a aussi recommandé d'étudier la fréquence avec laquelle on doit faire passer l'annonce et de tenir compte du temps de l'année où le produit annoncé est le plus en demande.

Le conférencier invité par le club Vente-Publicité a aussi mentionné les influences externes qui jouent sur les messages publicitaires.

Une des principales est l'économie du pays. S'il y a beaucoup d'argent en circulation, les consommateurs seront portés à acheter; c'est dire que le bien-être économique favorise l'annonce. Une autre influence externe est l'accroissement de la population dans une région : pour une même quantité d'annonces, on a plus de résultats qu'auparavant parce que la population est devenue plus dense.

M. Collins a montré l'importance que prennent les instrument de communication pour la publicité. En 1941, les compagnies ont investi dans des agences de publicité $29 millions, en 1951, $100 millions, et en 1960, $270 millions.

ASSURANCES
AUTO — FEU — VIE
Jean Chalifour & Fils
388, du Roi — Tél.: 529-2181

CENTRE MEDICAL
DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 380 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous.
Tél.: 523-1471

Votre repas de Noël
sera complet si vous servez comme dessert nos
délicieuses PATISSERIES FRANÇAISES
faites exclusivement au beurre de chez
BARDOU
Bûche et Sabot de Noël, Bombe au Rhum, Cognac, Grand Marnier, ou Kirsh, Baba au Rhum, St-Honoré, Charlotte Russe, petits gâteaux à la douz., petits fours secs ou glacés, variété de pain français cuit sur la sole, pain de blé, pain de seigle.
Pour un meilleur service, commandez de bonne heure.
Bardou & Fils Ltée
1040 Ave. Cartier — 48½ rue Couillard

PERE NOEL
GRATUIT !
Avec chaque achat
• d'une CAMERA
• d'une CINE-CAMERA
• ou d'un PROJECTEUR
(35 MM et 8 MM)
nous vous remettrons gratuitement un
PERE NOEL GEANT
(2 pieds)
Appareils pour tous les goûts
Prix pour toutes les bourses
Plan de mise de côté
Facilités de paiement
Au Royaume de la CAMERA
359 est, boul. Charest

frais...
PAIN, GÂTEAUX, PÂTISSERIE
DUPERE

CE QUE J'EN PENSE

(Par Jean POULIOT)

L'EXEMPLE DE THETFORD

L'an dernier, la C.A.S.A. faisait venir deux moniteurs de ski européens, l'un pour l'Ouest du pays, l'autre pour l'Est. Trois Québecois eurent l'avantage de suivre les cours de l'instructeur Joinville à Magog et en revinrent enchantés: Pierre Lebrun, Marc Morency et Pierre Lortie.

Plus près de nous, depuis sept ans, le moniteur français Gérard Cercuel accomplit des merveilles à Thetford Mines. Non seulement a-t-il développé les Argouin et Pomerleau, mais la majorité des skieurs de la région font du ski dans des pentes plus abruptes que celles où évoluent nos vedettes régionales. Tom Bourgault avait déniché un homme qui non seulement pouvait développer des vedettes, mais également rehausser le niveau de la masse des skieurs.

Lorsque la Zone de ski de la Vallée du St-Laurent a décidé de faire de même, c'est Michel Copo, le prédécesseur de Cercuel au mont Adstock, qui mit la main sur Henri Meyronnet. Son arrivée servira non seulement à nos juniors et à l'équipe de 10 compétiteurs qui nous représentera, mais aussi aux skieurs de récréation qui deviendront de plus en plus nombreux avec l'ouverture imminente de centres à Stoneham et à Beaupré, avec évidemment le Lac Beauport qui a fait oeuvre de pionnier en ce domaine.

La première façon pour les skieurs de la Zone de montrer leur appréciation envers cette initiative est de se rendre en nombre au film de John Jay qui sera présenté demain soir au centre St-Jean-Eudes avec la collaboration de la brasserie Dow: tout le prix d'admission sera versé dans les coffres de la Zone.

Félicitations à Nap. Côté Sports qui a non seulement consenti à fournir cagoules et casques protecteurs aux membres de notre nouvelle équipe de compétition, mais qui a accepté de patronner des championnats juniors, masculin et féminin.

EXPERTS DEJOUES

Même si le nombre de participants au concours de pronostics de hockey a augmenté de 50 pour 100 avec la nouvelle prime hebdomadaire, tous ont été déjoués par la ligue Nationale où aucun club n'a gagné sur sa glace en fin de semaine. En fait, après les parties nulles à Montréal et à Toronto, un seul billet, venant de Mont-Joli, était encore valide.

Mais l'argent non gagné demeure dans la caisse et c'est $20 qu'on fera tirer entre ceux qui auront les gagnants (ou parties nulles) de la prochaine fin de semaine, sans avoir le pointage exact.

LES VEDETTES EXISTENT

Depuis le départ de Jean Béliveau, les Québecois réclamaient en vain une vedette. Floyd Curry ne croit pas au culte de la vedette, mais il doit admettre aujourd'hui que Doug Harvey a mis plus de monde dans le Colisée que n'importe quelle série de victoires de l'an dernier.

Nous ne craignons pas de dire que comme dans le Béliveau, les assistances nombreuses n'iront pas sans les victoires. Harvey est le général dont les As avaient besoin et la machine démarrera lorsqu'il connaitra davantage ses coéquipiers.

L'OPINION D'UN DEPISTEUR

Un seul homme peut battre les Yankees dans l'Américaine et c'est Yogi Berra: c'en est même dangereux, tellement tout le monde a été unanime à dire qu'il ferait un bon instructeur. Dans la Nationale, on peut encore connaitre un autre champion.

Les Dodgers peuvent s'améliorer si Nate Oliver s'affirme au 2e but et que Gilliam passe au 3e sac. Il ne faudrait pas se surprendre de voir Skowron et Moon sur la liste des échanges cette semaine.

St-Louis a besoin du coup de bâton de Dick Groat, mais peut se passer de lui à l'arrêt-court où il laisse trop de pression sur Ken Boyer. La solution: monter Jerry Buchek à l'arrêt-court, faire passer Groat au 3e but et transformer Boyer en champ gauche. Roger Craig demeure un "long shot" et il y a plus de chances que le jeune Harry Fanok lance régulièrement. Les Cards feront des offres pour un second receveur d'expérience derrière Tim McCarver.

San Francisco doit éliminer toute dissension au sein de l'équipe, même en échangeant Felipe Alou et Orlando Cepeda pour un lanceur et un 2e but. Le club s'est fait remarquer par ses mauvaises décision sur les buts et Willie Mays est aussi coupable que les autres.

Milwaukee a besoin d'un arrêt-court, d'un voltigeur et d'une bonne année de Gene Oliver au premier but. Hank Aaron ne peut faire une équipe à lui seul.

Pour une autre année, les Phillies ont bien fini. Ce dont ils ont besoin, c'est d'un bon départ. Ils sont prêts à faire des échanges pour un receveur, un lanceur et un puissant frappeur droitier.

Les Pirates ont réglé le cas de Bob Bailey avec l'acquisition de Gene Freese, mais ils ont besoin d'un receveur et d'un champ gauche. Leur personnel de lanceurs peut se comparer à tout autre.

Les autres équipes devraient changer tous leurs joueurs pour espérer arriver avec les Dodgers.

MATCH REVANCHE BEARS-AS CE SOIR

On se servira des mêmes forces pour cet important duel

(Par Claude BEDARD)

De nouvelles formations offensives seront mises à l'essai par les As, ce soir. L'équipe québecoise accueille de nouveau les Bears de Hershey qui compléteront leur séjour de deux matchs dans la Cité de Champlain, après quoi ils reprendront la route vers les Etats-Unis. La rencontre débutera à 8.15 heures précises.

L'instructeur Floyd Curry a opéré un autre chambardement sur ses lignes d'attaques hier, dans le but de permettre aux siens de secouer la léthargie qui les paralyse depuis plusieurs semaines et aussi dans l'espoir de venger la coûteuse défaite que leur a infligé les Bears, dimanche soir.

D'une part, les visiteurs ont profité d'une assistance considérable pour jouer leur meilleur match de la saison et ainsi faire ravaler à l'équipe québecoise, l'humiliant revers dont ils ont été victimes sur la patinoire de l'amphithéâtre local lors de leur première visite à Québec.

En dépit des déboires des dernières semaines, les As demeurent fort redoutés par l'adversaire, particulièrement par les équipes qui complètent les cadres de la Division Est. Dimanche, les visiteurs ont, selon les remarques de l'instructeur Frank Mathers, disputé leur plus brillant match de la saison et ce ne fut qu'en période supplémentaire, qu'ils réussirent à triompher de l'équipe locale.

L'addition de nouvelles figures stimule sans doute les porte-couleurs de l'équipe, mais d'autre part, ne manque pas d'intensifier les efforts de leurs rivaux. Ainsi Floyd Curry multiplie ses opérations stratégiques dans l'espoir de faire franchir à ses hommes ce léger écart qui les sépare de la voie victorieuse.

SUR LE POINT DE...

Encore hier soir, Floyd Curry répétait: "Dès que nous aurons empoché deux ou trois victoires d'affilée nous ne serons plus faciles à vaincre et la première position nous appartiendra".

C'est pour cette raison que les transformations se font de plus en plus nombreuses. Il faut à tout prix dénicher une combinaison victorieuse, laquelle insufflera encore plus d'énergie à nos attaquants.

Donc ce soir, Curry utilisera Billy Sutherland au centre. Sutherland n'a pas pivoté une ligne depuis très longtemps, mais il connait son nouveau poste, puisqu'il y a déjà évolué à Cleveland. Le no 11 des As sera entouré de Terry Gray et Gerry Odrowski, un arrière-garde. Avec Gray et Odrowski les coups d'épaules ne devraient pas se faire attendre.

Ed Hoekstra demeurera en compagnie de Wayne Hicks et Bill Dineen viendra les rejoindre à l'aile gauche. Finalement la ligne Mortson-Rochefort-Blackburn restera intacte.

Billy Carter ne sera définitivement pas en uniforme et Curry choisiraentre les services de Robazza, Freitag et Burchell comme réserviste.

Devant la forteresse de Worsley, les ennuis se dissiperont. Doug Harvey n'est pas au meilleur de sa condition, mais même s'il fut utilisé très souvent dimanche soir, Harvey n'a pas failli à la besogne et il sera encore le centre de la défensive.

John Hanna, Frank Martin et Jim Morrison saont tous en mesure de fournir un bon rendement et prendront tous leur tour régulier, ce soir.

AVEC LES BEARS

Ed Chadwick et Wayne Rivers seront encore hors de l'alignement des Bears de Hershey, ce soir. Chadwick sera remplacé par le jeune André Gill, dont le travail a inspiré les vainqueurs de la partie dominicale.

Mathers se servira lui aussi de trois trios. Michel Harvey, l'auteur d'un des trois buts des siens contre ses anciens coéquipiers, dimanche soir, pivotera une ligne complétée par Bruce Cline et Roger Dejordy.

Puis, Mike Nykoluk unira ses efforts à ceux de Pete Conacher un des meilleurs compteurs de la ligue, et l'ancien porte-couleurs de l'équipe québecoise Myron Stankiewicz. Sur une troisième ligne, on verra Gene Ubriaco en compagnie de Keith McCreary et Danny Poliziani. Chuck Hamilton agit comme réserviste.

Pour prêter main-forte au jeune Gill, les Bears comptent sur de solides gaillards à la ligne bleue. Barry Ashbee, Ralph Keller, Nick Polano et Howie Yanosik sont tous inspirés par le brio de Marc Rhéaume, de loin le pilier des visiteurs sur la défensive.

PAS DE NOUVELLES

Le directeur du personnel des club-fermes des Canadiens de Montréal, Sammy Pollock, est retourné à Montréal hier après-midi après avoir étudié sérieusement les ennuis des As.

L'équipe locale a besoin d'un joueur de centre et d'un bon ailier gauche afin de pouvoir émailler l'attaque et, les directeurs sont prêts à entretenir des pourparlers avec toutes organisations sérieuses.

Toutefois, on n'a pas voulu dévoiler aucun nom qui pourrait être impliqué dans un prochain échange, car on veut bien offrir ce que les autres clubs auront besoin afin d'obtenir les services des joueurs susceptibles de venir nous aider.

On attend le dénouement de quelques démarches déjà entamées, d'ici quelques jours.



● TROIS FIGURES SPECTACULAIRES. — Gerry Odrowski, Lorne Worsley et Doug Harvey endosseront de nouveau l'uniforme des As contre les Bears de Hershey, ce soir. Avec ce tr io en tête, les As espèrent revenir sur le sentier de la victoire et se mettre à la poursuite des meneurs de la Division Est. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

LES DÉLIRES DE LA COUPE GREY SE TRANSPORTENT À HAMILTON

HAMILTON (P.C.) — Si les Tiger-Cats de Hamilton avaient gagné la troisième guerre mondiale au lieu de la coupe Grey, ils n'auraient pas été l'objet d'une réception plus délirante de la part de leurs partisans hier.

Lorsque le gérant de l'équipe, Len Back, a soulevé la coupe d'argent devant 4,000 personnes, celles-ci ont oublié qu'elles avaient attendu pendant quatre heures sous une température de 20 degrés et ont littéralement secoué les immeubles de la rue King avec leurs cris frénétiques.

Les amateurs étaient si heureux qu'ils ont failli faire subir à leurs héros le même sort que ces derniers avaient réservé aux Lions, soit les pulvériser.

On a dû aider les joueurs à se rendre à l'estrade installée en face de l'hôtel Royal Connaught. Sans l'aide de la police, aucun n'aurait pu s'y rendre sans perdre sa chemise, sa cravate, son manteau et même ses cheveux tant que les amateurs étaient enthousiastes.

Et lorsque, installés sur l'estrade, les joueurs ont vu l'ensemble des gens entassés devant eux, ils n'en revenaient pas de constater qu'autant de personnes les avaient attendu pendant plusieurs heures pour les recevoir.

Le quart Bernie Faloney a résumé les sentiments de tous ses coéquipiers en disant: "Quelle ville magnifique où jouer au football".

ATTENTE

La foule a commencé à s'assembler sur la rue King en avant de l'hôtel vers les 8.15 hres p.m. alors que l'équipe devait arriver à 10 hres. Un retard à Vancouver et un autre à Winnipeg n'ont pas diminué l'entrain des manifestants, qui étaient prêts à attendre jusqu'à l'aurore.

Ils ont sonné les cors, les claxons, les cloches tout en criant et se réjouissant. Ils ont dansé dans les rues en criant "Oskee Wee Wee", et "vous les avez retenus, Tigers".

Les jeunes conduisaient leurs bagnoles autour des carrés voisins dans le seul but de faire du bruit cependant qu'une longue file de voitures s'alignaient dans la rue King.

La fanfare des majorettes jouait l'air "Retenez-les Tigres" tandis que les majorettes dansaient dans la rue.

Le tout alors qu'il y avait encore une heure d'attente.

Lorsque le maitre de cérémonie a annoncé à la foule que la police attendait l'équipe à l'entrée de la ville afin de l'escorter, les gens sont devenus hors de contrôle et ont failli renverser l'estrade.

ARRIVEE

Enfin, les héros sont arrivés avec leur première coupe Grey depuis 1957.

Le président Jake Gaudar a déclaré:" Nous avons été capables de ramener la coupe à Hamilton pour trois raisons... Nous avions le meilleur pilote, la meilleure équipe, la meilleure ville et les meilleurs partisans".

Le pilote Ralph Sazio a déclaré: "C'est vous qui avez poussé les joueurs à jouer avec autant de détermination".

Puis Bernie Faloney et John Barrow ont présenté les équipes offensive et défensive.

Une seule chose pourrait égaler l'ovation, soit une autre coupe Grey en 1964.

CURLING

TOURNOI MIXTE O'KEEFE

HIER

Québec (H. Plamondon) 9
Cambrai (G. Delisle) 3
J.-Cartier (D. Labbé) 9
Victoria (V. Lyon) 3
Winter Club (G. MacWilliam) 6
Québec (Rom. Msingay) 11
Etchemin (N. Bolduc) 9
Cambrai (C. Fordham) 7
Québec (7 Duchesne) 11
J.-Cartier (F. Doré) 10
Winter Club (G. Chenail) 9
Québec (G. Hogan) 8
Etchemin (A. Lévesque) 8
Québec (T. Byrne) 10
Cambrai (G. Germain) 9
J.-Cartier (M. Lefaivre) 8
Québec (C.J. Whyte) 10
J.-Cartier (J. Girard) 5
Cambrai (D. Dumas) 10
Victoria (E. Blackadder) 7
Québec (R. Giguère) 7
Cambrai (R. Rourke) 6
Etchemin (R. de Billy) 7
J.-Cartier (P. Chaput) 9
Québec (B. Girard) 7
Winter Club (P. Lévesque) 4
J-Cartier (G. Amyot) 13
B. G. C. (K. Bunting) 2
Québec (P. Ruel) 8
Etchemin (J. Roberge) 3
Cambrai (E. Careau) 11
Québec (Dr C. Rosenhek) 7
J.-Cartier (S. Garant) 2
Winter Club (G. Venne) 10
Québec (C. Michaud) 9
Cambrai (J.-M. Bélanger) 6
Victoria (J. Thomas) 7
Québec (P. Lessard) 8
J.-Cartier (O. Samson) 16
Cambrai (S. Coughlin) 1
Québec (C. Coveney) 10
Fleur de Lys (A. Merrithew) 8
Winter Club (R. Monast) 8
Québec (T. Demers) 9
Cambrai (J. Rourke) 10
Etchemin (A. Demerss) 12
Québec (J.-E. Beaudin) 11
J.-Cartier (P. Greco) 9
Cambrai (W. Rourke) 13
Québec (I. Michaud) 12
J.-Cartier (R. Jinchéreau) 11
Winter Club (F. Royer) 5
Québec (S. Prosenyak) 6
Cambrai (R. Guy) 11
J.-Cartier (G. Asselin) 13
Winter Club (G. Charlebois) 7
Québec (V. Bolduc) 4
Etchemin (J.-H. Blais) 15
J.-Cartier (Dr A.-D. Beaudin) 11
Québec (J. Savard) 7
Etchemin (G. Turmel) 4
J.-Cartier (L. Lahaie) 8
Québec (E. Norton) 0
Cambrai (J. Cornell) 10
J.-Cartier (R. Mainguy) 4
Québec (R. Côté) 12
Etchemin (H. Tardif) 8
Victoria (A. Stevens) 11

AUJOURD'HUI

7.15 heures p.m.

13—Québec (P. Lessard) vs J.-Cartier (O. Samson)
5—Québec (C. Coveney) vs Québec (T. Demers)
23—Etchemin (A. Demers) vs Québec (J.-E. Beaudin)
25—Cambrai (W. Rourke) vs J.-Cartier (R. Jinchereau)
9—Cambrai (R. Guy) vs J.-Cartier (G. Asselin)
9—J.-Cartier (S. Garant) vs Cambrai (J.-M. Bélanger)
24—Victoria (J. Thomas) vs Cambrai (S. Coughlin)
15—Fleur de Lys (A. Merrithew) vs Winter Club (R. Monast)
1—Cambrai (J. Rourke) vs J.-Cartier (P. Greco)
10—Québec (I. Michaud) vs Winter Club (F. Royer)
16—Québec (S. Prosenyak) vs Winter Club (G. Charlebois)
5—Québec (V. Bolduc) vs Québec (J. Savard)
14—Eachemin (G. Turmel) vs Québec (E. Norton)
3—J.-Cartier (R. Mainguy) vs Etchemin (H. Tardif)

8.00 heures p.m.

6—Etchemin (P.-H. Blais) vs J.-Cartier (Dr A.-D. Beaudin)
4—J.-Cartier (L. Lahaie) vs Cambrai (J. Cornell)
8—Québec (R. Côté) vs Victoria (A. Stevens)
11—Québec (H. Plamondon) vs J. Cartier (D. Labbé) vs
12—Québec (R. Mainguy) vs Etchemin (H. Bolduc)

9.30 heures p.m.

22—Québec (T. Duchesne) vs Winter Club (G. Chenail)
14—Québec (T. Byrne) vs Cambrai (G. Germain)
3—Québec (C.J. Whyte) vs Cambrai (D. Dumas)
23—Cambrai (R. Rourke) vs J.-Cartier (P. Chaput)
13—Québec (B. Girard) vs J.-Cartier (G. Amyot)
8—Québec (P. Ruel) vs Cambrai (E. Careau)
1—Winter Club (G. Venne) vs Québec (C. Michaud)
24—Cambrai (G. Delisle) vs Cambrai (V. Lyon)
16—Winter Club (G. MacWilliam) vs Cambrai (C. Fordham)
3—J.-Cartier (F. Doré) vs Québec (G. Hogan)
8—Etchemin (A. Lévesque) vs J.-Cartier (M. Lefaivre)
15—J.-Cartier (J. Girard) vs Victoria (E. Blackadder)
7—Québec (R. Giguère) vs Etchemin (R. de Billy)
17—Winter Club (P. Lévesque) vs B. G. C. (K. Bunting)
10—Etchemin (J. Roberge) vs Québec (Dr C. Rosenhek)

Kidd triomphe

NEW YORK (PC) — Bruce Kidd a remporté la victoire par deux verges aux championnats de cross-country de l'Union athlétique amateur des Etats-Unis ici samedi. Kidd a dû effectuer une poussée pour l'emporter sur le champion américain Peter McArdle dans les 10,000 mètres en 30:47.2 minutes.

Simard gagne

QUEBEC (P.C.) — Le gérant Louis Bélanger a déclaré, hier, que Fernand Simard rencontrera peut-être Joey Durelle à Montréal, le mois prochain, dans un match préliminaire au combat-retour George Chuvalo-Tony Alongi.

Simard a remporté une décision unanime sur Raoul Sarrazin à Trois-Rivières dimanche soir, tandis qu'un match entre Durelle et Clément Sarazin a été contremandé en raison de la maladie de Sarrazin.

Bélanger a précisé que le promoteur Régis Levesque avait l'intention d'opposer Simard à Durelle dans un match de 10 rounds, dont le vainqueur affronterait Peter Schmidt, de Toronto, champion canadien des poids mi-moyens.

Ligue Pee-Wee Massicotte

C'est ce soir à 8 heures que sera formé la nouvelle ligue de hockey pee-wee Massicotte lors d'une réunion qui aura lieu à 915, Est, rue St-Vallier.

Les clubs intéressés doivent se faire représenter.

CHAUFFEZ-VOUS
avec les
HUILES MONTCALM ENR.
1120, 2e Avenue - Limoilou
TEL.: 523-9522



● Georges Labrecque lance la première pierre à l'ouverture du tournoi régional mixte O'Keefe au Quebec Winter Club, hier soir. Le vainqueur de ce tournoi représentera la région au championnat provincial mixte. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

Le touché de Baker a été le point tournant (Sazio)

VANCOUVER (P.C.) — "Où est la coupe Grey?"

"Oui, nous l'avons gagnée".

"Gardez un peu de champagne pour Ralph".

"Cela a pris bien du temps à venir".

"J'avais prédit 21-7. Quel fut le score final?"

L'ailier Hal Patterson venait de briser un record et, en quatre essais antérieurs, il n'avait pu triompher.

Pour sa part, Ralph Sazio remportait le trophée à sa première expérience comme instructeur en chef.

Bernie Faloney venait de remporter son troisième gain en cinq classiques.

En somme, il y avait plusieurs raisons à réjouissances.

Sazio a répondu aux questions tout en savourant le champagne.

Selon lui, ce fut le deuxième touché, celui de Baker, qui a brisé les reins des Lions.

Qui vous l'a méritée?

"Trente joueurs".

"La coupe Grey fut absente de l'Est pendant longtemps.

"Hamilton était "dû" et je suis heureux que nous la ramenions avec nous".

Il a ajouté que l'offensive des Lions avait beaucoup souffert de l'absence de Willie Fleming.

"Malheureusement c'est toujours le cas lorsque 50 pour cent de votre offensive sont basés sur un seul joueur".

Les Cats

Selon lui, ses protégés étaient un peu nerveux au premier quart et ont échappé quelques passes.

A la suite de sa collision avec Fleming, Mosca fut l'objet des abus des spectateurs, qui le traitèrent de "gros salaud", etc.

On le huait encore à la fin du match, lorsqu'il a confié au président Jake Gaudar:

"Ils ne me dérangent pas en autant que l'on gagne".

"C'est Zuger qui l'a plaqué et lorsque Fleming a continué de courir, je suis intervenu et nos deux têtes se sont peut-être cognées ensemble".

Pour sa part, Faloney était d'avis que Ottawa possédait une équipe plus équilibrée que les Lions.

"Joe Kapp est bon, mais Jackson est plus dangereux avec ses options".

"La coupe est demeurée dans l'Ouest trop longtemps et nous sommes heureux de la ramener dans l'Est du Canada".

Faloney avait remporté ses premiers trophées avec Edmonton en 1954 et les Cats en 1957.

Selon lui, le point décisif du match fut sa longue passe et la longue course de Patterson au début du troisième quart.

On sait que Patterson venait de réussir son cinquième touché dans la classique, améliorant ainsi un record détenu par six autres joueurs.

Il a admis qu'il ignorait tout du record, mais était très heureux pour deux choses, soit améliorer le record et être sur sa première équipe victorieuse dans cette compétition.

Son entraineur Jim Simpson, ex-co-détenteur de ce record, a conclu: "L'exploit ne pouvait être réussi par un meilleur gars".



CONCOURS de PRONOSTICS

L'ACTION offre chaque semaine un prix de $25.00 au lecteur ou à la lectrice pouvant prévoir les résultats exacts de six parties disputées chaque fin de semaine dans le hockey professionnel.

Pour remporter ce prix il faut désigner sur le bulletin ci-joint les équipes gagnantes et le pointage final de chaque rencontre du samedi et du dimanche.

Les réponses devront être postées tous les jeudis, avant minuit. Les bulletins expédiés ou déposés après cette limite seront NULS.

Si personne ne remporte le prix hebdomadaire de $25.00 il sera ajouté au prix de la semaine suivante. Advenant le cas où une somme ainsi accumulée ne soit pas attribuée à la fin de la saison régulière de la LNH, elle sera remise en jeu dans un autre concours organisé pour le tournoi de la Coupe Stanley.

PARTIES	GAGNANTS	Nulles	Pointages
Détroit à Montréal			
Chicago à Toronto			
New York à Boston			
Montréal à Chicago			
Toronto à Détroit			
Pittsburgh à Québec			

RETOURNEZ ce bulletin-réponse à: L'Action sportive, 3 Place Jean-Talon, Québec 5

ADRESSE :
Nom : .....
Rue : .....
Ville : .....
Province : .....

NEUVIEME SEMAINE

$225 Personne n'ayant pu prévoir les résultats des six rencontres désignées en fin de semaine, ce n'est pas $200.00 mais $225.00 qui seront attribués au lecteur qui prédira exactement les résultats des parties de la prochaine fin de semaine figurant dans le présent tableau.

$20 Si le prix principal n'est pas gagné, un billet de $20.00 sera tiré au sort entre ceux qui prédiront les bons gagnants ou matchs nuls.

COLISÉE
Tél.: 525-5129 — 525 9979
LIGUE AMERICAINE de HOCKEY
13ième joute de la Cédule
CE SOIR A 8 H. 15 P.M.
BEARS de Hershey
- vs -
"AS" de Québec
PRIX D'ENTREE
(RES.): Loges: $3.00 — Mezz.: (4 premières rang.) $2.50 — (4 autres rang.) $2.00 — Balcon: $1.60 — (Adm. Gen.) Sect. "Millionnaires": Adultes $1.50 — Enfants $0.60.
(Taxe et charge de serv. incluse)
— Dépositaires de Billets —
● Tahagie GRAVEL, 400 3e Avenue
● Tahagie Jos. Huot, 790, St-Jean
● Buffet 2.-F. DEMERS, 951 Ouest, St-Cyrille
● Pharmacie SOUCY, 362, de la Couronne
(No 4-M)
Billets de Saison et autres Billets Libres et Réservés en vente dans les Dépôts jusqu'à 1h. cet après-midi et au COLISEE jusqu'à 5h. Contrôle ouvert ce soir à compter de 7h.

HIER

Ligue Dimanche-Matin
Malouin 1, Gariépy 0
Guy 7 Pelletier 6
Bisson 3, Blais 3
Ligue pee-wee Griffin
(Finale 2 de 3)
Marceau 3, Chouinard 2
(Marceau mène 3 pts à un)

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Hershey à Québec
Cleveland à Baltimore
Ligue pee-wee Griffin
Chouinard à Marceau

LIGUE AMERICAINE

Section EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Providence	20	5	8	3	77	66	21
Hershey	21	10	10	1	67	74	21
Baltimore	23	10	12	1	57	64	21
Québec	21	9	13	0	67	75	16
Springfield	20	7	12	1	68	86	15

Section OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh	22	16	6	0	79	54	32
Rochester	19	12	7	0	83	63	24
Cleveland	21	11	9	1	73	59	23
Buffalo	19	6	12	1	80	80	13

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	22	15	2	5	81	45	35
Montréal	21	10	6	5	66	58	25
Toronto	21	10	7	4	59	65	24
Détroit	20	6	11	3	41	59	15
New York	22	6	13	3	58	69	15
Boston	20	4	12	4	30	53	12

LIGUE DIMANCHE-MATIN

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Gariépy	9	5	2	2	27	26	12
Bisson	8	5	3	1	34	28	11
P.-E. Guy	9	5	4	0	37	26	10
Malouin	9	5	4	0	18	21	10
Blais	9	4	4	1	26	24	9
Pelletier	9	4	5	0	24	44	8

LIGUE JUNIOR "A"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Vic'ville	14	9	5	4	62	38	22
Citadelles	13	6	7	2	62	70	14
T. Rivières	14	5	8	1	64	83	11
As juniors	12	4	8	3	63	65	11

LIGUE JUVENILE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec-O.	5	3	0	2	20	11	8
R. Landry	8	4	2	0	31	17	8
C.T.R.	5	3	1	1	22	7	7
Pont-Rouge	8	1	5	0	10	33	2
Beauport	4	0	3	1	10	38	1

GORDIE HOWE et le HOCKEY



Un jour, on a déjà écrit que j'accompagnais souvent Johnny Bower, le gardien de buts des Maple Leafs de Toronto, dans des voyages de pêche.

C'est très amusant, parce qu'on ne parle que de Johnny, mais je vais souvent à la pêche avec Glenn Hall, des Black Hawks de Chicago, également que je considère comme un très grand ami.

Sur la glace vous devez tout faire pour compter contre ces gardiens, mais en dehors du hockey, il faut quand même demeurer très humain et nous avons droit d'avoir des amis.

Pour une raison ou pour une autre, les joueurs de défense de ces deux clubs semblent me malmener plus que les autres dans la ligue Nationale.

Peut-être parce que je suis un ami de leur gardien, ils ne négligent rien lorsque je me présente à leur ligne bleue. Ils s'accrochent à moi et souvent ils pointent leur bâton en ma direction afin de me mettre hors d'équilibre.

Alors, il m'arrive quelquefois de crier soit à Bower ou Hall, "attention", lorsque je me dirige à toute vitesse vers eux et si je les frappe je leur demande tout simplement si tout va bien et, ils me répondent que si. C'est là que s'arrêtent mes conversations sur la glace avec mes deux compagnons de pêche.

Durant nos excursions de pêche, on parle de tout sauf du hockey. Nous avons beaucoup de plaisir. Je dois dire que si Bower était aussi insouciant au hockey qu'à la pêche, il ne serait jamais dans la ligue Nationale aujourd'hui.

Il est vraiment détendu. Parfois, il nous arrive de frapper sur sa ligne et celle-ci lui tombe des mains tellement il est décontracté.

A une ou deux reprises, nous avions vraiment l'air de deux bouffons. Johnny et moi avons ri aux larmes parce qu'il fallait plonger dans une vingtaine de pieds d'eau pour récupérer notre moulinet.

LA ZONE DE SKI ENGAGE L'INSTRUCTEUR MEYRONNET

Par Jean POULIOT

La Zone de ski de la vallée du St-Laurent s'est assuré les services de Henri Meyronnet, diplômé de l'Ecole Nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix et moniteur à Alpes d'Huez en France. La Zone, devant servir à la fois le ski de récréation et le ski de compétition et étant dans l'impossibilité d'engager deux instructeurs, a trouvé un homme qui maitrisait ces deux disciplines.

M. Meyronnet donnera des cours pour moniteurs amateurs qui seront tenus durant les deux dernières semaines de décembre, soit du 20 au 22 et du 27 au 29. Il y aura également camp d'entrainement durant la période des Fêtes aboutissant au championnat junior, mais les compétiteurs seniors y seront admis aussi bien que les juniors.

Pour la première fois de l'histoire, la Zone sera représentée lors des concours-invitations inter-zones, provinciaux et nationaux par une équipe de dix compétiteurs qui sera entrainée et dirigée par M. Meyronnet, sous la surveillance du comité technique, dont le président est Jos Faucher. Cette équipe sera équipée de casques protecteurs et de cagoules de compétition (Aronaks) de même couleur, un don de la maison Nap. Côté Sports.

Enfin le nouveau moniteur sera le conseiller des tracés pour les compétitions.

Le calendrier des concours locaux est très chargé avec l'addition de trois nouveaux concours, soit le championnat junior masculin et féminin, une commandite de Nap. Côté Sports et le championnat féminin villet et district qui ne s'est pas tenu depuis dix ans.

Le président de la Zone M. Gérard Veilleux, a annoncé que l'ouverture officielle des activités de la nouvelle saison se fera mercredi soir à St-Jean-Eudes par la présentation du film "Catch a Skiing Star", version française, un hommage de la Brasserie Dow. On profitera de l'occasion pour honorer le skieur de l'année, Pierre Lebrun, vainqueur du trophée Kingsbeer, et une plaque sera remise à Pierre Lemieux qui s'est dépensé 15 ans à la cause du ski.

Nap. Côté équipera 10 compétiteurs



● De gauche à droite: MM. Charles Paquet, gérant du ski chez Nap. Côté; Paul Côté; Henri Meyronnet, instructeur français; Roméo Côté; Gérard Veilleux, président de la Zone de ski de la Vallée du St-Laurent; Jos. Faucher président du comité technique. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

CALENDRIER

Decembre 1963 — 26 au 31: Camp d'entrainement, org. Z.S.V. St-L., Lac Beauport.

Janvier 1964 — 5, slalom "Nap Côté", championnat junior Masc. de la zone, org. Reds L. Beauport; 12, combiné Alpin "Dow" championnat de la zone (Invitation) org. Reds L. Beauport; 19, championnat féminin de la ville et dist., org. Lac Beauport, Lac Beauport; 19, combiné Alpin "Dow" Championnat par équipes de clubs, org., Thetford-Mines; 19 course de fond, org. Beauce, Vallée Jonction; 26, Interscolaire féminin (Alpin) org. St-Castin, Lac Beauport; 26, course de fond (8 milless) championnat de Québec, org. Montagnards, Lac Beauport.

Février — 1, concours du Carnaval (slalom), org. Montmorency, Boischatel; 2, course de fond (10 milles), org. Castors Valcartier; 2, combiné Alpin, Interscolaire Mas., org. Z. S.V. St-L., L. Beauport; 9, combiné Alpin Invitation (toutes classes M. and F.), org. Castors.Valcartier; 16, slalom "Nap Côté", championnat féminin de la zone org. St-Castin, Lac Beauport; 25, descente "Sydney Dawes", org. Mont Ste-Anne, Beaupré.

Mars — 1 slalom à relais, org. Union Commerciale, L. Beauport; 8, slalom de classification des Cours Populaires de Ski, Québec; 8, course de fond (30 milles), org. Montagnards Lac Beauport; 15, slalom géant "Ciments du St-Laurent" Champ. de l'Est, org. Redskins L. Bpt.

CONCOURS MAJEURS ALPINS

Janvier — 25-27, championnat junior provincial (divison), Mont Echo. Février 1-2, Taschereau (jr.), Mont Tremblant 9, Ryan Cup, Mont Tremblant; 29 et 1 mars Quebec Kandahar, Mont Tremblant; 15-16, Championnat provincial senior (division). février 27-28-29-1 mars, championnat des juniors canadiens, Ottawa, Ont.

Mars — 7-8, Adam's Memorial, Matane, Qué.; 13-14-15 championnat canadien senior, Mont B.C.

NORDIQUES

Février — 9, traverse du Lac St-Jean (course de fond), Saguenay; 14-15, Concours Inter-Universitaires, Université McGill; 22-23, Championnats juniors provinciaux (division), Université de Mtl; 29 et 1er mars, championnat senior provincial (division), Mont Mars Saz.

Mars — 6-7-8 (saut) Championnat senior canadien (tournoi O'Keefe) Revelstoke; 15, Course de fond (30 kilomètres) Morin Heights; 15 tournoi O'Keefe (saut) Ottawa.

La convention du BASEBALL

SAN DIEGO (PA) — Howie Koplitz, lanceur droitier de 25 ans, fut le premier joueur choisi lors du repêchage des majeures à l'occasion de l'assemblée d'hiver du baseball. Les Senators de Washington s'en sont portés acquéreurs.

Koplitz a affiché un record de 7-8 et une moyenne de 3.90 points alloués mérités avec les Chiefs de Syracuse, de la ligue Internationale, la saison dernière.

Il s'était mérité le titre du lanceur de l'année dans les mineures, en 1961, avec une fiche de 23-3 et une moyenne de 2.10 points avec Birmingham, de la Southern Association. Il a terminé cette saison avec un record de 2-0 à Detroit, de la LA.

En 1962, on relève, il a récolté un bilan de 3-0 à Detroit avant de souffrir d'un mal de bras qui l'a envoyé à Denver.

GROSSE PECHE

En tout, 63 joueurs ont été repêchés au montant total de $91,000, soit seulement $4,000 de moins que le record établi en 1962.

Des 63, 11 seulement étaient de la classe des joueurs de $25,000 et la balance était des premiers choix au prix de $8,000 l'unité.

Les Angels de Los Angeles furent les seuls à choisir plus d'un joueur de $25,000, avec un total de trois.

Il s'agit du joueur d'intérieur Bob Knoop, du Denver, et des lanceurs Bill Rivas, du Tacoma, et Bill Keslo, du Spokane.

Les autres joueurs de $25,000 sont:

Le lanceur Jim Owens, du San Diego, par Houston.

Le joueur de deuxième but George William, de l'Atlanta, par Kansas City.

Le lanceur Wayne Schurr, du Tacoma, par Milwaukee.

Le lanceur Jack Smith, du Spokane, par les Cubs de Chicago.

Le lanceur Bill Fischer, du Portland, par Minnesota.

Le voltigeur Lou Jackson, du Toronto, par Baltimore.

Le lanceur Camilo Estevis, du Spokane, par les White Sox de Chicago.

Les Angels ont également choisi trois joueurs de première année, ce qui leur donne un total de six, soit plus que toute autre équipe. Houston, San Francisco et Minnesota en ont choisi cinq chacun.

A la surprise de tous, les Yankees de New York ont procédé à quatre choix.

LES METS

Pour leur part, les Mets de N.Y. ont acheté Bob Taylor, un ancien joueur à boni de $100,000, des Braves de Milwaukee.

Taylor s'est fracturé l'épaule à l'entrainement la saison dernière et n'a pris part qu'à 16 matches comme frappeur d'urgence. La vente est conditionnelle.

Les lanceurs étaient grandement recherchés, car on en compte 32, y compris deux anciens "bébés à boni". Ainsi les champions Dodgers de Los Angeles ont misé leur seul choix sur Charles Bohling, qui aurait reçu $50,000 pour signer avec les Yankees de New York, et Milwaukee a repêché Bobby Daniel, qui a déjà reçu un montant de $75,000 du Boston.

L'équipe la plus affligée fut celle des Pirates de Pittsburgh qui a perdu huit joueurs, contre les sept du Boston, ces derniers tous des lanceurs.

Ralph Houk, gérant-général des Yankees, a expliqué l'activité des Newyorkais en repêchant quatre lanceurs de première année par le fait que les champions de la LA venaient de perdre six joueurs, dont quatre lanceurs de la séance.

D'ailleurs, les Giants de San Francisco ont agi pour les mêmes motifs en repêchant cinq joueurs pour compenser pour la perte de quatre protégés.

Enfin, les Mets de N.Y. ont causé une autre surprise en ne repêchant que deux lanceurs, soit Dick Gardner, d'Orlando, et Jerry Hinsley, du Kingsport.

La ligue pee-wee Griffin clot sa 2e saison

La ligue de hockey pee-wee Griffin couronnera peut-être ce soir le champion des éliminatoires. Le Sylvio Marceau a en effet remporté hier soir une victoire de 3 à 2 sur le Chouinard Autos, grâce à un but marqué par Pierre Dion sur un jeu de puissance à 45 secondes de la fin. Jacques Carpentier et Réjean Giroux ont marqué les autres buts des vainqueurs alors que Bruno Samson obtenait les deux des perdants.

Le Marceau n'a plus besoin que d'une nulle ce soir pour remporter le championnat des éliminatoires. On trouvera ci-dessous la liste des joueurs qui ont reçu des trophées individuels lors du banquet de fin d'année, ainsi que les statistiques finales compilées par Michel Rusk.

On dévoilera lors d'une conférence d'information tenue à la Cie Paquet mercredi midi le nom des joueurs qui formeront l'équipe des Castors de Québec au prochain tournoi international de hockey pee-wee.

Sylvio Marceau 3 — Chouinard Automobiles 2
Première période
Chouinard Auto, B. Samson (D. Beetz) ... 8.10
Aucune punition.
Deuxième période
Sylvio Marceau, J. Carpentier (P. Dion) ... 8.29
Sylvio Marceau, R. Giroux (J. Carpentier) ... 11.51
Aucune punition.
Troisième période
Chouinard Auto, B. Samson (D. Beetz, P. Lelièvre) ... 7.53
Sylvio Marceau, P. Dion (R. Giroux) ... 14.15
Punition: Jacques Audet 13.16
Sylvio Marceau 3 — Chs-E. Beaudoin 2
Première période
Sylvio Marceau, G. Doré (P. Dion) ... 2.16
Sylvio Marceau, R. Giroux (P. Boutet) ... 6.53
Punitions: Guy Thivierge 5.54
Deuxième période
Sylvio Marceau, G. Doré (seul) ... 3.25
Punitions: Robert Poirier 3.31, Claude Renaud 10.44, Pierre Boutet 10.44
Troisième période
Mus-E. Beaudoin, Bruce Hatch (M. Larue) ... 6.09
Chs-E. Beaudoin, J. Richard (seul) ... 12.37
Punitions: Jean Thibault 2.42, Benoit Beaudet 5.48, Réjean Giroux 11.03, Denis Cayouette 14.16
Chouinard Automobiles 4 — Sylvio Marceau 4
Première période
Chouinard Auto, G. Grenier (D. Beetz) ... 6.43
Sylvio Marceau, G. Doré (P. Ratté) ... 2.07
Chouinard Auto, B. Samson (D. Beetz, L. Bergeron) ... 7.58
Chouinard Auto, D. Beetz (D. Deslauriers) ... 13.19
Punitions: Pierre Dion 13.15
Deuxième période
Sylvio Marceau, P. Boutet (seul) ... 5.18
Punitions, Pierre Dion, 1.18
Troisième période
Sylvio Marceau, G. Doré (J. Carpentier) ... 4.17
Chouinard Auto, D. Deslauriers (L. Bergeron) ... 10.13
Sylvio Marceau, J. Carpentier (G. Doré) ... 14.53
Punitions: Daniel Deslauriers 13.43

LES STATISTIQUES

	B	A	Pts
1—Jacques Carpentier	11	8	19
2—Gérard Doré	8	7	15
3—Jacques Richard	8	7	15
4—Denis Beetz	12	2	14
5—Denis Cayouette	11	3	14
6—Gilles Boulanger	8	4	13
7—Denis Carrier	2	11	13
8—Pierre Boutet	5	7	12
9—Serge Drolet	8	3	11
10—Bruno Samson	5	6	11
11—Pierre Dion	7	2	9
12—Michel Boucher	5	4	9
13—Serge Lepage	4	5	9
14—Réjean Giroux	2	7	9
15—Denis Labrecque	5	3	8
16—Jacques Toupin	5	1	6
17—Richard Grégoire	4	2	6
18—Jacques Lacharce	3	3	6
19—Daniel Deslauriers	1	5	6
20—Richard Beaulieu	1	5	6
21—Raynald Glode	4	1	5
22—Louis Peiletier	4	1	5
23—Claude Guérin	3	2	5
24—Pierre Lelièvre	2	3	5
25—Claude Boutet	1	4	5
26—Gilles Boucher	1	4	5
27—Gilles Jobin	2	2	4
28—Gilles Asselin	2	2	4
29—Jacques Audet	1	3	4
30—Gilles Grenier	2	1	3
31—Jean Thibault	0	3	3
32—Pierre Dion	0	3	3
33—André Sylvain	2	0	2
34—Bruno Fortier	2	0	2
35—Daniel Morency	2	0	2
36—Robert Poirier	1	1	2
37—Marc Larue	0	2	2
38—Jean Côté	0	2	2
39—Pierre Samson	0	2	2
40—Bruce Hatch	1	0	1
41—Paul Vachon	1	0	1
42—René Noel	1	0	1
43—Louis Bergeron	0	1	1
44—Robert Côté	0	1	1
45—Mario Brousseau	0	1	1
46—Jean Lessard	0	1	1
47—Guy Thivierge	0	1	1
48—Richard Ampleman	0	1	1
49—Michel Brindamour	0	1	1
50—Claude Gauvin	0	1	1
51—Denis Lafrenière	0	1	1
52—Richard Roy	0	1	1
53—Philippe Maheux	0	1	1
54—Noel Dubois	0	1	1
55—Pierre Gravel	0	1	1

Moyenne finale des gardiens de buts

	PJ	PC	Bl	Moy
1—André Hébert	9	1	1	1.22
Robert Gauvreau	1	3	0	3.00
Tot: S. Marceau	10	14	1	1.40
2—Jean Beaulieu	10	16	4	1.30
3—Phil. Frenette	10	17	3	1.70
4—J.-P. Martineau	9	27	0	3.00
Phil. Maheux	1	5	0	5.00
Tot: L. Bernard	10	32	0	3.20
5—Rosaire Dauphin	10	34	0	3.40
6—Gaétan Ouellet	7	25	0	3.57
Charles Blouin	3	11	0	3.67
Tot: Chouinard A.	10	36	0	3.60

Position finale des équipes

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
S. Marceau	10	8	0	2	38	14	18
Dyn. Ind.	10	6	2	2	25	15	14
Ch-E. Beau.	10	5	4	1	33	17	11
Chouin. A.	10	2	7	1	23	50	7
L. Bernard	10	2	7	1	18	32	5
St-Ambroise	10	2	7	1	17	34	5

Punitions en minutes par équipe

Dynamic Industries	32
Chouinard Automobiles	28
Chs-E. Beaudoin	42
St-Ambroise	46
Léo Bernard	52
Sylvio Marceau	58

Howe, Delvecchio, Richard, Mahovlich ont dégringolé parmi les compteurs

MONTREAL (P.C.) — La forte avance des Black Hawks de Chicago en tête de la ligue Nationale de hockey a donné lieu à l'apparition de nombreux nouveaux visages aux premiers rangs de la course aux honneurs individuels chez les compteurs.

Seulement quatre des dix premiers compteurs actuels occupaient une telle place l'an dernier ou la saison précédente.

Par contre, plusieurs des pros qui avaient l'habitude de dominer la course sont descendus loin dans la liste.

Ainsi, les statistiques officielles du circuit démontrent que Gordie Howe, du Detroit, est en 18e place avec cinq buts, tandis que son coéquipier Alex Delvecchio occupe le 47e rang avec trois buts.

De même, Frank Mahovlich, du Toronto, est en 14e position avec sept buts et Henri Richard, des Canadiens, n'a que trois buts au 32e rang.

Pour leur part, les Hawks comptent cinq compteurs au nombre des huit premiers meneurs.

Bobby Hull et Stan Mikita sont deux des quatre gros canons qui conservent leur précision. Hull domine le circuit au total des points avec 35 et dans les buts avec 15, suivi de Mikita, avec un total de 31 points.

Par ailleurs, moins habitués aux hautes sphères du sommet, sont Ken Wharram en quatrième place avec 22 points; Pierre Pilote, en septième avec 22; et Bill Hay, en huitième avec 20.

Les autres nouveaux venus sont Phil Goyette, des Rangers de N. Y., sur un pied d'égalité avec Pilote, ainsi que John Ferguson et Dave Balon, des Canadiens, aux 9e et 10e rangs respectivement.

Les deux autres vétérans sont Jean Béliveau, des Canadiens, en troisième place avec 29 points, et Andy Bathgate, des Rangers, en cinquième avec 23.

Entre-temps, les Hawks ont augmenté leur avance à 10 points en tête du circuit en raison de la belle tenue de leurs cerbères Glenn Hall et eDnis DeJordy qui n'ont alloué que 45 buts en 22 joutes.

Hall a enregistré trois blanchissages cette saison et est sur un pied d'égalité avec Terry Sawchuk, du Detroit, dans ce domaine.

LES MENEURS

	B	A	Pts	Pn
Hull, Chicago	13	20	33	9
Mikita, Chicago	13	18	31	58
Béliveau, Montréal	7	22	29	24
Wharram, Chicago	13	13	26	4
Bathgate, N.Y.	8	15	23	12
Goyette, N.Y.	7	15	22	8
Pilote, Chicago	3	19	22	38
Hay, Chicago	11	9	20	8
Ferguson, Montréal	11	18	19	31
Balon, Montréal	11	7	18	29
Pulford, Toronto	8	9	17	39
Horton, Toronto	6	11	17	24
McDonald, Chicago	8	8	16	2
Keon, Toronto	7	8	15	2
Mahovlich, Tor.	7	8	15	24
Oliver, Boston	6	9	15	8
Gilbert, N.Y.	5	10	15	6
Geoffrion, Montréal	6	8	14	10
Howe, Détroit	5	9	14	30
Henry, N.Y.	8	5	13	2
Williams, Boston	5	8	13	4
Rousseau, Montréal	3	10	13	20

Les gardiens de buts:

	PJ	BC	Bl	Moy
Hall, Chi.	18	36	3	1.96
DeJordy, Chi.	4	9	0	2.45
Totaux, Chi	32	45	3	2.06
Bower, Tor.	16	35	0	2.19
Simmons, Tor.	5	20	0	4.00
Totaux, Tor.	21	55	0	2.62
Hodge, Montréal	13	32	1	2.46
Worsley, Montréa)	7	22	1	3.00
Morissette, Mtl	1	4	0	6.00
Totaux, Mtl	21	58	2	2.76
Johnston, Boston	20	58	2	2.90
Sawchuk, Détroit	17	49	3	2.83
Gray, Détroit	1	5	0	7.30
Crozier, Det	1	1	0	1.00
Bassen, Det	1	4	0	4.00
Totauxx, Det.	20	58	3	2.65
Plante, N.Y.	20	65	2	3.25
Villemure, N.Y.	2	4	0	2.00
Totaux, N.Y	22	69	2	3.13

Punitions en minutes par club:

New York	176
Boston	340
Détroit	250
Toronto	226
Montréal	268
Chicago	342



● La ligue pee-wee Griffin a honoré ses meilleurs joueurs lors du banquet de fin de saison tenu en fin de semaine. Les honneurs individuels sont allés à (photo du haut): Jacques Carpentier, premier compteur; Gérard Doré, le plus gentilhomme; André Hébert, meilleure moyenne chez les cerbères; Denis Beetz, meilleur franc-tireur; Denis Carrier, le plus d'assistes. Chaque gérant d'équipe a été appelé à nommer, à part ces vedettes, le joueur le plus utile à son équipe. Entre le président Mike Griffin (à gauche) et Marc Emond, des relations extérieures (à droite), on remarque sur la photo du bas: Gilles Asselin, St-Ambroise; Serge Drolet, Dynamic Industries; Jacques Richard, C. E. Beaudoin; Pierre Dion, Sylvio Marceau; Richard Grégoire, Léo Bernard; Bruno Samson, Chouinard Autos. (Photos "l'Action", par Marcel Laforce).

Profils de nos As



DOUG HARVEY
Position: Défense
Lance: gauche
Mesure: 5' 11"
Pese: 180 bs
Né à Montréal
Age: 39 ans, le 19-12-63

(Par Jean POULIOT)

Depuis deux semaines, les As ont besoin d'un centre et d'un ailier gauche, mais ils ont acquis deux défenses. La raison de ces achats, c'est que les bons joueurs sont rares et que les As ont appris en cinq ans dans l'Américaine, qu'il vaut mieux les acheter quand ils sont disponibles.

L'achat de Doug Harvey a fait plus pour réveiller l'enthousiasme branlant des amateurs québecois que toute autre décision depuis l'admission de l'équipe locale dans l'A.H.L. A preuve l'assistance de 9,871 spectateurs qui dépassait de 4,000 la plus grande foule de la saison. Et si les As ont été victimes d'une autre défaite en supplémentaire, les amateurs ont pu voir ce qu'ils étaient venus constater: Harvey est encore un des bons joueurs de défense actifs.

Que M. Sullivan lui ait gardé une certaine rancune pour un coup d'épée qui l'avait envoyé à l'hôpital et que le proprio des Rangers ait été prêt à rayer son fabuleux salaire sur la liste de paye, autant de facteurs qui ont permis sa venue à Québec mais qui n'ont pas diminué sa valeur comme joueur et comme attraction.

Sept fois vainqueur du trophée Norris attribué au meilleur joueur de défense de la Nationale, onze ans de suite sur les équipes d'étoile dont dix sur la première, Harvey n'en était pas moins un joueur d'équipe avant tout. Depuis sa première saison complète avec le Canadien, le Bleu-Blanc-Rouge a participé au détail 13 fois sur 13 a terminé cinq fois premier et a décroché six coupes Stanley. Même avec les Rangers, il y est allé d'une 14e fois de suite dans les séries Stanley, étant le seul instructeur dans l'histoire du club new-yorkais à se retirer avec une moyenne de 1000.

Route-en-train et pince-sans-rire, Doug a su contourner les situations les plus délicates. Quand Butch Bouchard se retira, il fallait nommer un autre capitaine. Richard était l'ainé, mais on doutait de son caractère et la majorité des joueurs était prête à voter pour Harvey. Quand arriva le moment du choix, Harvey se leva et proposa le Rocket pour faire l'unanimité.

Grosses Quilles: Ligue Provinciale

POSITION DES EQUIPES

	Pg	Pp	Pts	Tot.
Pharmacie Samson	13	5	6	19
Saillant Inc.	13	8	5½	18½
Salon Frontenac	12	9	4	16
Moison's (Lévis)	11	10	4	15
P.-E. Beaulieu	10	8	2	12
Restaurant Bellevue	9	11	2½	11½
Laurier Lanes	8	13	3	11
Foyer des Quilles	4	14	1	5

MOYENNE DES JOUEURS

Lucien Gauvin	21	3980	189.11
P.-Emile Richard	18	3325	184.13
Jacques Whitton	21	3837	182.15
Laurent Brochu	15	2653	176.13
Gérard Massé	18	3175	176.7
Eddy Delisle	18	3160	175.10
André Beaudoin	15	2527	175.2
Frank Bourget	18	3141	174.9
Harry Gros-Louis	18	3129	173.15
Guy Brochu	18	3120	173.6
Michel Laveau	15	2600	173.5
Jean-Louis Paquet	14	2422	173.
Joseph Gagnon	18	3110	172.14
Gilles Poliquin	15	2585	172.5
Arthur Gauthier	15	2563	171.
Michel Ruel	18	3035	168.11
Roger Routhier	17	2864	168.8
André Giguère	13	2520	168.
Marcel Delisle	17	2855	167.16
Yvan Denis	15	2516	167.13
Lucien Dufour	18	3016	167.10
Olympia Daniel	14	2346	167.6
Léopold Guay	15	2512	167.7
André Massé	14	2343	167.5
Claude Boulet	18	3009	167.3
Richard Bouchard	18	2983	165.13
Gustave Maloin	15	2496	139.11
Adélard Gros-Louis	15	2332	156.12
Jean-Louis Galarneau	15	2247	149.12
Guy Guérin	18	1997	132.17

Les compteurs des As

	Pro	Spr	Pit	Her	Buf	Blt	Rot	Cle	B	A	Pts
Hicks	3-1	1-4	1-1	3-0	3-2	1-0	0-2	4-0	16	10	26
Gray	0-0	1-0	1-0	1-2	1-3	1-0	2-2	2-2	9	9	18
Hoekstra	0-0	2-1	1-0	0-2	0-4	0-1	0-3	0-3	3	14	17
Sutherland	1-0	2-2	0-0	0-1	2-3	0-0	2-3	0-0	7	9	16
Mortson	0-2	1-1	0-1	1-1	3-0	0-1	3-1	0-0	8	7	15
Burchell	0-2	0-1	0-2	0-1	0-3	0-1	0-2	0-1	0	13	13
Morrison	0-1	0-1	0-1	0-0	0-0	0-1	1-3	0-2	1	9	10
Blackburn	1-1	1-2	0-0	0-1	2-1	0-1	0-0	0-0	4	6	10
Rochefort	1-0	0-1	1-0	1-2	0-1	0-0	1-0	1-1	5	5	10
Dineen	0-0	1-1	0-1	0-1	2-1	1-0	1-0	0-0	5	4	9
Martin	0-0	0-1	0-0	1-1	0-0	0-0	0-2	1-1	2	5	7
Hanna	0-0	0-1	0-0	1-0	0-1	0-0	2-1	0-0	3	3	6
Carter	0-0	0-0	1-1	0-0	0-1	0-0	0-1	0-1	1	4	5
Freitag	0-0	0-0	1-1	0-0	0-0	0-0	1-1	0-4	2	2	4
Gauthier	0-0	0-2	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0	2	2

LES GARDIENS DE BUTS

	PJ	BC	Bl	Moy.
Charley HODGE — Au Colisée	6	17	1	2.83
Sur la route	4	15	0	3.75
TOTAL	10	32	1	3.20
Ernie WAKELY — Au Colisée	4	16	0	4.00
Sur la route	4	17	0	4.25
Total	8	33	0	4.12
Lorne WORSLEY — Sur la route	1	4	0	4.00
Au Colisée	2	6	0	3.00
TOTAL	3	10	0	3.33
L'EQUIPE — Au Colisée	12	39	1	3.25
Sur la route	9	36	0	4.00
TOTAL	21	75	1	3.57

Autres nouvelles du sport en page 17

Coups de poing

MEXICO (PA) — Le champion poids mouche Sugar Ramos s'est engagé samedi à affronter le Japonais Mitsunori Seki dans un match titulaire à Tokyo en mars prochain.

* * *

RENO (PA) — Le poids lourd Eddie Machen a été condamné à $100 d'amende pour "tactiques illégales" à la suite de sa victoire par K.O. au 8e sur Dave Bailey samedi soir. Les amateurs ont hué fortement lorsque Machen a donné un coup de genou dans l'aine de son rival au 6e round, où le combat a été retardé de six minutes afin de permettre à Bailey de poursuivre le match.

Les Québecois sont battus au tournoi invitation à Montréal

Les joueurs de badminton de Québec qui étaient enregistrés au 19e tournoi Invitation du club M.A.A.A. de Montréal ont été vaincus dès les premières rondes.

Dans le simple masculin, Jean-Claude Laprise a fort désappointé en se faisant retirer par un inconnu de Montréal, V. Humar, en première ronde, 15-8, 15-10.

Les deux frères Laprise gagnèrent leur première ronde dans le double masculin aux dépens de R. Miller et H. Walker, de Montréal, 15-10, 15-6. Mais les porte-couleurs de Québec furent bloqués dans la ronde suivante par Jean-Pierre Hardy et Gaston Fréchette, de Montréal, qui pour la 2e fois en autant de tournois, cette saison, causèrent une désagréable surprise aux champions de Québec.

Ce fut une répétition du tournoi Carling alors que les Laprise se méritèrent le premier jeu, 15-10 pour voir les ex-québécois remonter la côte pour s'approprier d'un triomphe de 15-3, 15-9. Dans le double de dames, Dolorès Bilodeau, la seule représentante de Québec, et H. Bériot d'Ottawa furent défaites par L. Allen et F. Martin, de Montréal, 17-14, 15-9 en première ronde.

Montcalm Auto Inc.



M. Roger Pelchat

La maison Montcalm Auto Inc. a le plaisir d'annoncer la nomination de Roger Pelchat, autrefois de Fradet Autos, maintenant représentant des ventes pour les produits Mercury, Meteor, Comet, Anglia, Consul et camions Mercury. Monsieur Pelchat profite de l'occasion pour inviter ses nombreux amis à venir le consulter pour l'achat de voitures neuves et usagées à 901, 1ère Avenue, Limoilou.

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Alminex	2371	255	230	255
Am Leduc	4625	4	4	4
Anchor	3500	9	9	9
Ang U Dev	1100	27	27	27
Banff	53500	153	151	153
Bata	1000	3½	3½	3½
Cal Ed	500	17½	71½	17½
Camerina	300	200	200	200
C Oil Ldz	200	165	165	165
C S Pete	54045	465	415	460
C Delhi	1580	495	490	490
C Ex Gas	1500	102	102	102
C High Cr	100	10	10	10
C Homestd	1050	82	82	82
C L I Pete	1276	13	13	13
Cent Del	245	725	710	725
Charter Oil	300	170	170	170
C Dragon	12663	23	22	22
Dome Pete	785	14¼	14¼	14¼
Dynamic	1000	18½	18½	18½
Fy Pete pr	150	295	295	295
Glacier	2800	10½	10	10
Gr Plains	300	12¼	12¼	12¼
Gridoil	3000	40	38	38
H B Oil G	605	15½	15½	15½
Landa	500	390	390	390
Medal	1681	455	450	450
Midcon	600	28	28	28
Nat Pete	2000	270	270	270
N Cont	3525	24	24	24
N Davies	3500	22	20	22
N C Oils	800	200	195	200
N C O pr	150	41½	41½	41½
N C O wts	280	20	20	20
Numac	3300	172	170	170
Okalta	1000	8½	8½	8½
Permo	1720	35½	34½	34½
Petrol	2360	57	55	57
Place	2850	57	55	57
Place	500	41	41	41
Provo Gas	2400	160	158	158
Quonto	31500	20	18	19
Ranger	1800	116	116	116
Sarcee	1800	111	110	111
South U	1250	9½	9½	9½
Stanwell	21466	64	60	64
Tek Corp	5743	465	450	465
Trans Can	3205	102	98	98
Triad Oil	970	153	150	150
Un Oils	6100	142	138	141
Unisphere	6000	37½	35½	36
Westates	157	625	625	625
W Decalta	2200	117	116	116
Wilshire	4300	310	310	310
Yan Can	3500	4	4	4

Total des ventes: 3,363,000.

MINES				
Acad Uran	7600	5	4½	4½
Accra	3000	20	19	19
Advocate	1250	690	680	685
Akaitcho	4500	57	54	57
All Pitch	1000	21	21	21
Anacon	4615	25	24	24
Anglo Hur	1000	12	12	12
Area	2100	110	105	107
Arjon	20000	15½	12½	14
A Arcadia	14250	38	36	38
Atlas Yk	500	8½	8½	8½
Atlin Ruf	14500	8	7½	8
Aumaq	4500	5½	5½	5½
Aunor	900	365	360	360
Bankeno	4100	30½	30	30½
Barex	1300	47	46	47
Bankfield	9000	12½	11	12
Barnat	800	65	65	65
Bary Expl	4200	14½	14	14
Base Mets	3200	6½	6	6
Baska	43500	12	11½	11½
B Duo	3000	19	19	19
Belcher	3950	34½	31	31
Belleterre	12000	32½	31	31
Belleterre	12000	32½	29	29
Bethlm	2580	670	645	670
Bevcon	7000	18½	18	18
Bibis	113800	27	24½	26
Bidcop	500	8	8	8
Bralorne	355	390	385	385
Broul Reef	2300	390	385	385
Broul Reef	2300	22	20	20
Brunswick	4795	620	600	600
Buff Ank	1100	225	215	215
Buff R L	500	5½	5⅜	5½
Camflo	2000	82	80	82
Camp Chib	5450	290	280	280
Camp R L	100	14	14	14
C Tung	6000	50	49	50
C Astoria	6000	7	6	6½
C Austral	12500	11½	9½	11½
C Dyno	2000	90	88	88
C Malart	1250	45	45	45
C N Inca	715	7	7	7
C Silica	500	85	85	85
Candore	4000	12	12	12
Can Erin	6700	8	7½	7½
Captain	6000	10	9½	9½
Cariboo	3500	70	69	69
Cassiar	915	10½	10½	10½
Cent Pat	300	103	103	103
Cent Porc	500	6½	6½	6½
Cheskirk	3000	7½	7	7
Chester	1000	14½	14½	14½
Chib Kay	4500	10	9½	9½
Chimo	35200	81	76	76
Chrom	500	116	116	116
Coch Will	1000	375	365	365
Comb Met	2333	18	18	18
Coniagas	3000	50	49	49
Con Key	1250	9½	9	9
Con Shaw	13500	26	23½	23½
C Beliek	30483	9	8	9
C Calima	1000	6	6	6
C Discov	4175	77	75	77
C Halli	3300	15	15	15
C Marcus	266	117	117	117
C Mogul	365030	247	236	244
C Morrison	1100	52	50	52
C Mosher	400	150	141	150
Con Nichol	1000	4	4	4
C Rambler	200	110	110	110
C Red Pop	2000	10	10	10
C Regecourt	22700	15	11½	12
Conwest	1040	400	395	395
C Sanor m	67000	9½	7½	8
Cop Corp	3000	17	15	16
Cop Man	9250	12	11½	11½
Cowich	200	100	100	100
Craigmnt	450	17½	17½	17½
Croinor	512500	45½	39½	41½
Crowpat	2500	9½	9	9½
Cusco	38000	16	15	16
De Cour	3200	7	6½	6½
Deer Horn	1500	55	54	55
Delhi Pac	9000	26	23	25
Deintte	1387	72	72	72
Denison	3880	101½	985	995
Dickenso n	1250	545	535	535
Dome	100	27	27	27
Donalda	1000	9	9	9
East Mal	100	180	180	180
East Sull	1450	235	235	235
Elder	3840	75	74	74
El Sol	5500	6½	6½	6½
Eureka	4650	23	22	23
Fatima	7000	13	12	12
Francoeur	7000	9½	9	9½
Frobex	1627	66	65	65
Gaitwin	2000	5½	5½	5½
Geco Mines	11	30⅞	30⅞	30⅞
Genex	10000	9	9	9
Gnt Masct	500	80	80	80
Giant Y K	1980	10	990	10
Glenn Ur	1000	5	5	5
Goldale	1222	24	24	24
G F Mining	2344	16	15½	16
Goldray	500	18	18	18
Grandue	3000	420	410	410
Gunnar	3124	805	780	800
Hallnor	233	250	250	250
Har Min	1000	8½	8½	8½
Headway	2000	16½	16	16½
High Bell	100	275	275	275
Hollinger	1055	26⅞	26⅝	26⅝
Hud Bay	326	57¼	56⅝	56⅝
Hydra Ex	14060	30½	29	30
Irish Cop	600	25½	25½	25½
Iron Bay	1000	81	81	81
Iso	9600	217	208	212
J Waite	50500	18½	17½	18½
Jaye Expl	5000	9½	9½	9½
Jellex	11507	25	22	25
Jollet	1000	23	23	23
Jonsmith	13200	14½	13	13
Joutel	1000	75	75	75
Jowsey	2877	28½	28	28
Keeley F	13500	16	15½	16
Kenville	9000	6	5½	5½
Kerr Add	2597	610	600	600
Kirk Town	2500	16	16	16
Kopan	1125	13	13	13
Lab Min	430	33⅜	23½	33¾
L Dufault	2500	745	740	740
L Shore	965	210	210	210
Latin Am	4100	19	19	19
Leitch	500	201	199	201
Lorado	19196	171	169	171
Lyndhst	2000	8	7½	8
Macassa	800	275	275	275
Mac Leod	1510	74	71	71
Madsen	400	225	22	225
Magnet	500	4	4	4
Maneast U	2500	4½	4½	4½
Marbo y	2620	11	11	11
Marchant	7000	94	92	94
Marcon	2250	8½	8½	8½
Martime	6400	47	42	43
Martin	6700	58	57	57
Matatch	10000	9	9	9
Mattgmi	776	11	11	11
Maybrun	2866	9	9	9
Mc Intyre	555	44¾	44½	44½
Mc Ken	1000	29½	29¼	29½
Mc Mar	2000	7½	7½	7½
Mc Wat	100	20½	20½	20½
Mentor	500	21	21	21
Merrill	11700	76	70	71
Meta Uran	500	8½	8½	8½
Min Ore	1000	6½	6½	6½
Moneta	5500	80	80	80
Mt Wright	1050	40	40	40
Multi M	4200	33	32	32
Murray M	800	109	109	109
Nama Cr	12506	15	14	14
Nat Expl	1500	5	4½	5
New Ath	2125	25	25	25
New Bld	6000	4½	4½	4½
New Cal	1300	27	25	27
New Conex	200	340	325	340
N Conex wts	500	65	63	65
N Goldvue	583	5½	5½	5½
New Hosco	5600	182	179	181
New Jason	1000	5	5	5
N Kelore	11500	8	7	8
Newlund	25575	21½	19	19
N Myiama	1200	12	12	12
Newnor	42500	24½	22	23
New Rouyn	8000	14½	14	14½
N Senator	2000	13½	13	13½
Nickel M S	25012	23	20½	22½
Nick Rim	64950	30	28	29
Norlex	4500	28	27	28
Normetal	500	320	315	320
N Bordu	1500	17	17	17
N Coldstrm	2100	60	60	60
N Goldcrt	3233	16½	16½	16½
N Rank	3500	25½	25	25½
N Rock	500	24	24	24
Northcal	118075	55	51	52
North Can	100	150	140	140
Northgate	1700	375	370	370
Norvalle	1500	8	8	8
N Bear	6250	48	45	45
O'Brien	500	45	45	45
O'Leary	189600	13	12	16
Opemiska	720	770	750	750
Orchan	5175	315	310	315
Ormsby	24750	50	46	48
Osisko	1400	40½	40½	40½
Pamour	700	105	105	105
Paramaq	14000	14½	13½	14
Orenada	3000	8½	8	8
Patino	749	685	675	675
Pax Int	3250	22	21½	21½
Paymast	2500	11	10½	11
Peerless	14000	15½	14	14½
Pick Crow	5205	51	51	51
Placer	525	28½	28	28¼
Pow Rou	500	35	35	35
Preston	800	860	830	860
Purdex	7000	10	9	9
Q M I	410	125	125	125
Que Chib	1950	15½	15	15½
Que Lith	150	200	200	200
Q Mattgmi	1500	15½	15	15
Quemont	1025	10⅝	10⅜	18⅜
Radiore	1700	46	45½	45½
Raglan	8000	56	52	52
Rayrock	800	76	76	76
Realm	500	9	9	9
Rexspar	1200	18	18	18
Rio Algom	1396	13⅜	13½	13⅝
Rio Rup	4000	6	6	6
Rockwin	8285	34½	33	33
Salem	7500	38	35	35
San Ant	3900	21	20	21
Sand Riv	1500	4½	4½	4½
Satellite	15000	11	10½	11
Sherritt	2498	273	270	270
Silvmaq	1000	12½	12½	12½
Sil Stand	2000	25	25	25
Siscoe	225	177	172	172
Steeloy	289500	14	11	13½
Steep R	1460	425	415	420
Sud Cont	12700	8	7½	8
Sunburst	5010	10	10	10
Temag	2700	77	75	77
Territory	1000	13	13	13
Thom L	1800	48	45	48
Tombill	1300	90	87	90
Tormont	5000	23	22	22
Trans Res	5000	9½	9	9½
Tribag	9200	175	166	166
Trin Chib	2000	12½	13	13
Tundra	1000	73	72	73
U Asbestos	500	240	240	240
Un Buffad	7600	72	70	70
Un Keno	2875	525	500	515
Un Mactle	13500	35	32	33
U nFort	2925	11	10	11
Upp Can	500	137	135	135
Urban Q	534	18	18	18
vandoo	5500	4	4	4
vauze	1000	65	65	65
vespar	2000	20	20	20
violam	5100	236	230	232
Wasamac	500	74	74	74
Werner	8000	6	6	6
W Malar	6000	4½	4½	4½
W Beaver	667	14	14	14
West Mines	2500	380	375	375
Willroy	1600	150	145	145
Wilsey	25300	18½	17	17½
Windfall	15500	67	65	66
Wr Harg	1859	70	70	70
Yale Lead	104500	12½	9	12½
Yk Bear	2150	110	110	110
Young H G	3200	6	6	6
Yukeno	1000	4	4	4
zenmac	2000	21	21	21
zulapa	5000	16½	16	16

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Falcon	150	55	55	55
Int p P L	10	82	82	82
Moore	75	50	50	50
Pac Pete	100	11⅝	11⅝	11⅝
Tr C Pi	50	32	32	32
CSamp Chib	1500	300	290	290
C Oil Lds	400	170	170	170
Coch Will	200	396	385	390
C Mosher	100	144	144	144
Deer Horn	2500	55	55	55
Denison	100	10	10	10
Gr Pins	100	13	13	13
Kerr Add	500	600	600	600
Kirk Min	2000	16	16	16
Lorado	1500	183	180	183
Madsen	200	235	235	235
Medal	200	460	460	460
Ormsby	1000	53	55	53
Okalta	500	10	10	10
Provo	3100	165	165	165
Que Lith	100	200	200	200
Sherritt	200	275	275	275
Siscoe	1000	180	180	180
Steep R	400	420	420	420
Triad	100	150	150	150
Un Oils	100	150	150	150

TITRE SLES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
C P R	9028	37	35¾	36⅞	+ 1⅛
Abitibi	7095	12¾	12⅝	12⅝	
T C Pr	6152	32⅛	31¾	32	+ ⅜
Shell O	6084	16⅞	16⅝	16⅝	+ ⅛
C Brew	6035	10	10	10	
PETROLES					
C S P	54045	465	415	460	+25
Quonto	31500	20	18	19	
Stanw	21466	23	22	22	— 1
Un Oils	6100	142	138	141	+ 1
MINES					
Croin	512500	45½	39½	41½	— 4½
C Mg	365030	247	236	244	+10
Steeloy	289500	14	11	13½	+ 2
O'Ler	189600	16	12	16	+ 4
Nrthl	118075	55	51	52	

New-York

(Par la Presse Associée)

TITRES	vente	haut	bas	ferm.
ACF Ind	8000	63	61¼	61⅜
Address xd	12500	62¼	61¼	61½
Allegany	1300	9¾	9½	9½
Allis Ch	6400	16	15½	15½
Amerada	5400	71½	70½	70½
Am Can	6300	42¼	41¾	41¾
Am Cyan	5300	57	56½	56½
Am Mot	36500	19¾	19½	19½
Am Smelt	3200	83¼	82⅞	83
Am Std	11000	17⅛	16⅝	17
Am Sugar	1300	27	28¼	27
Am Tel	38900	140	139½	140
Am Tob	24300	36½	36⅛	36⅛
Amsted	3060	38⅜	38	38¼
Ancnda	16100	46	45½	46
Armco Stl	6600	64¼	63⅜	63⅜
Armstg Ck	1400	101	100¼	100½
Babcock	1400	31⅝	31¼	31⅝
Beth Steel	35700	31¼	30½	30¾
Boeing	10300	38⅜	38¼	38½
Borden	3200	63¾	63	63
Borg War	9000	47⅝	46¾	46¾
Bos Edison	1100	40⅛	39¾	39¾
Brunswk	22700	11¾	10¾	10¾
Bucy Erie	11200	18¼	17⅝	18⅛
Budd Co	1700	13⅞	13⅜	13⅜
Burl Ind	3800	42	41⅝	41⅞
Burrghs	9200	25⅜	25	25⅛
Calumet	1400	12⅜	12⅛	12⅜
Cam Soup	3800	108½	108½	106½
Can Dry	3300	28	27¾	27¾
Cdn Brew	1200	9⅛	9⅛	9⅛
CPR	11800	35⅝	34½	35¼
Case jI	6500	12	11⅝	12
Cater Tr	7100	47¾	47	47½
Celanese	19000	55½	54	55½
Ches Ohio	3100	66¾	65⅝	66
Chrysler	71000	88⅜	82¾	84⅝
Cities Sv	4100	64⅞	64	64½
Clevite	3000	40¼	38¾	39¾
Coca Cola	3700	105½	105	105¾
CBS	20600	80	78⅝	79⅝
Com Solv	3500	27¾	26⅝	27¼
Con Edis	3600	85⅝	85¼	85¼
Container	4500	31⅞	31½	31¾
Co nCan	3200	42⅞	42½	42½
Con Oil	9900	58½	57	58½
Copw Stl	200	40¼	40¼	40¼
Corn Prod	6200	58	57¼	57⅝
Crane Co	600	59½	59	59½
Cr zell	1700	53¼	52¾	53¼
Curt Wr xd	6200	19¼	18⅝	19
Deere	14600	69⅞	68⅞	69¾
Dist Seag	100	46⅝	46⅝	46⅝
Dome M	900	25¾	35½	25½
Douglas	7400	24¾	24½	24½
Dow Chem	37600	64½	63¼	64½
Du Pont	3100	239	235¼	237¼
East Kod	9100	114⅝	113¼	113¾
Eaton Mfg	7700	36	35¾	36
El Paso	17500	18½	18¼	18⅜
Firestn	4200	37⅞	37¼	37⅞
Ford	51800	52¼	51⅞	51⅞
Frueh Tra	3600	30¾	30	30¼
Gen Dyn	33000	27¼	26⅝	26⅝
Gen Elec	33200	83½	82½	83
Gen Fds	2800	37⅛	36⅝	36⅝
Gen Mills	3700	39½	39	39½
GMC	34000	79⅞	78½	79¾
Gen Tire	14600	25	24¾	24⅞
Ga Pac Cp	4700	52¾	51⅞	52⅛
Glidden	1500	42¼	41½	42
Goodrich	13000	55¾	54⅜	55⅝
Goodyear	10900	41	40½	41
Grand Un	500	18⅞	18¼	18⅛
Gt A P	4400	38⅛	38⅜	38⅛
Gt Nor Rv	1400	53¾	53¼	53⅜
Gulf Oil	14600	47	45¾	46⅝
Hornestk	1800	44⅞	44	44¼
Hud B M	200	53	52⅞	53
Interlake	400	24¼	24¼	24¼
Int Bus	9100	492	488	492
Int Harv	1000	58⅜	58	58⅛
Int Nick	3700	65	64	64
Int Pap	17400	32½	31⅝	32
Int Tel	15100	51⅜	50¾	51
Johns M	10200	48	47¼	47⅜
Kellogg	900	43⅞	43¾	43¾
Kennecot	12700	72	71¼	71½
Korvette	12100	37¼	36⅛	36½
Kresge	3800	26	25¼	25½
Kroehler	500	17¾	17¼	17¾
Lib McN L	2800	14½	14¼	14¼
Litton	20400	81⅞	80¼	80¼
Loew's	1800	17¾	17¾	17¾
Mad S Gar	800	1⅞	1¾	1¾
Marath Oil	1600	56½	55	55
Marsh Fld	1700	37¼	37	37
Martin	18900	20⅞	20¾	20¾
McKee	600	16½	15⅝	15⅝
Merck	3100	105¾	103	105½
Mnls Hon	10200	133⅛	131¾	133¼
Minn MM	8800	66⅞	66	66¼
Minn Ont	6300	22¼	21⅞	22¼
Mohasco	5400	10¾	10¼	10⅜
Monsant	34200	55⅜	54½	55⅜
Mont Ward	8000	35	33¾	33
Nat Aviat	900	28⅜	28¼	28⅜
Nat Cash	7200	30½	29¾	30½
Nat Dist	7700	24½	24	24¼
Nat Gyps	900	46½	46½	46½
NY Cent	15100	23¼	22½	22⅝
Nor Pac	300	47¼	47	47
Outh Mar	6900	16	15⅝	16
Parke Da	18500	32⅝	32	32
Penn RR	51600	23⅝	23	23⅝
Pepsi Cola	2100	51⅞	51¼	51⅜
Pfizer	9100	50½	49¼	49⅝
Phelps D	3400	61¾	61¼	61½
Philip Mor	5000	71¾	70¼	70½
Pit Plate	3100	57⅛	56⅞	57⅛
Pro Gam	2400	79¾	79¼	79⅝
Pullman	2800	30½	30⅛	30⅛
RCA	114100	102¾	99⅝	1102⅛
Ralston	2300	34¼	33¾	34⅛
Repub Stl	10900	41½	41	41⅜
Rey Tob	25800	38⅝	38	38¼
Rich Mer	3500	53⅜	52½	53⅜
Royal Dut	13000	49⅜	48½	49⅝
Sears R	7300	97½	96⅝	96⅞
Shell Oil	21100	43½	52⅜	53
Sheraton	2000	7¼	7⅛	7⅛
Sinclair	7000	44¾	44⅛	
South Pac	7700	35½	34½	35⅜
Sperry R	117300	18⅝	18⅛	
Std Brand	1000	74⅛	74	74⅛
Std Cal	13400	60⅜	59½	59½
Std Ind	5200	60⅜	60	60⅜
Std NJ	48600	72¼	71¼	72
Stud Pack	31300	6	5⅜	5⅜
Sun Oil	1200	51¾	51½	51¾
Swift	5400	42¼	41½	42
Texaco	28000	66⅛	65⅝	66⅜
Tex G Sul	17100	19⅝	19½	
Textron	2500	27¾	26⅞	26⅞
Thiokol	6300	21¼	20⅜	20½
Tidewt	15300	32¼	30¾	31
Timken	500	69⅞	69¼	69½
Twent C	9700	28⅜	27⅜	27⅜
Un Carb	6900	113½	112¾	123¼
Utd Aire	3700	46	45	45¼
Utd Corp	2200	8⅝	8½	8½
Un Fruit	3700	21⅜	21¼	21⅜
US Gyps	500	87½	87¼	87¼
US Rubb	4100	46⅜	46	46½
US Steel	51000	54⅝	53⅜	54¼
vanad Cp	1300	19½	13	13
Walkers	600	55¾	54¾	55⅜
W Un Tel	5800	33½	33	33½
Wesths El	17300	36½	35¾	36
Woolwth	4600	80¾	79⅞	80¾
xerox Cp	15900	389⅞	383½	388¼

Total des ventes: 4,790,000.

LES DENREES

MONTREAL. — (P. C.) — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros 52 1-2 à 53; A-gros 48 1-2 à 49 1-2; A-moyen 44; A-petits 32; B 37; C 29.

Beurre : arrivages courants, admissible 92 : 51, 93 : 51 3-4, non admissible 50 1-2.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québecois blanc 36, coloré 36 1-2.

Pommes de terre : en gros Québec $1.15 à $1.25 les 75 livres, .85 à .90 les 50 livres; Nouveau-Brunswick $1.45 à $1.50 les 75 livres, .90 les 50 livres, .24 à .27 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $1.50 à $1.55 les 75 livres, .95 les 50 livres, .27 les 10 livres.

Démissions à la BOAC !

LONDRES — (Reuter) — Sir Wilfrid Neden, vice-président de la British Overseas Airways Corporation aurait fait part au ministre de l'Air, M. Julian Amery de son intention de démissionner.

La semaine dernière, les démissions de sir Matthew Slattery, président et de sir Basil Smallpiece, directeur général avaient déjà été annoncées.

A la suite de ces démissions, le ministre de l'Air avait révélé les détails d'un plan de réorganisation de cette compagnie aérienne, une des plus importantes du monde.

Sir Wilfrid a refusé de confirmer ou de démentir la nouvelle de sa démission mais il a ajouté qu'il était d'accord avec la position prise par sir Matthew Slattery; celui-ci aurait été hostile au plan de réorganisation de la BOAC préconisé par le ministre de l'Air.

COTE DE L'OR

LONDRES, (P.C.). — Cote de l'once d'or fin en monnaie américaine au marché de l'or européen : $35.07 à l'achat et $35.09 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: $35.08 2-25, 250 shillings, 10 1-2 pence.

PARIS. (P.C.). — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, vaut aujourd'hui 42.80F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, cote 193.60F.

LES DOLLARS

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien est demeuré inchangé hier à 92 47-64 en termes de devises américaines. La livre sterling a baissé de 1-8 à $2.79 39-64.

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain en termes de devises canadiennes était inchangé hier à $1.07 13-16.

La livre sterling était inchangée à $3.01 9-16.

BOURSE DE LONDRES

LONDRES. (Reuter). — Les obligations ont progressé hier à la Bourse de Londres cependant que les valeurs de tout repos n'ont pas obtenu l'encouragement escompté.

Les titres cotés en dollars ont réalisés des gains de plusieurs points. Parmi les portefeuilles canadiens, signalons notamment Hiram Walker qui a fait un bond de plus de deux points. International Nickel et Price Brothers se sont également signalés. Les banques canadiennes se sont améliorées.

Notes sur St-Agapitville

Le village de St-Agapitville est situé à 25 milles de Québec. Près de 200 personnes de la place trouvent de l'emploi dans les entreprises locales : La Cie V

Cent milles de circuits électriques au nouvel aéroport de Toronto

Plus de 100 milles de circuits c'est-à-dire une longueur de fil suffisants pour relier Toronto à Rochester, N.-Y. — ont été posés par Inspiration Limited pour le nouvel aéroport international de Toronto.

L'aéroport de $34,000,000, qui doit être ouvert au trafic aérien au début de l'année prochaine, pourra recevoir les avions de transport supersoniques qui entreront en service au cours des dix prochaines années. Les nouveaux bâtiments sont assez vastes pour satisfaire aux exigences du trafic aérien pendant de nombreuses années à venir.

Les équipes d'Inspiration ont été chargées d'effectuer toutes les installations électriques et d'éclairage pour le bâtiment administratif et la tour de contrôle. Cela a entraîné la pose de 82 milles de circuits, de deux transformateurs de 2,000 K.A.A. et d'un transformateur de 1,500 K.V.A.

De plus, la compagnie a fourni l'éclairage extérieur du bâtiment administratif et de la station électrique, ainsi que l'éclairage du parc de stationnement pour les employés.

Pour cela, il a fallu creuser des tranchées pour 140 lampadaires et installer un centre de contrôle et 21 milles de câblage.

La firme Inspiration a été formée par le fusionnement de trois sociétés: G.M. Gest Limited, J.D. Stirling Ltd, et Inspiration Mining and Development Company Limited. C'est en 1961 que cette compagnie a commencé à travailler à l'aéroport, et ses travaux sont presque terminés.

Les ingénieurs et architectes pour l'aéroport sont John B. Parkin Associates, Toronto.

Le commerce extérieur

La vigueur de la demande étrangère de produits canadiens a donné une forte impulsion à l'économie pendant presque chacun des trimestres de la présente période d'expansion. Le exportations demeurèrent fermes durant le premier semestre de 1963, notamment d'avril à juin. Pendant le premier semestre de 1963, les exportations de marchandises ont augmenté de 7 pour cent par rapport a la période correspondante de 1962.

Quant aux importations de marchandises, elles ont subi d'importantes fluctuations pendant le présent cycle, en raison des surtaxes à l'importation imposées de juin 1962 à mars 1963. Au total, les importations de marchandises ont augmenté de un pour cent pendant le premier semestre de 1963, comparativement à 1962.

La balance du commerce des marchandises se soldait par un excédent de $384 millions (taux annuel après élimination des variations saisonnières) au premier trimestre de 1963 et passait à environ $500 millions au deuxième trimestre. On estime que c'est le plus fort excédent commercial depuis 1952.

En même temps, la balance du commerce des "invisibles" accusait un déficit de $950 millions (taux annuel après élimination des variations saisonnières) pour le premier trimestre de 1963 et de $920 millions pour le deuxième trimestre. Le déficit du premier semestre de 1963 était légèrement inférieur à celui de la période correspondante de 1962.

L'augmentation de l'excédent du commerce des marchandises et la légère diminution du déficit des invisibles ont réduit le déficit du compte courant de la balance des paiements à un taux annuel rectifié se situant entre $400 et $600 millions pour les trois trimestres allant d'octobre 1962 à juin 1963. Le déficit du compte courant pour l'année 1962 était de $850 millions.

"Banque de Commerce"

Herb Capozzi: "Tout le monde devrait jouer comme Mosca"

VANCOUVER (P.C.) — Le commissaire Sydney Halter a déclaré, lundi, que le bloc qui a mis Willie Fleming, des Lions, K.O. dans la classique de la coupe Grey semblait être discutable.

Il a précisé, lors d'une entrevue téléphonique de Winnipeg, que Angelo Mosca avait porté son bloc juste en face de lui au stadium Empire.

"Il m'a semblé que les officiels avaient bien vu le jeu, qui peut être interprété de deux façons".

"Je suis pratiquement sûr que le jeu soit survenu dans les limites du terrain et il m'a semblé que Mosca était déjà en mouvement avant que Fleming ne soit arrêté".

Par ailleurs, Halter était d'avis que les officiels avaient bien accompli leur devoir. Pour sa part, l'arbitre Ray Boucher, d'Ottawa, a émis l'opinion que la partie n'avait pas été rude du tout.

Il a ajouté qu'il avait vérifié avec les autres officiels près du lieu de l'incident et ces derniers "ont dit qu'il n'y avait pas lieu de donner de punitions" en l'occurence.

Les dirigeants des deux équipes se sont portés à la défense de Mosca.

Un Ralph Sazio, en furie pilote des Cats, a déclaré: "Nous sommes venus ici pour jouer du bon football rude ... Vous vous devez de bloquer en groupe des joueurs tels Fleming et Joe Kapp".

Le gérant général Herb Capozzi, des Lions, a dit à Mosca immédiatement après la joute de ne pas s'inquiéter des huées des spectateurs.

"Cela ne m'affecte pas", a déclaré Mosca, "car c'est ma façon de jouer, aussi dure que possible".

"Sûrement", a rétorqué Capozzi, "c'est la façon dont chacun devrait évoluer".

Capozzi a révélé plus tard qu'il n'en voulait pas à Mosca et qu'il était d'avis que la partie n'avait pas été trop rude. On n'a pas l'intention de loger de protêt quelconque.

On se rappelera que Fleming, étoile offensive des Lions, a subi une légère commotion cérébrale après une rude collision avec Mosca au deuxième quart. Les Cats menaient alors par 7-0 et se sont ensuite assurés un gain finale de 21-10.

Les amateurs ont hué Mosca à sa sortie du terrain, quelques uns prétendant même qu'il avait blessé Fleming délibérément.

The Province, journal du matin de Vancouver, a dit: "En fait, il ne s'agissait pas d'un bloc du tout. Fleming était déjà immobile à la suite d'une de ses courses qui l'ont consacré le meilleur demi au Canada lorsque ... Mosca est apparu sur la scène ... Fleming était étendu au sol, face contre terre, lorsque frappé ..."

The Sun a déclaré: "Les amateurs et les journaux rivaux étaient d'avis unanime à condamner l'homme qui a blessé Fleming avec un bloc apparemment inutile ...

SAZIO

Sazio a qualifié les accusations de "ridicules ... nous n'avons jamais tenté de blesser délibérément qui que ce soit".

"A chaque défaite de l'Ouest, vous de l'Ouest, commencez à vous plaindre de blessures et de rudesse", a-t-il ajouté.

"Comment pouvez-vous dire que Mosca tentait de jouer dur ? Il tentait de passer au-dessus de Fleming.

"Vous vous devez de bloquer en groupe des joueurs tels que Fleming et Kapp.

"Fleming est le genre de joueur qu'un homme seul ne peut arrêter. Vous le retenez par une jambe, un bras ou son chandail, et il vous échappe pour gagner plus de terrain".

Sazio a ajouté que Fleming était retenu par une jambe et était encore debout lorsque Mosca s'est amené. Ce dernier ne pouvait arrêter sa course et "en fait, il a tenté de plonger par-dessus Fleming".

Joe Kapp et By Bailey, des Lions, ont refusé de serrer la main de Mosca après le match.

Mosca a conclu qu'on pouvait le qualifier d'être " "agressif" sur le terrain "mais je n'ai jamais eu l'intention de blesser qui que ce soit délibérément. Vous bloquez durement au football, car c'est un jeu rude".

Ferguson blessé

MONTREAL (P.C.) — Les Canadiens de Montréal ont annoncé, hier, que la recrue John Ferguson serait absent du jeu au cours des trois ou quatre prochaines semaines, privant ainsi l'équipe d'un de ses deux meilleurs compteurs.

Ferguson a subi une blessure grave au tendon du pouce gauche lors d'une bataille avec Ed Westfall, du Boston, dimanche soir.

Dave Balon et Ferguson sont les deux meilleurs compteurs des Canadiens avec 11 buts chacun.

Les Habitants ont subi de nombreuses blessures cette saison et Ferguson rejoint ainsi Billy Hicke et Henri Richard sur la liste de blessés.

Richard, qui a subi une blessure à l'aine et a été absent lors des trois derniers matches de l'équipe, a participé à l'exercice de l'équipe hier, mais on ignore quand il reviendra au jeu. Quant à Hicke, son genou blessé le retiendra à l'écart du jeu encore quelque temps.

Gilles Tremblay, Bernard Geoffrion, Lorne Worsley et Hicke ont également été absents pendant certaines périodes cette saison.

Tournoi de pêche Molson

L'Association de Chasse et Pêche Lac St-Jean Inc., gagne le trophée Or, emblème du championnat du Tournoi de Pêche Annuel Molson. C'est par une faible marge que le groupe du Lac St-Jean dépasse l'Association de Roxton Pond qui se classe deuxième et gagne le trophée Argent. Nouveau venu parmi les champions, le Club de Chasse et Pêche de Scheffer-ville remporte le trophée Bronze, soit la troisième place.

Championnat Provincial

Trophée Or, Association de Chasse et Pêche Lac St-Jean Inc.; Trophée Argent, Club Stanley Roxton Pond, Chasse et Pêche; Trophée Bronze, Club de Chasse et Pêche de Scheffer-ville.

Championnat des districts

District A, Association de Chasse et Pêche de Rouyn-Noranda Inc.; B, Club Amateur Chasse et Pêche Donnacona; C, Association de Chasse et Pêche Chicoutimi Lac St-Jean; D Ex Equo, Club de Pêche de Forestville Inc.; Association Chasse et Pêche de Baie-Comeau Hauterive Inc.; E, Association Chasse et Pêche de Matane; F, Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens Inc.; G, "Stanstead County Fish and Game Club"; H, Club Sportif des Pêcheurs du Lac St-François; I, Club Laurier, Pêche et Chasse (Hull); J, Association Chasse et Pêche, St-Gabriel de Brandon; K, Pêcheurs Sportifs du Lac St-Louis Inc. Championnat des associations privées: "Moisit Fish and Game Club (R. C.A.P.)"

Championnat des clubs privés

Club Rendez-Vous Inc.

Championnat des Outfitters (A.D.O.Q.)

"Fishing Club Outfitter Naskapis of Scheffer-ville".

Les trophées et prix en argent seront remis aux associations et clubs gagnants lors d'un grand banquet qui sera tenu à Montréal le 18 janvier prochain. Ce banquet sera sous la présidence d'honneur de l'Honorable Lionel Bertrand, Ministre du Tourisme de la Chasse et de la Pêche.

Le Club de Pêche Molson célèbrera le 10e Anniversaire de sa fondation et du lancement du Tournoi de Pêche Annuel.

Contrats de défense

OTTAWA — L'honorable C.-M. Drury, ministre de l'Industrie, a publié la liste des contrats de défense non classés de $10,000 et plus adjugés pendant la deuxième quinzaine d'octobre à des maisons canadiennes par le ministère de la Production de défense et la société de la Couronne qui y est associée, Defence Construction (1951) Limited. Le montant global de ces contrats est de $12,216,195.

Le ministère de la Production de défense a adjugé 135 contrats de cette catégorie d'une valeur globale de $10,776,520. Chrysler Canada Ltd., Windsor (Ont.), a obtenu un contrat d'une valeur de $3,130,600 pour des camions à ridelles. On a adjugé à la même maison un contrat de $12,835 pour des camions-tracteurs. Les autres sociétés qui ont obtenu des contrats importants sont Canadian Westinghouse Co. Ltd., Hamilton et Ottawa (Ont.), pour des pièces de turbogénérateurs à vapeur, de souffleurs à tirage forcé et de pompes de circulation principales, et des régulateurs de voltage, (cinq contrats d'une valeur globale de $1,424,912); Canadian General Electric Co. Ltd., Toronto (Ont.), pour des klystrons, des tableaux visuels de bord et calculateurs d'objectif ainsi que des boussoles (trois contrats s'élevant à $1,329,336); la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, Ottawa (Ont.), pour la location d'installations de téléphone et de télétype, et les services d'un surveillant (vingt contrats d'une valeur globale de $490,683); Computing Devices of Canada Ltd., Ottawa (Ont.), pour des systèmes d'indicateurs de position et de radioralliement ($376,583); Canadair Ltd., Montréal (P.Q.), pour la réparation, remise en état de modification de fuselages d'avions, des pièces pour la réparation et la remise en état de fuselages et de pièces de fuselages d'avions et des services d'équipes mobiles de réparation (trois contrats d'un montant global de $345,000);

Aviation Electric Ltd., Montréal (P.Q.), pour des indicateurs de position, des lampes d'avions et des manomètres (trois contrats s'élevant à $267,976); et Finnie Manufacturing Co. Ltd., Montréal (P.Q.), pour des tentes ($249,953).

Douze contrats de $10,000 ou plus, d'une valeur globale de $1,439,675, ont été adjugés par Defence Construction (1951) Limited durant la deuxième quinzaine d'octobre. Le plus important de ce groupe, d'une valeur de $1,047,602., a été confié à Curran & Briggs Ltd., Summerside (I. P.-E.), pour la réfection des aires de stationnement à divers hangars à Summerside (I. P.-E.).

MARCHE DES OEUFS

28 novembre 1963

Marché des oeufs à Québec.

Le marché des oeufs semble vouloir se stabiliser un peu. Les prix demeurent les mêmes que ceux d'hier.

Les grossistes cotent pour les oeufs en cartons d'une douzaine :

A-E-Gros	61 - 62
A-Gros	56 - 57
A-Moyens	48 - 49
A-P	39 - 40
B	46 - 47
C	-

A. VARIN.

DIVIDENDES

(Par la Presse Canadienne)

Anthes Imperial Ltd, action de classe A, 13 cents; classe B ordinaire, L.10 de un pour cent plus 11 actions privilégiés de deuxième classe d'une valeur d'un cent; le 15 janvier 1964, inscription le 2 janvier 1964.

British Columbia Telephone Company, action ordinaire, 60 cents; privilégiée à 4 1-2 pour cent, $1.12; privilégiée à 5 3-4 pour cent, $1.50; privilégiée à 4 3-8 pour cent, $1.09, le premier février 1964; inscription le 17 janvier 1964; privilégiée à 4 3-4 émission de 1956 $1.18, 5.15 pour cent, $1.20, le 15 janvier 1964, inscription le 31 décembre.

Brooke Bond Canada Ltd, action privilégiée à 4.16 pour cent 30 cents, le 15 janvier 1964, inscription le 13 décembre.

Fraser Co. Ltd, action commune, 30 cents plus 20 cents, le 27 janvier 1964, inscription le 31 décembre.

The Great Lakes Paper Co. Ltd, 20 cents, le 2 janvier 1964, inscription le 10 décembre.

Holden Manufacturing Co. Ltd, action de classe A, 15 cents, le 30 décembre, inscription le 16 décembre.

Monarc Investment Ltd, action ordinaire, 50 cents, le 20 décembre, inscription le 16 décembre.

National Trust Co. Ltd, 13 cents, le 2 janvier 1964, inscription le 18 décembre.

Shell Investments Ltd, privilégiée de 1ère classe, 27 1-2 cents, le 1er janvier 1964, inscription le 9 décembre.

Bénéfices Nets

(Par la Presse Canadienne)

Home Oil Co. Ltd., neuf mois finissant le 30 septembre, $1,094,000; 1963, $880,000.

Industrial Wire and Cable Co. Ltd. six mois finissant le 30 septembre 1963, $125,565; 1962, $3,623.

Gains du Pont-Rouge et du C.T.R.

(Par Jean POULIOT)

Un simple joueur, Yves Sanfaçon a remplacé le gardien de buts Michel Bernier, blessé à 3.50 de la 2e période et n'a pas accordé un seul but du reste de la rencontre alors que le Canadian Tire and Repair a écrasé le Roger Landry par 8 à 2. Le pointage était de 3-2 au moment de l'incident. Montrant que le hockey pouvait se jouer autant avec la tête qu'avec le corps, le C.T.R. a empêché les perdants de se détacher au premier rang du circuit Lionel Bouvrette. Claude Bernier a mené le bal avec quatre buts, les autres compteurs étant Christian Latouche, Alain Fortier, Maurice Turmel et Harold Fillion. Pour le Landry, Gaston Huot et Jean Rioux égalisèrent les chances à deux reprises avant la débandade.

Dans la 2e joute, le Pont-Rouge a remporté sa première victoire de la saison avec un gain de 4 à 3 sur Beauport. Derick Hill, des gagnants, et Henri Dion, des perdants eurent chacun une paire de buts, les autres allant à Denis Beaumont et Gaétan Hardy, du Pont-Rouge, Richard Côté, du Beauport.

PREMIERE PARTIE

Canadian Tire 8 — Roger Landry 2

Arbitre: Phil Simard; juges de lignes: Jacques Guimont, André Arthur.

Première période

1—C.T.R., C. Bernier (R. Leclerc, M. Turmel) ... 2.18

2—R.L., G. Huot (seul) ... 16.43

Punitions: Jacques Dion 7.38; Constant Delisle 14.52

Deuxième période

3—C.T.R., C. Bernier (R. Leclerc, M. Turmel) ... 0.52

4—R.L., J. Rioux (J. Breton) ... 1.32

5—C.T.R., C. Latouche (A. Fortier, P. White) ... 3.30

6—C.T.R., A. Fortier (seul) ... 8.55

7—C.T.R., C. Bernier (M. Turmel, R. Leclerc) ... 9.45

Punitions: Constant Delisle 12.05, Roger Arsenault 13.56, Rénald Leclerc 1 min. 1 maj. et Gilbert Tremblay 1 maj. 18.15

Troisième période

8—C.T.R., M. Turmel (C. Bernier) ... 7.16

9—C.T.R., H. Filion (M. Cimon, P. White) ... 12.45

10—C.T.R., C. Bernier (M. Turmel, R. Griffin) ... 14.50

Punitions: René Lavigueur 1.40, Robert Griffin 2.32, Harold Griffin (double min.) 9.12, René Lavigueur 11.45

DEUXIEME PARTIE

Beauport 3 — Pont-Rouge 4

Arbitre: Jacques Grenier; juges de lignes: Jacques Guimond André Arthur.

Première période

1—P.R., Dérick Hill (D. Thibeault) ... 6.35

3—B., R. Côté (S. Garneau) ... 10.27

3—P.R., D. Beaumont (J. Béland, J.-M. Pouliot) ... 18.15

Punitions: J. Paquet 3.38, Philippes Bussières 14.10

Deuxième période

4—P.R., G. Hardy (Y. Delisle, Dérick) ... 12.00

Punitions: Henri Dion 2.10; Gontrand Drouin 3.36; Donald Thibeault 15.45, René Soulard 19.07

Troisième période

5—B., H. Dion (R. Côté, S. Garneau) ... 0.45

6—P.R., D. Hill (G. Hardy, D. Thibeault) ... 13.10

7—B., H. Dion (S. Garneau) ... 16.33

Punitions: Donald Thibeault 3.32, Pierre Villeneuve 7.14; Donald Thibeault 7.14 Dérick Hill 19.58

La semaine à la Bourse

MONTREAL — (P.C.) — Les Bourses canadiennes ont suivi l'exemple de celle de New-York et ont exprimé leur confiance économique en enregistrant des gains solides.

De nombreuses valeurs ont ajouté un point ou plus, à Montréal et Toronto.

Le marché était actif, mais restreint à certains domaines.

Parmi les papeteries, Price Brothers a été la valeur la plus active, avec un gain de 1 1-2 point. Fraser a ajouté un point tandis que MacDonald et Consolidated ont enregistré un gain fractionnaire. Quant à Bathurst "A", il a fléchi d'un point.

Du côté des entreprises d'utilité publique, International Utilities a ajouté 7-8 à 23 1-4. Trans Mountain a gagné 3-4 à 14 1-4, et la cie de téléphone Bell a ajouté une fraction.

Les métaux étaient en hausse. Aluminium Limited, Falconbridge Smelters, Inco et Noranda ont tous ajouté approximativement un point.

Les pétroles ont également progressé. Texaco a ajouté 1 1-4, tandis que Imperial Home "A" et Shell ont signalé des hausses intéressantes.

Les banques étaient fermes. Montréal a annoncé une hausse à la suite du rapport et fin d'année.

Les industriels ont été très actifs. Algoma Steel a ajouté 2 5-8 points à 58 1-4; Canada Iron un point à $23; Dominion Bridge, fofasco, Du Pont, I.A.C. et Power Corporation ont tous ajouté une fraction.

L'allure était mixte chez les valeurs minières. Dome a fléchi de 2 à 26 3-4.

Mouvement des bourses

MONTREAL

MONTREAL (P.C.) — Des gains substantiels ont été réalisés hier dans plusieurs valeurs importantes qui ont eu un effet très marqué sur les bourses de Montréal et Canadienne.

L'indice composé a grimpé de 0.4 à 125.4 et les avances ont dominé les déclins dans la proportion de 77 à 67.

Les transactions ont été passablement actives. Le volume industriel a atteint 108,800 actions; les mines et les pétroles, 352,100 actions.

Les services publics se sont le mieux comportés. Ils ont gagné 0.7 à 121.7. Le Canadien Pacifique était en tête avec un gain de 1 1-8. Interprovincial Pipe Lines a gagné 1-2; B.C. Telephone et Interprovincial Utilities 3-8 chacune et NewFoundland Light 1-4.

Dans le compartiment des métaux vils, International Nickel a gagné 3-4; Consolidated Mining 1-2 et Hollinger et Noranda 1-4 chacun.

Dominion Stores a gagné 3-8; Canada and Dominion Sugar 1-4, et Loblaw A, Ogilvie Flour et Labatt 1-8 chacun.

Les banques ont enregistré une hausse de 0.6 à 123.5. Toronto-Dominion a gagné 3-4; Canadienne Nationale Impériale et Nova Scotia 1-2 chacune; CIL et Du Pont 1-4 chacune et Asbestos 1-8.

Dans les mines spéculatives, Dumagami a perdu 12 cents; East Ventures huit cents; Mount Pleasant cinq cents et Consolidated Mogador un sent. East Sullivan a gagné cinq cents et Kelly-Desmond un cent.

TORONTO

TORONTO (P.C.) — La bourse de Toronto a connu une journée particulièrement tranquille bien que les prix aient monté quelque peu au cours de transactions actives.

L'indice industriel de 77 valeurs a gagné .40, soit une augmentation de .30 en terme de pourcentage. Les aurifères ont reculé de plus d'un point et les métaux vils étaient également en recul.

Dans les industrielles, le Canadien Pacifique s'est élevé de 1 1-8 à 36 7-8 sur 9,028 actions. Dominion Bridge a pris 3-4 tandis que Consolidated Mining and Smelting et Interprovincial Pipe Line prenait 1-2 chacun.

Les valeurs bancaires étaient mixtes, avec une tendance à la hausse, la Banque de Montréal et la Banque Impériale de Commerce étant toutes deux en avance de 3-8 tandis que la Banque Royale était en recul de 1-4.

Parmi les valeurs en recul, on note Chrysler qui a reculé de deux points à 91, Algoma qui a reculé de 1 1-4 à 56 3-4 et Alberta Gas et Distillers-Seagram en recul de 3-8 chacun.

International Nickel a monté de 3-4 et Falconbridge de 1-2 dans les métaux vils classés dans les industrielles. Labrador Mining a reculé de 1-4.

Dickenson a reculé de 10 cents à $5.35.

Les opérations ont été nombreuses sur les valeurs spéculatives. Croinor a reculé de 4 1-2 cents à 41 1-2 cents sur 512,500 actions. Consolidated Mogul s'est élevé de 10 cents à $2.44.

Great Plains était en avance de 1-8 dans les pétroles de l'Ouest cotés dans les industrielles. Central del Rio a pris 10 cents à $7.25 tandis que Canada Southern Petroleum 25 cents à $4.60.

Le marché étranger était plutôt morne.

NEW YORK

NEW YORK (P.A.) — La bourse de New York a entamé le mois de décembre, habituellement marqué par une tendance à la hausse, avec une avance modérée hier.

Les prix ont fléchi vers la fin de la séance après avoir connu des niveaux élevés.

Les nouvelles relatives aux affaires étaient bonnes pour le début des transactions. Les commandes d'acier, rapportait-on continuaient à monter et les adjudications de contrats dans le bâtiment ont enregistré en octobre un gain de 26 pour cent par rapport à l'année précédente.

Néanmoins, en dépit de ces nouvelles favorables, le marché n'a guère été influencé.

Les prix ont atteint leurs niveaux les plus élevés dans le milieu de la matinée, ont fléchi vers midi, ont pris de l'essor et sont retombés avant la fermeture.

Le virement a été assez bon, le volume atteignant 4,790,000 actions comparativement à 4,800,000 vendredi, alors que le marché avait enregistré un fort gain.

Les aciers, les instruments agricoles, les services publics, les produits chimiques, les pétroles et les compagnies d'aviation ont enregistré des gains. Les moteurs, les caoutchoucs, les commandes de détail par la poste, les métaux non ferreux, les chemins de fer et les drogues ont été mixtes.

La moyenne de 60 actions de la Presse Associée a gagné .8 à 280.4; les industrielles ont monté de .8; les chemins de fer ont pris .5, et les services publics .7.

La moyenne de 30 industrielles de la Dow Jones a gagné 1.39 à 751.91.

Il y a eu 653 gains et 447 déclins, cependant que 39 nouveaux sommets ont été enregistrés pour l'année et 10 nouvelles baisses records.

Des 15 valeurs les plus actives, 12 ont marqué des gains, deux ont décliné et Ford est demeurée inchangée.

Sperry Rand, enregistrant une hausse de 3-8 à 18 3-4 sur 117,000 actions, a été la plus active. RCA, avec une hausse de 4 5-8 sur 114,100 actions, venait ensuite; puis Chrysler, avec une baisse de 1 1-4 à 84 3-8 sur 71,000 actions.

Parmi les valeurs canadiennes, Walker Gooderham a gagné 1 1-8, Canadien Pacifique un point, Hudson Bay Mining 5-8, et McIntyre Porcupine 2-8; Seagrams a perdu 1-2, Dome Mines et Aluminium Ltd 3-8 chacune.

Les prix sur la bours esméricaine étaient mixtes. Preston a gagné 3-16; Fargo Oil 1-16. Brazilian Traction et Scurry Rainbow Oil ont baissé de 3-8, Jupiter Corp. 1-4, Canadian Marconi et Canadian Javelin 1-8 chacune.

NEUF SOUMISSIONS POUR L'ÉMISSION DE NICOLET

La ville adjuge $190,000. d'obligations à 5½%, séries 10 ans, au prix de 97.15, un coût net de 5.9469%.

La ville de Nicolet, comté de Nicolet, a adjugé, mercredi soir, le 20 novembre, à Crédit du Nord Inc., au prix de 97.15, une émission de $190,000. d'obligations à 5½% remboursables en séries en dix ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.9469%. L'emprunt comporte un solde $113,000. à renouveler en 1973 pour un terme additionnel de dix ans.

C'est en novembre 1955 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $185,000. de titres à 3½-4% séries quinze ans, au prix de 98.82. Le coût moyen net de la finance avait été de 4.071%.

Datées du 1er décembre 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1964 au 1er décembre 1973 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er juin et 1er décembre sont payables à toutes les succursales d'une banque à chartre dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par le règlement no 208, l'emprunt est contracté pour l'achat d'équipement, consolidation de déficit, achat de terrain, travaux de voirie, etc.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1963, s'élève à $5,303,083., y compris $573,225. pour les compagnies. Le 31 décembre 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $431,100. dont $189,472.05 pour les services publics. L'an passé, la population de la ville était de 4,818 âmes.

Wally Alston signe son 11è contrat avec les Dodgers

SAN DIEGO (P.A.) — Walter Alston, doyen des gérants actuels dans les majeures au point de vue années successives de service avec une équipe a signé son 11e contrat avec les champions Dodgers de Los Angeles hier.

Il veut garder tous ses assistants, y compris Leo Durocher. On n'a pas mentionné son salaire, mais on croit qu'il recevra $50,0000, soit $7,000 de plus qu'en 1963. Il s'agit encore d'un contrat d'un an.

Depuis ses débuts aux rênes des Dodgers en 1954, ceux-ci ont remporté quatre titres dans la LN et trois championnats mondiaux. Ils ont également terminé au deuxième rang à trois reprises, en troisième, quatrième et septième places à une occasion et n'avaient jamais remporté la série mondiale.



Wally Alston

Alston ignore si ses assistants Durocher, Pete Reiser, Joe Becker et Greg Mulleavy, avaient accepté de revenir.

Alston est le premier gérant dans la LN à demeurer avec la même équipe pendant plus de 10 ans depuis les beaux jours de John McGraw et Wilbert Robinson. McGraw a dirigé les Gdais etlMor AnHH rigé les Giants de New York de 1903 à 1931 et Robinson, les Dodgers de Brooklyn de 1914 à 1931. Le seul autre gérant qui a piloté une équipe pendant plus de 10 ans dans l'histoire de la LN fut Fred Clarke, avec les Pirates de Pittsburgh de 1900 à 1915.

Alston désire le retour de Durocher en dépit des rumeurs voulant que Durocher ait déjà critiqué ses décisions après coups. Ce dernier a nié tous ces rapports.

ECOUTEZ



POINT DE VUE avec Michel Montpetit

Lundi au Samedi

7 hres à 8 hres du matin

Un intéressant échange d'opinions avec les auditeurs au téléphone sur des sujets d'actualité. Une émission à ne pas manquer chaque matin.

Une rubrique de "Michel au Réveil" diffusée de 6 h. 40 à 8 hres chaque jour de la semaine.

CHRC

80 À VOTRE RADIO

QUÉBEC

moderne et toujours de bonne compagnie

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Vice-prés. exécutif et rédacteur en chef: **Lorenzo Paré**
Adjoint du rédacteur en chef: **Jean Hubert**
Directeur du journal: **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information: **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles: **Lambert De Bruycker**
Directeur du tirage: **Joseph-R. Delisle**
Gérant de la publicité: **Louis-Philippe Vézina**

"l'Action" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P. Q.

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale" les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gras que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
25 insertions consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Agents demandés

DEVENEZ PATRON ! Pas d'horloge à poinçonner. Gagnez jusqu'à $100. par semaine en distribuant 200 produits divers remèdes, articles de toilette, savons, nettoyeurs, insecticides, vaisselle anglaise, cartes de Noël, etc . . . A des clients établis dans votre voisinage. Ecrivez immédiatement à G. Laurin, Président. La CIE PAULA LTEE, 21 est, rue St-Paul, Montréal, P. Q.
37875 3-12 (5-7-10-12-14-17-19-21-28-31-12) 6

Animaux à vendre

PETITS BIJOUX chihuahuas, 2 femelles à vendre, de 3 mois et 8 mois. S'adresser à: 455 de la Reine, appt 6 ou Tél.: 524-3320.
37708 29-11 (6 fs) 10

CHATS SIAMOIS Enr. à vendre. S'adresser pour information à Tél.: 524-9813.
36865 3-12 (6 fs) 10

SERINS à vendre, parfaits chanteurs. S'adresser à 230, rue Papineau, Stadacona, Québec.
37860 3-12 (1 fs) 10

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, sur immeubles dans la cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
37458 19-11 (1 ms) 15

EN PREMIERE et secondes hypothèques, sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêtons pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêtons pour un terme jusqu'à 10 ans. AIDE UNIVERSELLE LTEE, 466, de la Couronne, chambre 220. Jour: 522-3968 — Soir : 653-7908.
37832 2-12 (1.mar.mer.j.v. au 31-12) 15

SUR HYPOTHEQUES 6 à 7%. Québec, environ, 2 ans et plus ou remboursement (capital et intérêt) 16, 20 ans. DE LA SABLIERE FORTIER, notaire de Demers, Fortier & Demers, 41½, rue D'AUTEUIL — Tél.: 525-4969.
35969 5-10 (mar.j.s. au 3-12) 15

A vendre — Divers

VOTRE TOIT COULE

IL PREND L'EAU. N'attendez pas à l'hiver. Nous poserons un matériel spécial. Garantie 5 ans, sur papier. Tôle ou bardeau de bois. Estimation gratuite. Tél.: 525-5539., soir jusqu'à 9 heures.
37066 7-11 1 ms) 21

LISEZ ET PLEUREZ

Ont vous pleurerez si vous avez déjà acheté vos meubles ailleurs. Nous offrons télévisions, poêles, réfrigérateurs, laveuses, chesterfield usagés . . . Idéal pour chalets, résidences . . . à des prix défiants toute concurrence; venez faire votre offre. Hâtez-vous, cette offre durera 30 jours 529-3522. 430 St-Vallier-ouest.
37481 19-11 (1 ms) 21

PRELARTS — TAPIS

Au prix du gros. Tapis mur à mur, $2.49 verge carrée. Prélarts, 49 cents verge carrée. L'AMI DU FOYER INC., distributeur en gros, 3 succursales : St-Roch, 738, St-Joseph Est, 524-1137 — St-Sauveur, 92, St-Joseph Ouest, 623-6182. — Limoilou, 581, 3e Avenue, 524-6707.
36890 4-11 (1 ms) 21

CLAVIGRAPHE Remington $30.00 Portative Royal. Fillère additionneuse. Aubaine. 884, 76e Rue Ouest, Charlesbourg.
37794 29-11 (6 fs) 21

MOBILIER de chambre 5 morceaux, mobilier de salon 3 morceaux, le tout très propre et à prix de sacrifice. Tél.: 661-3438 ou 661-3237.
3-12 (6 fs) 21

PORTE-de-VOUTE, avec porte intérieure, usagée. Aussi coffre-anti-vol 12 x 12, filières et pupitre à bon prix. MONARCH SAFE & EQUIPEMENT, 475, St-Anselme, Québec. Tél.: 522-3306.
37221 12-11 (3 ms) 21

DU NOUVEAU: Location, vente robes de mariée, soirée, demoiselles d'honneur, crinolines. Voiles, diadèmes. SALON CHEZ JEANNE ENR., 436, 3e Avenue — 529-7606.
37568 25-11 (1 ms) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25, St-Joseph-Est, Québec. — 525-8426.
37035 7-11 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU, ENR.

vendons meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. TEL.: 529-1741. — 529-1742.
37061 7-11 (1 ms) 21

AMEUBLEMENT DE BUREAU

A VENDRE à prix de sacrifice, pupitre noyer, table de travail noyer, chaise basculante et tournante, chaises droites noyer, machine à écrire Remington, machine à additionner R C Allen, filières en acier, cardex à 3 sections de 15 tiroirs et support, gros coffre-fort en acier à 2 portes, un buffet de bureau noyer, grand escabeau de métal sur roulettes, truck en acier noir, prélart, support de caisse enrégistreuse, plusieurs autres articles de bureau. Pour information s'adresser par tél. le jour 529-3365 ou le soir 527-3326.
37834 2-12 (2 fs) 21

POELE "Findlay", avec pot à l'huile et 2 ronds électriques. Tél.: 661-3438 ou 661-3237.
29-11 (6 fs) 21

Brûleurs à l'huile

SERVICE RAPIDE

NETTOYAGE. Brûleurs à mèches $4.00 en ville, $5.00 en campagne. Pots, souffleur. Ouvrage garanti. L. Parent, 198, 3ième Avenue. 524-4990.
37216 12-11 (1 ms) 35 A

Bureaux à louer

IDEAL pour professionnel ou agent manufacturier, 3 bureaux à louer, chauffage, toilette privée, inclus stationnement pour 2 voitures, à 2 pas de Dorchester et de la Couronne. Tél.: 681-5585 ou 527-3367.
37738 29-11 (6 fs) 37

Chambre à louer

ST-ALBERT, simples, doubles, permis de cuisiné. 10, des Bouleaux Ouest. S'adresser à tél.: 626-2845.
37074 6-11 (1 ms) 44

FOYER AVE MARIA

POUR DEMOISELLES aimant tranquillité, chambre confortable, lavabo, prix raisonnable. S'adresser: FOYER AVE MARIA, 511, rue St-Jean, Qué.
37764 28-11 (6 fs) 44

PRES Hôpital St-François d'Assise et Colisée ,3 chambres à louer, l'une possédant lit jumeaux. Tél.: 529-1405.
37839 30-11 (3 fs) 44

Chambre et pension

FOYER pour dames âgées. Nous acceptons des personnes de toutes conditions financières. FOYER BEAUPRE, 11,280 avenue Royale Beaupré. Tél.: 265-7051.
37187 9-11 (1 ms) 46

CENTRE D'ACCUEIL personnes âgées, couples, chapelle, 2420, Chemin Ste-Foy. Tél.: 683-0986.
37767 28-11 (1 ms) 46

ST-RODRIGUE, chambre et pension, maison privée, sans enfant. S'adresser à Tél.: 623-2955.
37862 3-12 (3 fs) 46

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. Tél.: 525-5158.
37455 19-11 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530 Côte d'Abraham, Québec Tél.: 522-1539, Agent exclusif clavigraphes OLYMPIA. Vente, service, Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00. Location machines additionner. Ameublement de bureau.
37454 19-11 (1 ms) 60

UNDERWOOD

Agents exclusifs CLEMENT & CLEMENA INC., 511 est, Boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone fournitures.
37220 12-11 (1 ms) 60

Commerces à vendre

HOTEL, cabaret, taverne dans Québec, au centre de la ville, 55 chambres, à l'épreuve du feu, ascenseur. Echangerait pour bloc appartements. S'adresser à Tél.: 529-9268, M. BOURGET, 1081, 3e Avenue.
37828 29-11 (1 ms) 66

POSTE de commerce, maison 2 étages, logement de 6 pièces au 2e. Bon pour n'importe quel commerce. Banlieue de Québec. Aubaine $5,000, comptant, balance à termes. S'adresser à Caster 1494, L'ACTION, 3 Place Jean-Talon, Québec 2.
37701 27-11 (5 fs) 66

VOUS ETES à la recherche d'un commerce tel que: Hôtel, Motel, restaurant, épicerie ou autres. Consultez un représentant de: YVES GERMAIN LTEE. Courtier en Immeubles, 321, rue St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121
37804 29-11 (3 fs) 66

40 MILLES de Québec. Hôtel-Motel avec taverne, grill, salle à manger, salle de danse avec en plus plage. Construction récente. Acompte $30,000. ou l'équivalent en propriété. YVES GERMAIN LTEE. Courtier en Immeubles. Demandez E. ROY. Tél.: 529-8121.
37804 29-11 (3 fs) 66

SALLE de Quilles avec en plus restaurant. Logement privé situé dans ville des plus prospère. YVES GERMAIN Ltée. Courtier en Immeubles. Demandez: E. ROY. Tél.: 529-8121
37804 29-11 (3 fs) 66

RESTAURANT, très bien situé en ville, et chiffre d'affaire intéressant, accepterait acompte ou un échange, cause sérieuse, direct du propriétaire. — Tél.: 523-1190.
37808 29-11 (6 fs) 66

ATELIER de fourreur avec voûte. A vendre avec un logement de 5 pièces, très bien situé. Bon chiffre d'affaire QUEBEC LAND & REALTY, Courtier, (529-8456).
37773 3-12 (5-12) 66

Commerces demandés

NOUS AVONS acheteurs immédiats pour commerces de toutes sortes, immeubles Belvédère Ltée. Courtiers, 681-6358.
37054 5-11 (1 ms) 66A

Couture—Reprisage

COUTURIERE expérimentée dans la couture et les réparations générales. S'adresser à Tél.: 525-8908.
37748 28-11 (6 fs) 69

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston — Fermé les mardi et jeudi soir. — 571, 3ième AVENUE, Québec. Tél.: Bur.: 524-3512 — Rés.: 527-3375.
37223 12-11 (1 ms) 74

Divers

BEAU chien de chasse à vendre. S'adresser par téléphone à: 844-3425. Aussi logements à 5 appartements près du camp Valcartier. Maison neuve. MME ROY, Valcartier Station.
37732 27-11 (1 fs) 75

Ecoles

INSTITUT THOMAS
1070, ST-JEAN, QUEBEC

Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial, anglais, français. Cours spécial sténographie, dactylo-comptabilité. Tél.: 522-7490.
37452 19-11 (1 ms) 81

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New-York, avec modeliste diplômée. ACADEMIE PARISIENNE DE MODE, 2914 ST-STANISLAS — 524-6271 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
8-11 (1 ms) 81

Ecoles

COURS de chapeaux avec modéliste diplômée. Ecole de CHAPEAUX MADO, 1724, Clairvue. Tél.: 681-5936. Permis d'Ecole Professionnelle Privée.
36894 4-11 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. — Eléments latins à Philo II, culture générale, latin par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3784.
37480 23-11 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE

SECONDAIRE 8e à 12e garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6
37651 26-11 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du Département de l'Instruction publique), conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique ,mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. — Tél.: 529-3751 — 681-2808.
37711 30-11 (1 ms) 81

BART SCHOOL

721, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC Jour, soir, Spécialités conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: Tél.: 522-5889 — 622-6160 — 653-1853.
37712 28-11 (1 ms) 81

Entrepôts à louer ou à vendre

ENTREPOT, salle d'échantillon. 20,000 pieds en bloc ou en partie. EUGENE CHALIFOUR. Tél.: 681-6389.
37295 13-11 (1 ms) 85

Garages à louer

GARAGE au mois, coin Belvédère — Chemin Ste-Foy. Chauffé, éclairé, surveillance, porte automatique, etc . . . Pour information, tél.: 683-3568.
37294 13-11 (1 ms) 100

GARAGE pour hivernement, $40. S'adresser à 135, avenue Laurier. Tél.: 524-6596.
37750 28-11 (6 fs) 100

GARAGE Seul à louer pour hivernement ou entrepôt à long termes. Grandeur 12 x 22 pi. Chemin Ste-Foy. Tél.: 683-8386, de midi à 1 heures et le soir.
37866 3-12 (6 fs) 100

Logements à louer

STE-FOY, avenue MGR GRANDIN, 6 pièces, nouvellement construit, près autobus et école, facilité pour aveuse et sécheuse, stationnement avec prise de courant. Tél.: 529-0071 après 6 heures 30 p.m. 683-2697.
37447 18-11 (1 ms) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925 MYRAND SUD. Une des plus luxueuses maison appartements à Québec. Logements ultra-modernes. Magnifique Lobby, abri contre la radio-activité. Ascenseur, tapis, planchers en chêne, armoires en arborite, laveuses de vaisselle. Buanderie, système de ventilation et alarme Télé-Cable. Incinérateur, Loker, Piscine insonorisée, garage chauffé. Balcon, 2 terrasses sur toit. Chauffage, thermostat individuel, service de concierge. Libre immédiatement. Aucune taxe à payer. Piscine Loker gratuite. Poêle et réfrigérateur si désiré. Premier mois gratuit, 3½ pièces: $100. et plus, 5½ pièces $145.00 et plus. Bureaux: 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
37331 14-11 (1 ms) 118

QUARTIER St-Jean-Baptiste, rue Richelieu, 2e étage 6 grandes pièces plus salle de bains, chauffé, eau chaude à l'année. Libre le 1er mars. Tél.: 525-7537.
37841 30-11 (1 ms) 118

ST-PIE X, 4 pièces chauffées, thermostat, maison neuve, près église $75.00 par mois, libre immédiatement. S'adresser à 661-4046.
30-11 (6 fs)

CHAMBRES - BOUDOIRS, meublées à neuf, cuisines, salle de bain. Pour locataire seulement. S'adresser à Tél.: 683-3491.
37819 30-11 (2 fs) 118

COIN Caron et Notre-Dame des Anges, 2 logements de 4 pièces salle de bains, chauffage électrique. Moderne. L'un libre immédiatement et l'autre le 1er décembre. S'adresser à Tél.: 525-9426 jour, 523-5239 soir.
37733 27-11 (6 fs) 118

STE-ODILE, logement neuf, 4 pièces, moderne, chauffé. Remise dans la cave. Libre. Décembre gratuit. S'adresser à Tél.: 842-7402.
37547 22-11 (10 fs) 118

STE-ODILE, logement de 4, 5 et 6 pièces, chauffés, eau chaude, laveuse et sécheuse. Stationnement. $88.95 par mois. 1er mois de loyer gratuit. Tél.: 623-2639.
37571 22-11 (1 ms) 118

PARC HORIZON, logement neuf, 4 grandes pièces. Occupation immédiate. Près de l'Université. Stationnement inclus. S'adresser le jour à Tél.: 653-5291 et le soir à 581-4483.
37357 15-11 (1 ms) 118

CAP-ROUGE, 4½ pièces, neuf, chauffé, entrée laveuse et sécheuse. Libre immédiatement. $70. par mois. S'adresser à Tél.: 653-5562.
37701 27-11 u6 fs) 118 j.n.o.

2745, DUMAS, 4 pièces, neuf, chauffé, stationnement, entrée laveuse et sécheuse, vanité, fan, vidange, neige compris $85. Libre. Tél.: 626-2003.
37803 29-11 (8 fs) 118

RUE STE-ANNE, magnifique logement 1, 2 et 3 pièces, poêle, réfrigérateur, électricité payée par le propriétaire, ascenseur, stationnement, à l'épreuve du feu, service de concierge. ROYAL TRUST. Tél.: 529-0171.
37871 3-12 (6 fs) 118

LE DANUBE, Chemin Ste-Foy, 3 mois de loyer gratuit. Poêle, réfrigérateur, balcon privé, thermostat individuel, stationnement, service de concierge. Occupation immédiate. ROYAL TRUST.— Tél.: 529-0171. Soir: 661-1552.
37872 3-12 (6 fs) 118

STE-FOY, 4 et 5 grandes pièces, neuf, moderne, chauffées, buanderie, près église, école, autobus, stationnement gratuit. 2793, La Prade, appt 2. — Tél.: 623-5115.
37895 3-12 (1 ms) 118

Locaux à louer

1100 PIEDS de plancher, pouvant servir pour bureau ou autre commerce, situé à 36, rue GARNEAU, s'adresser à 305 est, boul. Charest. Tél.: 525-4831.
37784 29-11 (6 fs) 119 A

A LOUER — 371, 1ère avenue, 8,000 pieds de plancher ciment, show-room, stationnement. Libre immédiatement. Aussi logements à louer, 2121, Chapdelaine. Tél.: 524-1658.
37820 30-11 (6 fs) 119 A

Machineries

SCIES DeWalt, Tennonneuses, Poney-Planeurs, Mortaiseurs, Compresseurs, moteurs usagés à prix d'aubaine, aussi machines et outillage électrique et Pneumatic neuf. J.-R. NORMAND ENR., Ste-Hénédine, cté Dorchester. Tél.: 647-3529.
37652 26-11 (1 ms) 120

ROUFFLEUR Sicard Junior, reconditionné à neuf. Giroux Auto Enr., 401 Blvd Ste-Anne, Beauportville. 663-9972
37196 9-11 (1 ms) 120

TRACTEURS — Allis-Chalmers, industriels et agricoles, neufs et usagés. Turmel Auto Equipement, 1385, Dorchester, 529-5319.
37210 11-11 (1 ms) 120

MACHINE à souder 300 ampères. Général Electrique $300, avec moteur Chrysler Industriel sur roues. Prix $1200. Aussi Lincoln 200 ampères $225. Tél.: 832-4045.
37740 28-11 (6 fs) 120

Maisons à vendre

STE-FOY, résidence de style colonial neuf, finition soignée. Ouvert aux visiteurs. Grand terrain situé sur un coin de rue de l'avenue Fabre. Tél.: 527-1298.
37.746 28-11 (6 fs) 127

GIFFARD, 8 pièces, chauffage à l'eau chaude, 2 garages. Terrain 50 x 110. Acompte $3,000 direct du propriétaire. Très propre. Tél.: 663-3272.
37747 28-11 (6 fs) 127

NOTRE-DAME de Grâce, 7 logements avec 1 poste de commerce. S'adresser à Tél.: 525-8871.
37861 3-12 (6 fs) 127

Maisons à vendre

MAISON à vendre, gros revenus, 7 loyers, tous loués. Située sur la rue Commerciale à Lévis. S'adresser par té. à Lévis: 837-2705, de midi à 1 heure et le soir de 6 heures à 7 heures. (Pour règlement de succession).
37742 29-11 (6 fs) 127 j.n.o.

IL FAUT VENDRE ! A Laval, 3 pièces, fournaise à l'huile. Grand terrain. Situé près du lac et de la rivière. S'adresser à Tél.: 661-2751.
37817 30-11 (6 fs) 127

STE-FOY, le Prémont, maison de 8 pièces modernes, chauffée, carport, acompte $3,000 Raymond Bélanger, notaire, 764 est, St-Joseph, Québec. Tél.: 523-5352.
37277 18-11 (1 ms) 127

QUARTIER SILLERY, maison de brique, 10 pièces, sous-sol fini, garage chauffé, 1210 Preston, près du boul. Laurier, occupation immédiate, Tél.: 525-7164.
37278 18-11 (1 ms) 127 j.n.o.

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. — W. LEGARE, INC., 2835, Chemin Gomin. — Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
36107 14-11 (1 ms) 127

BEAUPORT, Ouest, plain-pied, 6 pièces plus chambre de bain. Près église, école et autobus. Terrain 100 x 90. Tél.: 661-3438 ou 661-3237.
29-11 (6 fs) 127

BANLIEUE, 68ème RUE Ouest, joli bungalow de 5 pièces, grand terrain. QUEBEC LAND & REALTY, Courtier. (Guy Marmette) 529-8456 — Soir : 623-7704. (Photo M.L.S. no 261)
37769 30-11 (3-5-9) 127

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE

ATTENTION: MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, chemises, lingerie dames et enfants, robes manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogue gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph est, Québec.
37710 28-11 (1 ms) MDSES SECHES

MARCHANDS ET COLPORTEURS

Préparez-vous pour les froids d'hiver en achetant votre marchandise dès maintenant. Notre assortiment est au complet: comprenant lingerie pour hommes, dames et enfants ainsi que coupons et marchandises à la verge. Vous aurez un immense choix au prix défiant toute compétition. Demandez catalogue illustré envoyé gratuitement. MONTREAL JOBBING LTEE, 857-859, St-Joseph Est, Québec, P.Q.
37715 30-11 (1 ms) MDSES SECHES

Maisons demandées

J'AI ACHETEURS sérieux pour maisons seules ou à revenus, ainsi que pour commerces, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5882.
37521 25-11 (1 ms) 128

NOUS AVONS acheteurs sérieux pour propriétés de 2, 4, 6, 12 logements — Immeubles Belvédère Ltée. Courtiers. 681-6258.
37034 5-11 (1 ms) 128

Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL PIE XI, St-Gérard. — Tél.: 842-1969.
37022 5-11 (1 ms) 137

Matériaux de construction neufs et usagés. Beam de fer de toutes dimensions. Chalets construits sur votre terrain pour $1,190. Laforest & Frères, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-2455.
37126 9-11 (1 ms) 137

PORTES de garages, 25,000 pieds de planches de 1 pouce. MARCEL FORTIN, Entrepreneur en démolition, 235, rue Léonard, Québec. Tél.: 523-9609.
37446 18-11 (1 ms) 137

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles, 1338, 3e Avenue, Limoilou, Québec. Tél.: 524-1480.
37716 30-11 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures le soir, lundi, mercredi, vendredi de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
37714 30-11 (1 ms) 140

Objets perdus

TROUSSEAU de clés perdu, entre Ste-Ursule et St-Louis avec carte d'identité de Mme Maurice St-Pierre, 96, St-Louis. Récompense promise. Tél.: 525-5981.
37697 27-11 (6 fs) 149

On demande travail

FILLE demande ouvrage de maison, bonne expérience, aussi homme demande ouvrage de maison pour plafonds ou planchers, etc. S'adresser à téléphone: 683-7855.
37785 2-12 (6 fs) 156 A

MECANICIEN chauffeur, demande emploi, comme chauffeur privé. Pour informations: Tél.: 837-7924.
37893 3-12 (6 fs) 156 A

Servantes demandées

FILLE ou jeune dame demandée pour ouvrage général. S'adresser à Tél.: 524-6596.
37750 29-11 (6 fs) 198

FILLE CAMPAGNE, références, très bon salaire. S'adresser: FOYER AVE MARIA, 511, rue St-Jean, Qué.
37765 28-11 (6 fs) 198

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts, 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — TEL.: 527-7358.
36885 4-11 (1 ms) 189

Télévision à louer

T.V. en parfaite condition pour sous-sol ou salle de jeux. Conditions de paiement si désiré. S'adresser à Tél.: 524-3516 ou 839-3642.
37361 15-11 (1 ms) 209 A

Voyages

Pèlerinage Bethléem, Rome, Paris, 18 décembre au 6 janvier - $995. - Avion Sabena - Hôtels - Guides - Repas - Aumônier - Excursions - Croisières Floride - Nassau - Jamaïque - Haïti.
VOYAGES CHAMPLAIN,
2286, Chemin Ste-Foy — 527-1340
12-11 (1 ms) 216B

INSTITUTRICE âge moyen recherche compagne de vacances, Floride 24 décembre au 3 janvier $200, toutes dépenses payées, avion de Québec confirmé: VOYAGES CHAMPLAIN 2286, Chemin Ste-Foy, Tél.: 527-1340.
37792 29-11 (12 fs) 216 B

Terrains à vendre

BEAUPORT - Ouest, terrains bien situés 70 x 90. Service d'aqueduc. Nouveau développement résidentiel. Tél.: 661-3438 ou 661-3237.
29-11 (6 fs) 210

Terre à vendre

TERRE à bois avec ruisseau, St-Nazaire de Dorchester, 125 arpents, place à chevreuil, etc. Camp de bûcheron. Beau site, comptant $1,600. Tél.: 849-3356.
37848 30-11 (6 fs) 212

Vendeurs demandés

VENDEUR bilingue dans équipement et vêtement sports pour Québec et la région avoisinante. Ecrire à: Département des Ventes, 1080, St-Urbain, Montréal, Qué.
37699 27-11 (6 fs) 214

Spécialistes

Dr LEC ROBERT

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS Spécialité maladie de la peau et du cuir chevelu. 969, avenue des Erables, Québec. TEL.: 522-1003.
36713 29-10 (mar.j.s. au 26-12) 202



ARMES A FEU

VENTE ET REPARATION d'armes à feu. Articles de chasse et pêche. Mires télescopiques Polychoke, etc.. La plus importante et la plus ancienne maison du genre à Québec. Demandez liste de prix pour raquettes.

MAISON D'ARMES A FEU DE QUEBEC ENR.

151, St-Paul, Québec. 523-3311

37567 23-11 (mar.j.s. au 21-1) 16 A

A vendre — Divers

POURQUOI PAYER PLUS CHER

Achetez au prix du gros chez

HENRI GAGNON

à

165, Dumont, Tél.: 522-4285

Poupées, radios transsistors, montres, cadeaux pour toute la famille.
37457 19-11 (1 ms) 21

RADIOS D'AUTOS
VENTE et REPARATION
par des spécialistes qualifiés
AUSSI : REPARATION DE RADIOS DE MAISON qui nous sont apportés.
SERVICE OFFICIEL POUR RASOIRS PHILISHAVE
DROLET & FRERE Enr.
COIN CARON et ST-VALLIER
LA 3-7224
36859 31-10 (mar.v.s. au 28-12) 21

Femmes, filles demandées

DES AUJOURD'HUI . . . apprenez comment VOUS pouvez gagner avec AVON. Téléphonez
523-7706
2-12 (3 fs) 90

Instruments de musique



LES FETES ARRIVENT

Procurez-vous: chanson, instruments de musique. Achetez comptant. Mise de côté. Crédit populaire.

FRED TREMBLAY

448, 1ère AVENUE — 524-1090
37273 14-11 (mar.j.s. au 7-1) 115

PIANOS

pour les musiciens . . .
. . . vendus par des musiciens !
PROCURE GENERALE DE MUSIQUE LTEE
730 d'Aiguillon, Québec
522-4345
36276 17-10 (22-26-31-10) (5-9-14-19-23-28-11) (3-7-12-12) 115

Maison à vendre

STE-FOY
PRIME DE $500.
du Gouvernement Fédéral sur maisons neuves au
Domaine d'Anjou
accordée immédiatement
Choix de 6 modèles
Pamphlet gratuit sur demande
Informations
653-1902 ou 529-4702
demander Louis Dion
Louis Boulanger
(QUEBEC) INC.
37217 12-11 (mar.j.s. au 9-1) 127

Occasions d'affaires

BUANDERIE LAUNDROMAT
et atelier de
NETTOYAGE A SEC WESTINGHOUSE
OPERANT A LA MONNAIE !
Si vous êtes le sujet ou la famille approprié, nous offrons :
- PLANIFICATION DU MAGASIN
- AIDE SUR SITES
- FINANCEMENT GENEREUX
- PLANS DE PROMOTION
- Investissement pour équipement réduit au minimum.

Venez ou écrivez aujourd'hui
ALD CANADA LTD
350 est, Boul. Charest, Québec 2, Qué. — Tél.: 527-1506
ou
Maurice Simard — Tél.: 842-7736
37874 3-12 (12-13-12) 151A

Réparations de Laveuses

BEATTY SERVICE



Réparation de laveuses Beatty, Connor Bendix Pièces pour toutes marques
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC
351, boul Charest Est
Québec — 529-8479
35971 3-10 (mar.j.s. au 3-12) 188 A

Mort de monsieur Alphonse Tremblay

M. Alphonse Tremblay, époux de feu dame Regina Clermont, est décédé le 1er décembre 1963 à l'âge de 84 ans et 2 mois. M. Tremblay demeurait chez son fils M. Paul Tremblay, au No. 2285, Boul. Ste-Anne.

M. Tremblay laisse dans le deuil : ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres : M. et Mme Charles-Ernest Lavoie (Irène Tremblay), M. et Mme J.-A. Tremblay (Germaine Pagé), M. et Mme Alexandre Paré (Annette Tremblay)(M. et Mme Paul Tremblay (Germaine Morin), Mme Louis Morin (Cécile Tremblay), M. et Mme Henry Tremblay (Mariange Lamontagne), M. et Mme Antonio Lacroix (Thérèse Clermont); ses belles-soeurs : Mme Rosanne Tremblay, Mme Henry Tremblay, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle de M. Tremblay est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 1720, de la Canardière.

Les funérailles auront lieu mercredi en l'église St-Pascal de Maizerets et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Mort de madame -Adélard Lamontagne

Mme J.-Adélard Lamontagne, née Zoé St-Pierre, épouse de feu M. J.-Adélard Lamontagne est décédée le 30 novembre 1963, à l'âge de 81 ans. Elle demeurait au No. 116, 3e Avenue Est, Orsainville, Québec.

Mme Lamontagne laisse dans le deuil, ses fils : Lucien et Jacques; ses filles : la R. Mère Ste-Anne de l'Enfant-Jésus, C. N.-D., Mme Paul-Emile Lavigueur (Marie - Marthe), de Montréal, Mme Maurice Desroches (Marguerite-Marie); sa belle-fille, Mme Lucien Lamontagne (Cécile Maheux); ses gendres : M. Paul-Emile Lavigueur et M. Maurice Desroches; sa soeur, Mme Lucien Despres (Juliette); ses beaux-frères et ses belles-soeurs : M. et Mme Aurèle Lamontagne, de St-Michel de Bellechasse, M. et Mme Ulderic Michaud, Mme Adjutor St-Pierre, Mme Joseph Samson, de Denver, Colorado; ainsi que ses petits-fils et ses petites-filles : Pierre, Lise, Jean et Michel Lamontagne; Jean-Marie, Pierre, Céline et Andrée Lavigueur; Jacques, Jean, Marie, Hélène, Suzanne, Lucie et Louise Desroches; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle de Mme Lamontagne est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, Ltée, 990, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu mardi le 3 décembre 1963, en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Mort de monsieur Paul Martineau

M. Paul Martineau, assistant-contremaître à la compagnie Robin Hood, demeurant au 2025 Jeanne-Mance, est décédé subitement à l'âge de 43 ans et 3 mois. Il était l'époux de dame Yolande Poulin et le fils de feu Forest Martineau et de feu Eugénie Paré.

Outre son épouse, il laisse un fils : Claude Martineau; ses beaux-parents : M. et Mme J.-Philippe Poulin; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Me Antonin Marquis, avocat, M. et Mme Robert Couture (Géraldine Martineau), le Dr et Mme Gérard Martineau (Marthe Martineau), M. et Mme Fernando Légaré (Rachel Martineau), de Loretteville, M. et Mme Raymond Martineau (Patricia Dallaire), de Georgetown, Ont., M. et Mme Frs White (Claire Martineau), de Lév

ciné BULLETIN

Voir "Appréciation morale des films", chaque samedi

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures. Elles ont une valeur pour le film auquel elle s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES et ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AE — ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE — La caravane des esclaves (A) à 6.30 et 9.35 hres. Nouvelles à 8.05. Enigme aux Folies Bergère (D) à 8.20 hres.

CAPITOL. — Ce soir, mardi soir et mercredi soir, à 8 heures 30: Léo Ferré.

CARTIER. — Les nuits d'orient (D) à 1.00, 4.20, 7.45. La prostitution (A) à 2.20, 5.45, 9.10. Nouvelles à 4.15 et 7.10 hres.

CINEAC. — Père malgré lui (AR) 1.30, 4.50, 7.55. Fureur d'Hercule (A) 3.20, 6.25, 9.45. Nouvelles à 3.05 et 9.30 hres.

CLASSIC. — La tête à l'envers (?) 1.15, 4.30, 8.30. Les maraudeurs attaquent (AA) 2.55, 6.10, 9.30.

EMPIRE. — Les jeux de l'amour (AR) 2.45, 9.15 (dim. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00). Courts métrages à 2.10, 8.40. Actualités à 2.00 et 6.30 hres.

IMPERIAL. — Exodus (A) à 2.49, 7.53. La gloire et la peur (AA) à 1.07 et 6.11 hres.

LAIRET. — Les nuits d'orient (D) à 1.00, 4.20, 7.45 hres. La prostitution (A) à 2.20, 5.45, 9.10 h. Nouvelles à 4.15 et 7.40 hres.

LAURIER. — The French Line (D) à 1.00, 4.35, 7.55. Nouvelles à 2.40, 9.33. Marine en feu (?) à 2.55, 6.15 et 9.50 hres.

LEVIS. — Les lionceaux (AR) à 6.00 et 9.45 hres. Nouvelles à 7.35 hres. La fureur d'aimer (A) à 7.50 hres.

LIDO. — Le diable à quatre heures 6.00, 9.54 (dim. à 1.30, 5.24, 9.15). Nouvelles 7.52. Notre agent à la Havane (AR) à 8.02 (dim. à 3.30 et 7.25).

PARIS. — Inspecteur de service (AA) à 12.30, 4.25, 8.25 hres. La vérité (P) à 2.00, 5.55, 9.55. Actualités à 4.15 et 8.15 hres.

PIGALLE. — La vérité (P) à 12.30, 4.25, 8.25. Inspecteur de service (AA) à 2.35 6.30, 10.30. Actualités à 4.15 et 8.15 hres.

PRINCESSE. — Les nomades du nord (AA) à 4.53, 9.58. L'épopée dans l'ombre (A) à 3.05, 8.10. Trahison à Athènes (A) à 1.17, 6.22 hres.

RIALTO. — Les maraudeurs attaquent (AA) à 2.40, 6.00, 9.20. La tête à l'envers (?) à 1.05, 4.25, et 7.45 hres. Nouvelles, à 1.00, 4.20 et 7.40 nres.

SILLERY. — La grand Sam (A) à 7.30 (sam. 7.40 dim., à 3.45 et 7.35). Les amours d'une veuve (T) à 9.40 (sam. 6.00, 9.50, dim. à 2.00, 5.55 et 9.45).

VICTORIA. — Barnabas (?) à 1.15, 5.10, 9.05 (sam. dim. 1.55, 5.30, 9.30). Empreinte du dragon rouge (AR) à 3.40, 7.35 (sam. dim. 12.30, 4.15, 8.00 nres).

"A MOINS QU'IL N'EN VIENNE UN AUTRE, J'AI VU FERRE ET J'AI TOUT VU".

Jean O'Neil, La Presse



LÉO FERRÉ

THEATRE CAPITOL

CE SOIR 8 h. 30

APRES 10 JOURS DE SUCCES TRIOMPHAL A MONTREAL

Locations : $2. à $4. taxe incl.

L'amélioration de la connaissance de la musique

TORONTO (PC) — Le Centre de musique canadienne, organisme qui veut améliorer la connaissance de la musique de notre pays, a demandé à 15 artistes canadiens de composer des oeuvres musicales qui seront utilisées par les élèves des classes allant de la quatrième à la neuvième année.

LES COMPAGNONS de la CHANSON

PALAIS MONTCALM

LES 11 - 12 DECEMBRE, à 8 h. 30 P.M.

Billets en vente au guichet : $2.00 à $4.50 (toutes taxes incluses)

Décès de Madame Vve Phil. Lacouline

Mme Vve Philippe Lacouline, née Marie Cauchon, autrefois de Château-Richer, est décédée le 1er décembre, à l'âge de 68 ans, à sa résidence de la rue St-Michel, à Québec.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants, l'abbé Paul Lacouline, Joseph Lacouline, Roger Lacouline, Mme Roger Fiset (Claire), Mme Alphonse Roy (Rita), Lucien Lacouline, Mme Conrad Jobin (Jacqueline), Mme Gaston Beaulé (Pierrette), Guy Lacouline, Huguette Lacouline et Jean-Marc Lacouline.



Pleurent aussi sa perte, ses gendres et belles-filles : MM. Roges Fiset, Alphonse Roy, Conrad Jobin et Gaston Beaulé, Mme Joseph Lacouline (Rachel Letarte), Mme Roger Lacouline (Marie-Anna Verreault), Mme Lucien Lacouline (Raymonde Fiset); son frère, M. Arthur Cauchon; sa soeur, Mme Albert Blouin (Rose-Evelina Cauchon), ses beaux-frères : M. Albert Blouin et M. Georges Lefrançois; ses belles-soeurs : Mme Vve Edouard Cauchon, Mme Georges Lefrançois, Mme Roméo Cauchon, Mme Arthur Cauchon ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 décembre, en l'église St-Coeur-de-Marie.

Mort de madame Henri Gingras

Mme Henri Gingras, née Oliva Giguère, épouse de M. Henri Gingras est décédée le 2 décembre 1963 à l'âge de 45 ans. Elle demeurait au No 152 Boul. Masson à Ste-Monique-des-Saules.

Outre son mari, Mme Gingras laisse dans le deuil son fils M. Jean-François Gingras; son frère, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Pierre Giguère (Ghislaine Morissette), M. et Mme Jules-Arthur Robitaille (Françoise), M. et Mme Roger Monier (Colette), M. et Mme Robert Blouin (Laurette), M. et Mme Robert Gingras (Eglantine Champagne), M. et Mme Georges Hébert (Irma Gingras), M. et Mme Charles Dupont (Cécile Gingras), M. et Mme Georges Légaré (Jeanne Gingras), Rév. Soeur St-Camille de Lilles, de St-François d'Assise, M. et Mme Paul-E. Lévesque (Rita Gingras), M. et Mme Paul Lanctot (Germaine Gingras), M. et Mme E.-E. Roy (Fernande Gingras), Mme Vve Joseph Gingras (Marguerite Ruelland).

La dépouille mortelle de Madame Gingras est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée 990, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 décembre 1963 en l'église de Ste-Monique-des-Saules et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Décès de monsieur Lucien Fiset

M. Lucien Fiset, fils de feu M. Joseph Fiset et de feu dame Marie-Alma Paquet, est décédé à Québec le 1er décembre 1963, à l'âge de 59 ans et 11 mois. Il demeurait à: 568, rue Franklin.

Il laisse pour pleurer sa perte sa soeur Mme Albert Lachapelle (Jeanne Fiset); son frère M. Marcel Fiset; son beau-frère et ses belles soeurs: M. Télesphore Giguère, Mme Vve Edouard Fiset, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu jeudi matin le 5 décembre 1963, en l'église de Saint-Joseph, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

La dépouille mortelle est présentement exposée aux salons de la Cie Hubert Moisan, 253, Est, rue St-Joseph, Québec.

Mort de monsieur Emile Lortie

M. Emile Lortie, rentier, demeurant au 245 Bédard, est décédé à son domicile, à l'âge de 77 ans et 2 mois. Il était l'époux de dame Joséphine Fortier.

Outre son épouse, il laisse ses fils et filles, gendres et belles-filles : MM. et Mmes Léo Lortie (Marguerite Paquet), Lucien Lortie (Lucienne Marcoux), Gérard Lortie (Marie-Anna Gingras), Armand Lortie (Gemma Plante), Paul-E. Lortie (Pauline Ouellet), Albert Lortie (Cécile Gingras), René Lortie (Madeleine Gingras), Henri Fiset (Juliette Lortie), Roméo Langlois (Rose-Alma Lortie), Henri Côté (Simone Lortie), Jos. Turcotte (Thérèse Lortie), Lionel Potvin (Lolande Lortie); ses soeurs et belles-soeurs : Mmes veuves Frs Larose, Joseph Lizotte, Antonio Lortie et Arthur Fortier.

Les obsèques auront lieu mardi à Sacré-Coeur de Jésus. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 224 St-Vallier-Ouest.

Le doyen des prélats est souffrant

CITE DU VATICAN (Reuter) — L'archevêque Alfonso Carinci, qui à l'âge de 101 ans, est le doyen des prélats catholiques, a été transporté samedi dernier à l'hôpital, où son état est considéré comme "très grave", apprend-on aujourd'hui de source vaticane.

On précise de même source, que Mgr Carinci souffre de troubles cardiaques, et que son état a empiré aujourd'hui.

SERVICES SPÉCIAUX

MANTEAUX de FOURRURES

Vente - réparation

JOS ROBITAILLE Enr.

Marchand de Fourrure

700 Richelieu — 522-3288

27307 18-11 (1 ma) S.S.

DELWAIDE & GOFFIN

Manufacturiers de MONUMENTS

Catalogues et prix sur demande

Vendeurs autorisés

ROCK OF AGES



Livraison partout au Canada.

Pierre de construction en général.

1105, St-Vallier-Ouest Québec — Tél.: 527-9654

36110 (12-26-10) (9-23-11) (7-21-12) (4-18-1) S.S.

FOURRURES VAILLANCOURT & FRE

Vente & Remodelage

246 Avenue des Oblats Québec. Tél.: 524-3747

34824 13-8 (mar.j.s. au 10-12) SS

DIAMANT GARANTIE



PLANS DE CREDIT

Epargnez de 20% à 50% au comptant

OMER ROUSSEAU

BIJOUTIER - IMPORTATEUR DIAMANTAIRE

802 ST-JOSEPH — QUEBEC

37889 3-12 (2 fs) S.S.

Pas d'espion à Ottawa!

OTTAWA. — (P. C.) — Le ministre des Affaires extérieures a catégoriquement nié, qu'il y ait lieu de croire à l'existence d'un réseau d'espionnage soviétique au sein de son ministère.

M. Paul Martin, répondant à une question de M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes, a souligné que le député lui demandait, jeudi dernier, s'il était en mesure de confirmer ou de nier l'existence d'un réseau d'espionnage au sein de son ministère, ainsi que le dévoilait le journal "South End News", Ottawa.

"Je nie catégoriquement qu'il y ait lieu de croire à l'existence d'un réseau d'espionnage soviétique au sein du ministère des Affaires extérieures, a dit M. Martin. Les fonctionnaires du ministère sont en relation constante avec la Gendarmerie Royale du Canada sur tout ce qui touche le domaine de la sécurité au ministère et aucun fait ne corrobore une telle allégation".

A Baie-St-Paul

Homologation le 10 décembre

Le rôle de perception des taxes foncières est déposé au bureau du secrétaire de la Commission scolaire de la ville, M. Léger Tremblay. Tous les contribuables peuvent en prendre connaissance d'ici le 12 décembre. Si quelqu'un croit devoir se plaindre du rôle tel que préparé, il devra donner avis à cet effet, avant la date précitée, puisque l'homologation du rôle se fera le 13 décembre.

Dans les municipalités scolaires de Baie St-Paul Ouest et de Baie St-Paul Est, l'homologation se fera le 10 décembre. Les deux rôles sont présentement à la disposition des contribuables au bureau du secrétaire, le notaire Edmour Simard, à qui toute plainte pourra être adressée avant cette date, afin que toutes corrections justifiables puissent être faites avant l'homologation.

Aux E.-U., 500 morts durant le congé de l'Action de grâces

NEW-YORK. (Reuter). — Pour la seconde année consécutive plus de 500 personnes ont trouvé la mort aux Etats-Unis dans des accidents de la route au cours du Thanksgiving Day.

Entre mercredi, six heures du soir et dimanche minuit, 510 personnes ont perdu la vie sur les routes américaines. Pendant ces mêmes quatre jours, l'an dernier, 514 personnes avaient été tuées.

avis de décès

BLAIS. — A Montmagny, le 30 novembre 1963, à l'âge de 32 ans, est décédée dame Fernande Boulet, épouse de M. Wilfrid Blais.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 26, rue St-Louis, Montmagny, à 8 heures 45, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial. 2-12 (2 fs)

BROCHU. — A St-Maxime de Scott, le 1er décembre 1963, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Adélard Brochu, époux de dame Amanda Pouliot.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire chez son fils, M. Jean-Louis Brochu, à 9 heures, pour l'église de St-Maxime de Scott et de là au cimetière paroissial. 37878 3-12 (2 fs)

CARON. — A Québec, le 30 novembre 1963, à l'âge de 76 ans, et 3 mois, est décédée dame Elmina Chamard, épouse de M. Emile Caron, voyageur de commerce, demeurant à 1365, avenue Vitré.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des nouveaux foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1740, avenue Bardy, coin Canardière, à 9 heures 50, pour l'église de St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière St-Charles. 2-12 (2 fs)

DUCLOS. — A Québec, le 2 décembre 1963, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Albert Duclos, employé civil, époux de dame Marie-Stella Asselin, demeurant à 1255, Villebon.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1720, Chemin de la Canardière, à 8 heures 55, pour l'église de St-Pascal de Maizerets, et de là au cimetière St-Tite des Caps. 3-12 (2 fs)

FISET. — A Québec, le 1er décembre 1963, à l'âge de 59 ans et 11 mois, est décédé M. Lucien Fiset, fils de feu M. Joseph Fiset et de feu dame Marie-Alma Paquet, demeurant à 568, Franklin.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures 30.

Départ des salons mortuaires de la Cie Hubert Moisan, 253, est, rue St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 37896 3-12 (2 fs)

FRENETTE. — A Québec, le 1er décembre 1963, est décédée dame Cécile Fiset, épouse de feu M. le Dr Olivier Frenette, demeurant à 2121, rue Richer, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys à 9 heures 15, pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 37864 2-12 (2 fs)

GINGRAS. — A Ste-Monique des Saules, le 2 décembre 1963, à l'âge de 45 ans, est décédée dame Oliva Giguère, épouse de M. Henri Gingras, demeurant à 152, boul. Masson, Ste-Monique des Saules.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère avenue à 9 heures 30, pour l'église de Ste-Monique des Saules et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 37876 2-12 (3 fs)

HEMOND. — A Manseau, le 30 novembre 1963, à l'âge de 38 ans, est décédé accidentellement, M. Romuald Hémond, époux de dame Aline Berger, demeurant à 87, St-Joseph, Lauzon.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 11 heures.

Départ des salons funéraires Gauthier Ltée, 239, St-Joseph, Lauzon, à 10 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière de Lauzon. 2-12 (2 fs)

HOUDE. — A Québec, le 30 novembre 1963, à l'âge de 50 ans, est décédée dame Lucienne Desmeules, épouse de feu M. Raymond Houde, demeurant à 1088, St-Vallier est.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ du funérarium de Germain Lépine Ltée, 705, St-Vallier est à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles. 37859 2-12 (2 fs)

JOHNSON. — A Québec, le 2 décembre 1963, est décédée dame Marie-Antoinette Boulanger, épouse de feu C. V. Johnson, ingénieur civil, demeurant à 333, Grande-Allée Est.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 10 heures 15, pour l'église de St-Coeur de Marie, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 3-12 (2 fs)

LACOULINE. — A Québec, le 1er décembre 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Marie Cauchon, épouse de feu M. Philippe Lacouline, demeurant à 105, St-Michel.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ du funérarium de Germain Lépine Ltée, 96, St-Cyrille est à 8 heures 45, pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont. 37858 2-12 (3 fs)

LARIVEE. — A Lévis, le 1er décembre 1963, à l'âge de 61 ans est décédée dame Alexina Turcotte, épouse de M. Antoine Larivée, demeurant à 10, rue Fagot, Lauzon.

La dépouille mortelle sera exposée jusqu'à mardi soir à 566 St-Joseph, Lauzon.

Départ des salons funéraires Gauthier Ltée, 239, St-Joseph, Lauzon, à 9 heures 45, pour l'église de St-Antoine de Bienville, et de là au cimetière de Lauzon. 2-12 (3 fs)

LEBLOND. — A Québec, le 30 novembre 1963, à l'âge de 59 ans, est décédée dame Marie-Anna Cadrin, épouse de M. Gérard Leblond, demeurant à Ville Guay, Lauzon.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Gauthier Ltée, 239, St-Joseph, Lauzon, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Bernadette et de là au cimetière de Lauzon. 2-12 (2 fs)

MARION. — A l'hôpital de Plessisville, le 1er décembre 1963, à l'âge de 67 ans et 6 mois, est décédée dame Alma Couture, épouse de feu M. Oscar Marion, demeurant à Val Alain.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires A. Ferland à Val Alain à 9 heures 45, pour l'église de Val Alain et et de là au cimetière paroissial. 2-12 (2 fs)

MARTEL. — Accidentellement à Lauzon, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Henri Martel, époux de dame Régina Tremblay, demeurant à R. R., Lauzon.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Gauthier Ltée, 566, St-Joseph, Lauzon, à 9 heures 55, pour l'église de Ste-Bernadette et de là au cimetière de Lauzon. 3-12 (3 fs).

POIRIER. — A Québec, le 2 décembre 1963, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Majorique-J. Poirier, ex-gérant de la Métropolitan Life Insurance Company, époux de dame Théobaldine Méloche, demeurant à 636, avenue de Bruyère, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975 Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 45, pour l'église de St-Yves. Le trajet se fera en automobile. 37892 3-12 (2 fs)

POULIOT. — A Québec, le 2 décembre 1963, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Adélard Pouliot, époux de feu dame Philomène Couture, demeurant autrefois à Lauzon.

La dépouille mortelle sera exposée au Collège de Lauzon jusqu'à mardi soir.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures 30.

Départ des salons mortuaires Gauthier Ltée, 239, St-Joseph, Lauzon, à 10 heures 45, pour l'église de St-Joseph de Lauzon et de là au cimetière de Lauzon. 3-12 (2 fs)

PROULX. — A l'hôpital St-Michel Archange, le 1er décembre 1963, à l'âge de 31 ans, est décédée Mlle Rolande Proulx fille de M. Eugène Proulx et de dame Valéda Châtigny, demeurant à 199, ave Royale, Ste-Pétronille.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.

Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Enr., 4100, boul. Ste-Anne, Montmorency à 9 heures 30, pour l'église de Ste-Pétronille et de là au cimetière paroissial. 37857 2-12 (3 fs)

TREMBLAY. — A Québec, le 1er décembre 1963, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Alphonse Tremblay, rentier, époux de feu dame Régina Clairmont, demeurant à 2285, boul. Ste-Anne.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1720, de la Canardière à 10 heures 20, pour l'église de St-Pascal et de là au cimetière St-Charles. 37863 2-12 (2 fs)

VERMETTE. — A Québec, le 2 décembre 1963, à l'âge de 75 ans et 5 mois, est décédée dame Joséphine Clavet, épouse en premières noces de feu M. Onézime Savard et en secondes noces de feu M. Georges Vermette, demeurant à 385, rue Ste-Agnès.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 535, ave des Oblats, à 8 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 37891 3-12 (2 fs)

12è Salon National de l'agriculture au Palais du Commerce

L'aviculture est l'un des secteurs les plus dynamiques et les plus importants de l'Agriculture du Québec. Aussi, ne faut-il pas s'étonner de la place de premier plan que cette production agricole a toujours occupée au Salon national de l'Agriculture depuis sa première présentation, en 1953. Le XIIe Salon, au Palais du Commerce de Montréal, du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les problèmes de la production, distribution, vente et consommation des produits de l'agriculture de chez nous. C'est dans ce contexte qu'est organisé, pour le 11 février prochain, une journée avicole, à l'intention de tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin aux multiples aspects de l'aviculture. Le thème choisi pour ce colloque est "Production et mise en marché des oeufs et de la chair de volailles". Des conférenciers réputés, en de brefs exposés, suivis de discussions, feront l'analyse des multiples phases de l'industrie avicole. Les experts qui se succéderont à la tribune exposeront les dernières techniques et souligneront les tendances nouvelles dans les domaines de la production et de la vente. Ces délibérations sont importantes, non seulement pour ceux qui vivent de l'aviculture, mais aussi pour toute la population du plus grand marché de consommation du Canada. En effet, personne n'ignore que la région métropolitaine consomme chaque année au moins 25,000 tonnes de chair de poules et poulets, 10,000 tonnes d'autres volailles et 45 millions de douzaines d'oeufs.

Voici un résumé du programme de cette importante rencontre. La première assemblée, le matin, sera présidée par M. Jacques de Broin. C'est M. Adhémar Graton, qui occupera le premier la tribune des conférenciers. Sa causerie portera sur "Les soins à donner aux oeufs sur la ferme afin d'en améliorer la qualité". La hise en marché des oeufs, comprenant un exposé des méthodes modernes de préparation et de distribution des oeufs a été confiée à M. J.-P. Gravel. M. Lucien Lafortune présidera les séances de l'après-midi. M. Gervais Vincent exposera les lacunes à corriger pour abaisser le coût de production du poulet à griller. De son côté, M. François Plante discutera de la mise en marché de la chair de volailles. Cette causerie sera accompagnée de projections sur la préparation et la mise en marché des volailles. Il est à signaler que MM. Gravel et Plante utiliseront des diapositives des installations les plus modernes au Canada et aux Etats-Unis, sur la commercialisation des oeufs et de la chair de volailles. Les conclusions de cette journée d'études seront données par M. Noé Hénault, qui exposera également les perspectives du marché pour les produits avicoles.

Il est évident que le programme de cette journée intéressera tous les aviculteurs du Québec quelle que soit la spécialité à laquelle ils s'adonnent. Le 11 février est une date à retenir. Cet événement aura lieu au Palais du Commerce de Montréal, sous la présidence d'honneur de M. Lucien Bissonnette, chef du Service de la production et des marchés au ministère provincial de l'Agriculture et de la Colonisation.

Mémoire à la Comm. Laurendeau-Dunton

MONTREAL (PC) — Anatole Ethier, hôtelier de Rockland accusé en août dernier d'avoir conspiré pour importer illégalement au pays une dizaine de kilogrammes d'héroïne, a été libéré complètement de cette accusation hier devant le juge Emile Trottier.

DEPUIS CINQ GENERATIONS

Fondée en 1845

J.-LEOPOLD LEPINE, président
ROBERT LEPINE, sec., F.-GABRIEL LEPINE, trés.

BUREAU

715 ST-VALLIER EST

(carré Lépine)

FUNERARIUMS

705 St-Vallier est — 96 St-Cyrille est
300 Ste-Foy — 318 de la Canardière
535 des Oblats (J.-Wilfrid Laberge Enr.)
1584 Ch. St-Louis, Sillery (Chs Cloutier Enr.)

NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE:

529-6811

Un seul numéro pour tous les services

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION DE QUÉBEC

aujourd'hui

MARDI

10.00—Mire
10.30—Emission scolaire — "Les forces de la nature" — La physique pour les élèves de 10e année. Animateur : Marcel Sicotte. Aujourd'hui : la loi fondamentale de l'hydrostatique.
11.00—Palmarès et Hit Parade
12.00—Horaire commenté
12.10—Nouvelles et météo
12.20—Nouvelles sportives
12.30—De tout, de tous
1.00—Siège réservé : "La vie passionnée des soeurs Brontë" mettant en vedette Ida Lupino, Paul Henried et Olivia de Havilland. (Adultes)
2.20—Féminité — Psychologie de l'adolescence avec Régis April.
3.00—Votre cuisine, madame— Aujourd'hui: les gâteaux renversés aux fruits.
3.15—La Revue de la maison Marie-Eve suggère
3.30—Votre enfant, madame— Animatrice : Françoise Faucher. — La médecine préventive. Invité: Dr Gilles Amyot.
4.00—Le Capitaine Tombalo
4.30—La boîte à surprises
5.00—La vie qui bat
5.30—Toto le clown
6.00—Horaire commenté
6.05—Nouvelles et météo
6.20—Nouvelles sportives
6.30—Comment ? Pourquoi ? Emission dédiée aux adolescents animée par Janette Bertrand.
7.00—La science et la vie Animée par François Baby. Début d'une série de 3 émissions sur la nouvelle Faculté des Sciences de l'Université Laval.
7.15—Panorama Une réalisation de François Provencher. Invités: Michel Trottier, psychologue. — La corne aux trésor avec Mlle Gisèle Côté. A Panorama chrétien, Sylvain Lelièvre s'entretient avec le Rév. Père Barbin.
7.45—Télé-charade — Animateur: Raymond Labrecque, le trio de Léon Bernier.
8.00—Rue de l'Anse — "Cas de conscience"
8.30—Têtes d'affiche —
9.30—Insciences d'une caméra
10.00—Réalités économiques Une émission sur le monde des affaires et de l'industrie.
10.30—Téléjournal de Radio-Canada
10.45—Nouvelles sportives
10.55—La météo
11.00—Cinéma : "L'honorable Big Jim"
12.30—Fin des émissions

MERCREDI

10.30—Pamarès et Hit Parade
12.00—Horaire commenté
12.10—Nouvelles et météo
12.20—Nouvelles sportives
12.30—De tout, de tous Les annonces classées de Télé 4.
1.00—Siège réservé : "San Antonio", mettant en vedette Errol Flynn, Alexis Smith et Florence Bates. — (Adultes et adolescents).
2.30—Féminité — Chronique sur les livres pour enfants et de décoration intérieure.
3.00—Votre cuisine, madame— Les recettes de Germaine Glountez. Aujourd'hui : les filets de porc en pâte et la tête de porc pressée.
3.15—Actualités féminines — Entrevue avec Pierrette Spieger, adjointe à la secrétaire de presse de Mme Jacqueline Kennedy.
3.30—Le temps de vivre —
4.00—Capitaine Tombalo
4.30—Boîte à surprises
5.00—Coeur au poing — Feuilleton historique de Bernard Letremble.
5.30—L'épé de Florence — "La duchesse" — avec Edmund Purdom.
6.00—Horaire commenté Lu par Ray. Labrecque.
6.05—Nouvelles et météo
6.20—Nouvelles sportives
6.30—Clinique sportive — La continuation des cours de ski avec Roger Deslauriers.
6.45—Cri-Cri — Un quart d'heure de chansonnettes avec Mireille Lachance.
7.00—Panorama — L'actualité locale télévisée— Simone Grenier, missionnaire laïque.
7.15—Salles de mouche —
7.30—Adam ou Eve
8.00—Le pain du jour — Téléroman de Réginald Boisvert.
8.30—Cité sans voile
9.30—Le Saint Avec Roger Moore qui personnifie Simon Templer.
10.30—Téléjournal de Radio-Canada
10.45—Nouvelles sportives
10.55—La météo
11.00—Sur le matelas — Lutte
12.00—Fin des émissions

demain

MARDI

9.30—Test Pattern
9.58—Opening
10.00—National choci broadcast
10.30—Chez Hélène
10.45—Nursery School
1.30—Test Pattern
1.55—Opening
2.00—Password
2.30—Scarlet hill
3.00—Take thirty
3.30—Friendly giant
3.45—Misterogers
4.00—Fireball XL-5
4.30—At home
5.00—Razzle Dazzle
5.30—Western Theatre
6.30—News and sports
6.45—Dateline Quebec
7.00—Stormy Burke
8.00—Patty Duke
8.30—Ben Casey
9.30—Front page challenge
10.00—News magazine
10.30—Quest
11.00—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Sign Off

MERCREDI

9.30—Test pattern
9.58—Opening
10.00—National school Broadcast
10.30—Chez Hélène
10.45—Nursery school
1.30—Test pattern
1.55—Opening
2.00—Password
2.30—Scarlet hill
3.00—Take thirty
3.31—Friendly giant
3.45—Misterogers
4.00—The Cisco Kid
4.30—The Three Stooges
5.01—Razzle Dazzle
5.25—Woody Woodpecker
6.00—Provincial affairs
6.15—Cartoons
6.30—News and sports
6.45—Dateline Quebec
7.00—Burke's law
8.00—Red River Jamboree
8.30—Perry Mason
9.30—Festival : "Roots"
11.30—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Sign Off

CES HORAIRES SONT SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS

L'assassinat du président Kennedy

Peu d'éléments nouveaux dans le rapport du FBI

WASHINGTON (Reuter) — Le rapport que le F.B.I. a été chargé de préparer sur l'assassinat du président Kennedy et sur l'affaire Ruby - Oswald contiendra peu d'éléments nouveaux, déclarait-on hier à Washington de source bien informée. Le rapport, ajoute-t-on de même source, énoncerait les deux propositions suivantes :

1. — Oswald, agissant seul, a assassiné le président Kennedy.
2. — Ruby, agissant également seul, a assissiné Oswald.

Le rapport, poursuit-on de même source, pourrait être complété cette semaine. Il se contenterait de rapporter les faits, laissant à la commission présidentielle, créée par le président Johnson, le soin d'en tirer les conclusions.

M. Waggoner, attorney-général de l'Etat du Texas, est arrivé hier à Dallas, où il s'entretiendra de l'enquête qui sera confiée à un tribunal du Texas. Aucune décision n'a encore été prise concernant la date et le lieu de la réunion du tribunal d'enquête, a déclaré l'attorney-général, qui a rendu visite au gouverneur John Connally, toujours hospitalisé.

Dans une interview qu'elle a accordée au "Fort Worth Star Telegram", Mme Marguerite Oswald, mère de l'assassin présumé du président Kennedy a déclaré hier : "Si le tribunal d'enquête rapporte des faits prouvés, je suis prête à les accepter. Mais j'aimerais pouvoir vérifier que ces faits ont été prouvés".

LE TEXAS

D'autre part, l'attorney-général de l'Etat du Texas, M. Waggoner Carr, a fait savoir hier qu'une enquête sur le meurtre du président Kennedy et sur celui d'Oswald sera confiée à un tribunal du Texas.

M. Carr a précisé que les autorités du Texas attendent la fin de l'enquête du F.B.I., mais si celle-ci se prolonge, a-t-il dit l'enquête de l'Etat pourrait être ouverte plus tôt.

M. Carr a ajouté que cette enquête ne pouvait être menée au Texas que par un tribunal, selon la loi de l'Etat. Cette loi, qui n'a pas d'équivalent dans la législature fédérale, prévoit la déposition de tous les témoins sous la foi du serment et permettra de publier les éléments de l'affaire. L'attorney-général recherche deux hommes de loi faisant autorité pour ce tribunal. Il a ajouté que M. Henry Wade, "district attorney", serait associé à l'enquête.

Le tribunal du Texas se verra confier tous les dossiers du F.B.I. et ses conclusions seront transmises ultérieurement à la commission nommée par le président Johnson.

M. Carr a déclaré qu'il était peu probable que le tribunal puisse être constitué dès cette semaine. On pense à Dallas qu'il pourrait siéger à Austin, capitale de l'Etat, plutôt qu'à Dallas.



● PREMIERE REINE ETRANGERE. — Le maharajah de Sikkim, petit état aux contreforts des Himalayas, en Indes, est décédé hier. C'est son fils, Palden Thondup Namgyal qui prend la succession du trône alors que l'épouse de ce dernier, Hope Cooke, une socialiste de New York âgée de 22 ans, devient la première reine de ce territoire qui soit née à l'étranger. (Téléphoto UPI).

Ce qui s'est passé dans le monde, hier

ADEN. — Un porte-parole du gouvernement fédéral d'Arabie du sud a fait savoir hier que deux avions de combat de la Royal Air Force ont ouvert le feu sur un avion de transport qui avait violé l'espace aérien de la Fédération.

— 0 —

BONN. — Le professeur Erhard, qui doit avoir des entretiens avec le président Lyndon Johnson ce mois-ci aux Etats-Unis, a déclaré lundi soir que l'Allemagne de l'ouest devrait essayer de rapprocher les points de vue français et américain.

Répondant aux questions qui lui étaient posées au cours d'une conférence de presse télévisée sur le thème des relations franco - américaines, le chancelier d'Allemagne fédérale a ajouté que pour le bien de l'Alliance atlantique, il importait que l'état présent des affaires ne se prolonge pas.

— 0 —

UMTATA, Transkei. — Le chef suprême Victor Poto, 65 ans, chef de l'opposition à la politique d'apartheid du gouvernement sud africain sort vainqueur des élections générales du Transkei et renforce ainsi ses chances d'être élu premier ministre du premier "Etat bantou" dont la création a été décidée par le gouvernement de Prétoria.

— 0 —

BONN. — Le seul pont franchissant le Rhin à Bonn a été rebaptisé hier "pont président Kennedy" en hommage à la mémoire du président des Etats-Unis.

M. Georghe Mcghee ambassadeur des Etats-Unis à Bonn a dévoilé la plaque commémorative. Au cours de la cérémonie il a prononcé une allocution où il a notamment déclaré "ce pont au-dessus du Rhin est un monument élevé à la mémoire du président des Etats-Unis et symbolise avec éloquence les relations entre nos pays.

— 0 —

WASHINGTON. — M. Pierre Salinger, secrétaire de presse de la Maison Blanche, a été invité à faire acte de candidature au Congrès, afin d'y remplacer M. John F. Shelley, démissionnaire en raison de son élection à la tête du conseil municipal de San Francisco.

M. Shelley a invité hier M. Salinger à se présenter aux élections. M. Salinger a déclaré qu'il n'avait pas examiné cette proposition.

— 0 —

SAINT DOMINGUE. — Deux groupes de guérilleros, opérant dans les montagnes du pays, ont été sommés de se rendre dans les 24 heures par le gouvernement dominicain sous peine d'être attaqués par les troupes et l'armée de l'air, a-t-on annoncé officiellement hier soir à Saint Domingue.

C'est la première fois que l'existence des guérilleros est officiellement reconnue par le gouvernement. Il s'agirait d'un soulèvement "communiste" dirigé par le docteur Manuel Tavarez Justo, leader du mouvement "14 juin".

Venezuela:

Derniers résultats officieux

M. Léoni est toujours en tête

CARACAS — (P.-A.-Reuter) — Le docteur Raul Léoni, candidat gouvernemental qui a fait la lutte sur une position fortement anti-castriste, est toujours en tête des élections présidentielles du Vénézuela qui se sont déroulées, dimanche.

Voici les derniers résultats officieux, toujours incomplets, de ces élections : pour 675,000 bulletins dépouillés :

Dr Leoni action démocratique, parti dem. Romulo Bétancourt, président sortant : $240,092.

M. Rafael Caldera Rodriguez leader du comité d'organisation politique électorale indépendante : 122,873.

M. Jovito Villalba Guttierez Union républicaine démocratique : 122,428.

M. Uslar Pietri, conservateur indépendant, appuyé par le mouvement républicain populaire : 101,117.

M. Leoni, avocat syndicaliste âgé de 58 ans, a fait campagne avec le plein appui du président sortant, M. Romulo Bétancourt, chef de file de la tendance anticastriste en Amérique latine.

En dépit des menaces de mort lancées aux électeurs par les Forces armées de la libération nationale, on estime qu'environ 95 pour cent des inscrits se sont rendu voter.

On compte cependant quatre pour cent de bulletins blancs. Les FALN avaient lancé un appel en faveur du vote blanc.

La police et les forces armées montaient la garde dans les points stratégiques du pays. Il y avait une importante garde autour des édifices du Congrès où le conseil électoral dépouillait le scrutin.



Le Dr Leoni (Téléphoto UPI)

L'opération "Top Rung" débutera vendredi

WASHINGTON (Reuter) — Des bombardiers américains simuleront une attaque contre une vaste zone du centre des Etats-Unis dans le cadre de l'opération "Top Rung" qui commencera le vendredi, 6 décembre, a annoncé hier soir le département de la Défense.

L'exercice consistera en un certain nombre d'attaques simulées à partir de bases canadiennes situées au nord du lac Winnipeg. Des appareils à réaction américains et canadiens auront pour mission d'intercepter les envahisseurs.

Calendrier

MARDI 3 DECEMBRE 1963
S. Frs-Xavier, conf.
Demain :
Ste Barbe, vierge et martyre

SOLEIL: Lever: 7.14 Coucher: 5.58
LUNE: Lever: 8.15 Coucher: 11.01

MAREES DE DEMAIN
Hautes: 8.40 a.m. — 8.50 p.m.
Basses 3.58 a.m. — 3.59 p.m.

Phases de la lune en décembre
Dernier quartier le 7 à 4.34 p.m.
Nouvelle lune le 15 à 9.07 p.m.
Premier quartier le 23 à 2.55 p.m.
Pleine lune le 30 à 6.04 a.m.

N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure solaire de l'Est.

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
625 est Boul. Charest
Québec — 529-3694

Mme Kennedy ne quittera jamais les Etats-Unis

... ce serait une profanation

NEW-YORK (Reuter) — Mme Jacqueline Kennedy a déclaré qu'elle n'avait pas l'intention de jamais quitter les Etats-Unis pour aller vivre à l'étranger, écrit dans le magazine "Life" l'écrivain Theodore White, ami de la famille Kennedy et auteur du livre sur la campagne présidentielle de John Kennedy "Comment on fait un président."

Theodore White ajoute que la veuve du président lui a dit, après l'assassinat : "Je n'irai pas vivre en Europe, je ne vais pas "voyager à l'étranger". Ce serait une profanation.

"Je vais vivre là où j'ai vécu avec Jack, à Georgetown, et avec les Kennedy au Cap Cod. Les Kennedy sont ma famille maintenant. Je vais élever mes enfants. Je veux que John devienne un brave garçon".

White évoque ensuite les heures angoissées qu'a passées Jacqueline Kennedy après l'attentat de Dallas et comment en ces moments douloureux, elle fut hantée par une phrase de la chanson préférée du président.

"Le soir, avant de dormir, Jack faisait tourner des disques et la chanson qu'il préférait se trouvait à la fin de l'un de ces disques : la phrase qu'il aimait le mieux était :

"N'oubliez pas qu'il y a eu un endroit, pendant un court instant lumineux, qui s'appelait camelot", a dit à Théodore White Mme Kennedy, puis ceci : "Il y aura d'autres grands présidents — les Johnson sont merveilleux. Ils ont été merveilleux avec moi. Mais il n'y aura jamais un autre camelot."

Elisabeth II inaugure le plus long câble téléphonique du monde

Près de 16,000 milles

LONDRES. (Reuter) — La reine Elisabeth II a inauguré, hier soir, le plus long câble téléphonique du monde, qui mesure près de 16,000 milles et qui relie la Grande-Bretagne et l'Europe à l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les îles Fidji.

Le message de la reine, enregistré à l'avance, a pu être entendu par les invités des cérémonies qui avaient lieu simultanément à Londres, à Ottawa, à Sydney, à Wellington et à Suva, aux îles Fidji.

La reine a déclaré que l'ouverture de ce nouveau circuit téléphonique constituait "l'expression de la confiance que le Commonwealth place en son avenir". Elle a ajouté qu'il s'agissait d'un "événement très important dans l'histoire des communications" qui forge un lien nouveau entre les pays des deux hémisphères.

Après le message de la reine, le premier ministre, sir Alex Douglas-Home, s'est entretenu avec les premiers ministres de trois pays du Commonwealth — Canada, Australie et Nouvelle-Zélande — M. Lester Pearson, sir Robert Menzies et M. Keith Holyoake.

Ce câble, qui a coûté 35 millions de livres sterling, constitue la première étape d'une liaison téléphonique entre les pays du Commonwealth devant faire le tour du monde en 1966, par l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Fédération de Malaysia, Singapour et Hong-Kong. Sa construction a été décidée en 1958 lors de la conférence économique du Commonwealth qui s'est tenue à Montréal.

Pour la première fois un câble téléphonique a été posé en 1961 à travers le Pacifique — sur une distance de 15,000 kilomètres — à une profondeur qui atteint par endroits 6,500 mètres.

Le câble, destiné à rendre les communications téléphoniques internationales aussi claires que les communications locales, permettra aux opérateurs de composer directement de Londres le numéro d'un abonné australien et vice-versa — la même possibilité étant offerte en ce qui concerne le Canada et la Nouvelle-Zélande.

Le câble possède 80 circuits sur lesquels peut passer une conversation téléphonique à double sens. Chacun de ces circuits téléphoniques peut supporter 22 circuits de télétypes en même temps.

Les experts estiment que les satellites de communications ne pourront pas concurrencer commercialement cette liaison avant dix ans.



Pro-Castristes

● PORT D'ESPAGNE, Trinidad (Radiotéléphoto UPI) — Ce qu'on est convenu d'appeler les "terroristes armés pro-Castristes", ont montré le gros bout de l'oreille récemment en kidnappant tout simplement un appareil de transport privé vénézuélien avec 17 passagers, dont un Américain. Le pilote de l'appareil, sous la menace d'une arme à feu, a dû mettre le cap sur Trinidad. Le couple de kidnappeurs, soit le commandant Pilno et son épouse Olga, en compagnie de trois autres membres de la bande ont fait le coup. La photo montre Pilno et Olga.

TRES GRAND CHOIX BIJOUTERIE
RENÉ MARCOUX
BAGUES de FIANÇAILLES
UN LEGER ACOMPTE RESERVERA POUR LES FETES VOTRE CADEAU. VOUS BENEFICIEZ AINSI D'UN PLUS GRAND CHOIX.
— Ensembles de toilette — Boutons de manchettes — Horloges — Montres — Bases de marbre — Trousses de voyages — Valises — Pierres de naissance — Perles cultivées — Chapelets — Bijoux — Briquets — Verre taillé — Verre soufflé de couleurs. etc. ...
AU PRIX du GROS
365 de la COURONNE - Québec - Tél.: 524-8722

Grand SPECIAL pour cette semaine
Magnifiques
PALETOTS D'HIVER pour hommes
$39.95
C'est une aubaine à ne pas manquer car ces manteaux sont tous de la dernière nouveauté. — Choix de tissus de laine et laminé — Gamme de couleurs des plus nouvelles tel que: noir, gris charcoal, bleu marine, gris moyen — Aussi quelques modèles de fantaisie disponibles.
Valeur de $55. en spécial à $39.95
GRATUIT! Un CHAPEAU
d'une valeur de $8.95 vous sera remis gratuitement avec l'achat de l'un de ces splendides paletôts.
MERCERIE TALBOT
893 est, St-Joseph — Tél.: 523-2425
(Coin rue St-Roch)